

- Première tranche d'une libre opinion de Gilles Lalande sur la crise d'octobre: "La fin de la vague séparatiste" (page 5)
- Une étude du Dr Blanchet-Patry: "L'espérance de vie est plus courte au Québec" (page 9)
- Le Conseil supérieur de l'éducation: "Les maternelles doivent être mieux intégrées à l'école" (page 3)

la météo

Générallement ensoleillé.
35 et 45.

De la férie

LE DEVOIR

Fais ce que dois

VOL. LXI - NO 270

Montréal, vendredi 20 novembre 1970

10 CENTS

Chicoutimi, Saguenay, Bas-du-Fleuve, Rive-Nord, Québec-région, Ontario (Ottawa exclu): 15 CENTS

Congrès national
du Parti libéral

M. Trudeau rend compte de son mandat

de notre envoyé spécial
Michel Roy

OTTAWA — Le congrès d'orientation politique du Parti libéral fédéral, qui réunit quelque 2.500 délégués de toutes les provinces, dont quelques centaines du Québec, s'ouvre aujourd'hui au Château Laurier. Ce soir, devant l'assemblée générale, le premier ministre Trudeau rendra compte de son mandat et de sa conduite à la direction du gouvernement depuis son élection au leadership du parti, en avril 1968. Après un exposé général, le chef du parti répondra aux questions des militants.

Durant ces trois jours, au cours desquels les délégués étudieront les quelque 300 résolutions émanant des associations régionales et locales, on ne prévoit pas d'affrontements spectaculaires. Certes, les débats seront animés par moments, notamment au chapitre de la politique économique du gouvernement, mais rien ne laisse prévoir une remise en cause des grandes orientations de l'administration libérale. On s'attend que les participants évoquent les conséquences de la crise provoquée par les enlèvements, et réitérent leur appui aux décisions du gouvernement.

Répartis en quatre ateliers de travail, dont les thèmes gravitent autour de l'individu, du citoyen, de l'économie et de l'environnement, les délégués seront appelés à dégager des orientations qui seront ensuite soumises à l'assemblée plénière, discutées et mises aux voix suivant un nouveau mode: on ne votera qu'après la séance et qu'après réflexion sur chacun des projets débattus, en indiquant simplement si l'on est "favorable", "très favorable", "opposé", "très opposé" ou "incertain".

Les projets de résolution émanant des ateliers ne seront pas modifiés par l'assemblée générale, ce qui évitera de re-

Voir page 2: Trudeau



Le premier ministre Trudeau signe des autographes pour les déléguées de la Fédération des femmes libérales du Canada à la veille du congrès national du parti à Ottawa. (Téléphoto CP)

L'aile québécoise compte s'élever contre l'opposition "démagogique" aux gouvernements durant la crise

de notre envoyé spécial, Guy Deshaies

OTTAWA — Au nombre des résolutions qu'elle présentera au congrès libéral national, qui s'ouvre ce matin à Ottawa, l'aile québécoise du parti libéral du Canada soumettra une série de résolutions sur la violence.

Aux termes de ces résolutions, les libéraux fédéraux du Québec appuient les gouvernements "pour avoir agi avec fermeté devant la mise en péril de la démocratie par un groupe de terroristes", se disent heureux de la nouvelle loi d'urgence présentée par M. Turner, invitent les membres du parti et la population à ne pas répondre à la violence par la vengeance, réprochent les "critiques démesurées et souvent démagogiques" dont plusieurs leaders

de l'opinion ont fait usage à l'endroit des gouvernements fédéral et provincial.

L'aile québécoise du parti, par le truchement de sa commission politique, a mis sur pied un groupe de travail chargé de faire le point sur l'évolution de la situation et de conseiller le comité exécutif du parti sur "les démarches pertinentes à entreprendre face à la crise".

Depuis le printemps dernier, l'aile québécoise du parti libéral du Canada a connu une activité peu ordinaire axée sur la participation de ses membres. Tout un programme de structures nouvelles, dont le nouveau directeur gé-

Voir page 6: L'aile

Québec cherche à affirmer sa juridiction exclusive sur la télévision par câble

par Gilles Lesage

QUÉBEC — Désireux d'affirmer sa juridiction exclusive sur la télévision par câble, le gouvernement du Québec soumettra la question à une commission parlementaire spéciale qui sera formée bientôt.

Le premier ministre a annoncé mardi que la commission parlementaire sur la liberté de presse sera reformée sous peu mais il appert, d'après ce que Le Devoir a appris hier, que le mandat de cette commission débordera largement celui de la presse proprement dite et englobera en fait tout le vaste secteur des communications.

Ainsi, outre de poursuivre l'étude sur le phénomène de la concentration des entreprises de presse au Québec, la commission abordera les questions relatives à la radio-télévision et aux communications par satellites, avec un accent particulier sur la télévision par câble.

Sur ce dernier point, en particulier, le Québec estime que sa juridiction est exclusive et il a l'intention de se servir de l'autorité du parlement pour l'affirmer de façon claire et nette.

Les événements pressent, d'ailleurs. Il y a quelques jours, le Conseil de la radio-télévision canadienne a permis au journal "Montreal Star" de se porter acquéreur de Cable TV Limited, qui dessert l'ouest de l'île de Montréal. Pour

se conformer aux directives du CRTC, une autre société, National Cablevision, qui dessert l'est de l'île de Montréal, devra trouver preneur canadien pour ses actifs d'ici quelques mois.

Fera-t-on quelque chose pour que ce réseau soit acquis par des intérêts francophones? La question a été posée à M.

Bourassa, qui a répondu qu'il en serait question ces jours-ci au conseil des ministres.

Il semble bien que le gouvernement est prêt à mener une bataille farouche à cet égard.

Encore plus que la propriété des

Voir page 2: Québec

Jour de deuil national au Pakistan

Le manque d'hélicoptères gêne l'aide aux survivants

DACCA (d'après l'AFP) — C'est aujourd'hui jour de deuil national dans tout le Pakistan dont la partie orientale a été dévastée la semaine dernière par un cyclone et un raz de marée qui a fait des centaines de milliers de victimes.

Les secours, envoyés du monde entier, arrivent en masse à Dacca mais leur distribution ne pourra se faire de manière satisfaisante que lorsque les hélicoptères promis par divers pays seront arrivés et lorsque les communications terrestres seront rétablies, ce qui risque de durer des mois.

En effet, dans les régions les plus touchées par la plus grande catastrophe des temps modernes, la plupart des routes et des lignes de chemin de fer ont été totalement balayées par le raz de marée.

L'estimation du nombre des victimes par la presse locale oscille entre un et deux millions de morts et le bilan officiel est maintenant de 780.000 morts: 500.000 dans les îles de Bhol et Patuakhali, 100.000 dans l'île d'Hatiya, 130.000 dans le district de Moshkhal et 50.000 dans la région de Chittagong.

D'autre part, l'alerte au choléra se fait plus inquiétante. Huit morts de cette maladie ont été signalés dans trois villages du district de Moshkhal, et l'épidémie se serait également pro-

pagée aux îles de Sundwip et d'Hatiya.

L'arrivée à Dacca de l'ambassadeur américain au Pakistan M. Joseph Ferland, a suscité hier une émouvante réaction d'espoir chez les survivants.

"Vous aurez tout ce que vous voudrez", a déclaré le diplomate, visiblement ému, qui a précisé qu'il venait en tant que représentant personnel du président Ni-

Voir page 2: Pakistan

Envoi de secours au Pakistan

Le gouvernement canadien s'apprête à expédier au Pakistan oriental des médicaments et autres marchandises à la région sinistrée. M. Sharp, ministre des affaires extérieures, a précisé hier aux Communes au député John Diefenbaker que l'aide du Canada pourrait atteindre plusieurs millions et que le gouvernement étudie la façon d'expédier les dons faits par des particuliers.

De son côté, la Conférence Catholique

Voir page 2: Secours

Jérôme Choquette en redonne l'assurance

Les informateurs seront payés dans l'anonymat le plus total

L'anonymat le plus complet sera assuré à celui ou ceux qui fourniraient des informations conduisant à l'arrestation des ravisseurs de Pierre Laporte et de James Cross. Mais gare à ceux qui fournissent une aide quelcon-

Northern Electric mettrait à pied 3.000 employés

par Jean-Luc Duguay

Jusqu'à 3.000 employés montréalais de la société Northern Electric risquent de passer la période des Fêtes sans travail si un règlement n'intervient pas rapidement à l'usine de la NE à Bramalea, près de Toronto, où 2.500 travailleurs sont en grève depuis le 3 novembre.

Les ouvriers menacés d'être mis à pied le 12 décembre font partie de la section de la commutation à deux des usines de la NE à Montréal celles du boul. Laurentien et de la rue Shearer. Les deux usines emploient au total 6.500 personnes.

Un porte-parole de la compagnie, M. Blaise Downey, a expliqué que cette "interruption temporaire des services" était due au fait que les usines montréalaises doivent obtenir certaines pièces d'équipement de l'usine ontarienne dont seuls les employés de bureau sont demeurés au travail.

Le porte-parole a fait preuve d'extrême prudence quant au nombre de travailleurs qui pourraient être mis à pied. Mais il n'a pas écarté la possibilité que leur nombre soit aussi élevé que 3.000.

M. Downey a ajouté que les employés de la section de la commutation seraient les premiers touchés et que si la grève se poursuivait pendant des mois à Bramalea d'autres pourraient également en subir le contre-coup.

M. Downey a dit que des employés de bureau autant que des techniciens pourraient être mis à pied. Mais il a déclaré qu'il était très difficile d'établir dans quelle proportion l'un et l'autre groupe seraient affectés.

La direction de la Northern Electric a fait afficher dans ses deux usines un avis de mises à pied. La convention collective des syndiqués prévoit en effet un délai d'un mois. M. Downey a dit que les mises à pied pourraient commencer le 12 décembre.

M. Downey a déclaré que la NE ne considérait pas que dans les circonstances l'article 44 du bill 49 (loi sur la formation et la qualification professionnelles de la main-d'oeuvre) s'appliquait à la situation.

La loi stipule que "sauf dans le cas d'entreprises à caractère saisonnier ou intermittent, tout employeur qui, pour des raisons d'ordre technologique ou économique, prévoit devoir faire un

Voir page 2: Northern

que à un membre du FLQ afin de le soustraire à la justice!

Dans une déclaration remise à la presse hier, le ministre de la justice, M. Jérôme Choquette, précise que "les mécanismes appropriés sont en place afin de conserver l'anonymat le plus complet à la ou aux personnes qui fourniraient des informations conduisant à l'arrestation des frères Paul et Jacques Rose, de François Simard, et de toute autre personne reliée à l'enlèvement et à l'assassinat de Pierre Laporte ainsi que l'enlèvement du diplomate britannique James Richard Cross."

Le ministre rappelle que ces mesures exceptionnelles s'appliquent particulièrement au versement de la récompense de \$150.000 décernée par les gouvernements fédéral et provincial "afin d'élucider dans le plus bref délai l'affaire Cross-Laporte".

Mais tandis que les informateurs seront récompensés, les complices seront punis.

En effet, M. Choquette rappelle qu'en vertu de la loi sur les mesures de guerre, toute personne fournissant une ai-

de quelconque à un membre du FLQ dans l'intention d'empêcher son arrestation est passible d'un emprisonnement de 5 ans.

Le ministre ajoute qu'en vertu du Code criminel, toute personne recevant, aidant ou assistant les assassins de Pierre Laporte ou les ravisseurs de M. Cross est passible de l'emprisonnement à perpétuité.

"Un homme innocent a été assassiné et un autre est toujours séquestré, a dit M. Choquette. En tant que ministre de la justice, il m'appartient de donner l'assurance que l'appareil exécutif respectera ses engagements envers toute personne pouvant assister la justice."

Difficultés juridiques

A l'Assemblée nationale, hier, M. Choquette a révélé que certaines difficultés existent sur le plan juridique à propos du "preferred indictment" (mise en accusation préférentielle).

Comme on sait, le procureur-général du Québec a choisi de procéder par mise en accusation préférentielle contre les personnes inculpées en vertu de la loi

Voir page 2: Les informateurs

Cross rendu en Suisse? Berne dément la rumeur

BERNE (AFP, Le Devoir) — "Nous ignorons tout de cette affaire qui nous surprend", affirmait-on hier à l'ambassade de Grande-Bretagne à Berne, à propos de rumeurs selon lesquelles le FLQ aurait permis à M. James Cross de se rendre en Suisse.

De son côté, le ministère helvétique des affaires étrangères a dit tout ignorer de cette information.

De bonne source, on confirme d'autre part que Mme J. Cross, arrivée à Berne le 7 novembre, se trouve toujours en Suisse.

Depuis ce départ inattendu de la femme du diplomate britannique, une rumeur voulait que ce départ ait été motivé par un développement nouveau de l'affaire Cross. Selon cette même rumeur, lancée par un journal britannique, puis reprise par un quotidien anglophone de Montréal, le FLQ aurait libéré son otage pour qu'il se rende à Berne. En contre-partie, M. Cross se serait engagé envers ses ravisseurs à rester muet pendant un certain temps.

Ceux qui ont échafaudé cette rumeur ont même vu dans le voyage secret du premier ministre Trudeau à New York, en fin de semaine dernière, un élément relié à la libération de M. Cross. Ainsi, M. Trudeau se serait rendu à New York en vue de mener des démarches pour le transfert de l'otage en Suisse.

Il n'est pas confirmé, cependant, que M. Trudeau s'est effectivement rendu à New York. On croit plutôt qu'il s'agissait d'un voyage à caractère pri-

vé du premier ministre, pas nécessairement à New York.

À Québec, un porte-parole du ministère de la justice a qualifié d'inraisonnable cette rumeur.

Dans une déclaration en forme d'encyclique à l'ONU

Le Saint-Siège lance un appel à tous les 'médiateurs entre nations riches et nations en voie de développement'

NATIONS UNIES (AFP) — Dans une déclaration qui présente des aspects d'une encyclique pontificale, le Saint-Siège a fait connaître hier que l'Eglise catholique espère travailler en coopération avec les autres Eglises chrétiennes "et, en fait, avec tous ceux — quelle que soit leur religion et même s'ils n'en ont pas — qui s'intéressent au sort de notre malheureuse humanité" pour doter la communauté internationale d'instruments "qui puissent, en incarnant efficacement le sens des responsabilités politiques ou la bonne volonté sociale, servir de médiateurs entre les nations riches et les nations en voie de développement".

Cette déclaration a été présentée aux Nations Unies par le cardinal Maurice



Les Travailliers unis de l'acier d'Amérique ont dévoilé cette semaine leur projet de convention collective pour 1971 et n'ont pas caché leur intention d'aller jusqu'à la grève s'il le fallait pour appuyer leurs demandes. Le syndicat, qui compte un million 200 mille membres aux États-Unis, réclame, pour ses membres en plus d'une substantielle augmentation de salaire, une augmentation proportionnée à la hausse du coût de la vie, la semaine de travail de quatre jours et des améliorations des programmes de retraite et de santé. Les contrats de travail des ouvriers de l'acier viendront à échéance en février, mai et août. En attendant, la production s'accumule dans certaines aciéries à cause de la grève de General Motors, comme en fait foi la photo. (Téléphoto PA)

Roy, ancien archevêque de Québec et président de la commission pontificale "Justice et paix". Cette déclaration précise qu'elle a été conçue et rédigée pour exprimer "le profond intérêt qu'inspirent au Saint-Siège les objectifs de la deuxième décennie des Nations Unies du développement ainsi que le soutien qu'il leur accorde".

Les conceptions énoncées par la déclaration du Saint-Siège aboutissent à la conclusion qu'un développement "purement économique" laisse la communauté internationale "de plus en plus insatisfaite" tandis que le développement constant des techniques, des sciences et des communications "nous force à dépendre de plus en plus les uns des autres". C'est pourquoi, proclame le Saint-

Siège, "une société vraiment planétaire est la grande nécessité de notre temps" et qu'il importe d'apporter des réformes profondes à une économie mondiale "où toutes les positions de force, toutes les richesses, tous les investissements, tous les services commerciaux et, plus important encore que tout cela, tout l'appareil crucial de la recherche sont entre les mains du petit groupe des nations privilégiées qui ont déjà réalisé leur modernisation". La déclaration du Saint-Siège poursuit:

"C'est cette concentration extraordinaire de richesses, dont les nations industrialisées elles-mêmes sont trop souvent largement inconscientes, qui aide à expliquer l'amertume et le ressentiment dont font parfois preuve les pays en voie

de développement lorsque l'aide leur est offerte avec une attitude bien proche encore de la condescendance et du paternalisme et que l'on demande aux bénéficiaires de témoigner leur gratitude pour ce qui est, selon eux, non de la générosité, mais une miette de justice."

La déclaration du Saint-Siège contient ensuite l'avertissement suivant: "Dans un monde où règne une telle disparité de puissance, on ne saurait imaginer de justice, de libération ni de coopération tant

Voir page 2: Le Saint-Siège

ESCOFFIER N'A JAMAIS MANGÉ à la Gaiquette Les Trois, mais il semblait parler de nous lorsqu'il a dit que "la bonne cuisine est la base du véritable bonheur". Nous le provoquons le midi comme le soir au 273 rue Saint-Paul dans le Vieux Montréal. 866-5311. Bonne journée! — Ann.

suites
de la première
page

LE SAINT-SIÈGE

que les nations ne seront unies que dans la cupidité et dans la crainte, dépendant 200 milliards de dollars pour défendre leur prétendue sécurité et 30 fois moins pour supprimer à la racine les causes essentielles de l'insécurité. Si, pendant les années 70, l'humanité ne réussit pas à combler le fossé grandissant qui sépare les riches des pauvres, dans chaque société et dans l'ensemble du monde, on a grand peine à croire qu'elle puisse atteindre, dans la paix, le terme de ce siècle agité.

La déclaration du Saint-Siège énoncée par ailleurs les considérations suivantes: "Sur le plan intérieur, on se rend compte de plus en plus que ni la modernisation intérieure, ni l'assistance économique extérieure n'auront d'effet:

1) si l'ensemble de la population n'est pas amené à participer activement à l'amélioration de son sort et à la mobilisation de son énergie et de ses aptitudes;

2) si les institutions qui paralysent d'avance la participation et l'épanouissement de l'individu ne sont pas transformées. Parmi ces institutions, il convient de citer les régimes fonciers féodaux, les classes possédantes non imposées et non éparpillées, le travail sans sécurité de salaire, sans possibilité de promotion et sans participation généralisée aux bénéfices ou à la propriété, l'enseignement limité à une élite et l'acceptation de l'analphabétisme des masses, le manque d'institutions propres à encourager la participation et l'initiative individuelle — organisations d'ouvriers et de paysans, coopératives, syndicats, caisses d'épargne, sociétés de prêts au logement —, et les systèmes politiques qui ne font aucune place à la liberté individuelle, à la régionalisation et à l'expérimentation créatrice;

3) si une politique sociale active s'inscrivant dans le cadre d'un vaste secteur social ne s'attaque pas directement aux causes les plus graves de misère parmi les 25% d'"êtres marginaux" que les processus de modernisation ont tendance à laisser à la traîne. Une action directe est nécessaire pour mettre en oeuvre des politiques de plein emploi, des programmes de logement, des programmes de renouvellement urbain et des politiques énergiques pour veiller à ce que la révolution verte multiplie au maximum les emplois ruraux, les coopératives et le nombre des propriétaires fonciers;

4) si les politiques démographiques ne sont pas pleinement adaptées aux traditions, aux valeurs et aux besoins locaux. La politique suivie devra tenir compte des contraintes réelles que fait peser sur le bien-être d'une famille un nombre croissant de membres ou la rapidité de cette augmentation. Mais certains principes sont universels, à savoir que le but de la politique publique est de favoriser le bien-être et la qualité des familles, que les moyens tendant à détruire la vie ou à rendre artificiellement la procréation impossible doivent être exclus, que le droit absolu et divin des parents de déterminer en pleine connaissance de cause les dimensions de leurs familles doit être respecté.

"Sur le plan international, aux objectifs qui avaient été définis pour les années 1960 en fait d'assistance, de liquidités pour le commerce et d'allègement du service de la dette, bien des esprits tendraient aujourd'hui à en ajouter plusieurs autres, à savoir:

1) que toute aide doit être étroitement liée aux réformes des structures intérieures déjà énoncées;

2) que les institutions internationales dans lesquelles les pays en voie de développement sont pleinement représentés doivent coordonner et répartir une part plus grande des capitaux accordés à des conditions préférentielles;

3) que, comme l'a suggéré le souverain pontife dans l'encyclique Populorum Progressio, une part beaucoup plus grande des capitaux disponibles doit être consacrée au développement grâce à une réduction progressive des budgets d'armement écrasants et inflationnistes;

4) que les courants d'assistance doivent être "institutionnalisés" et acceptés en tant qu'amorce d'un système mondial d'imposition, de manière à bien faire ressortir qu'il s'agit là non pas de générosité, mais de justice commutative.

5) que les nations en voie de développement doivent, au moyen de groupements régionaux et d'une action collective sur le marché mondial, favoriser mutuellement leur commerce et leurs investissements et diminuer ainsi le déséquilibre économique mondial entre le nord et le sud;

6) qu'un réexamen fondamental de l'utilisation et de la gestion des ressources de la planète doit être entrepris, de sorte que le niveau de plus en plus insensé d'extravagance, de gaspillage et de pollution auquel sont parvenues "les sociétés de grande consommation" ne compromette pas les espoirs de développement des nations plus pauvres et, en dernière analyse, jusqu'aux espoirs de survie de l'humanité.

Dans sa conclusion, la déclaration du Saint-Siège exprime le vœu que "les chrétiens viennent opposer à la disposition monstrueuse existant entre la richesse et la pauvreté et entre les forts

et les faibles, un idéal de responsabilité humaine et d'amour fraternel: l'écriture, après tout, repose sur le principe fondamental que chacun de nous est le gardien de son frère, que si nous abandonnons le moindre de nos semblables à la misère et à la faim et à une mort prématurée, la voix du sang d'Abel crierait de la terre", appelant le jugement et nous marquera du signe de Caïn. Nous savons aussi combien sont fortes les tentations de la richesse et de la puissance. Et nous savons, de tout le vaste excédent de richesses acquises sans grand effort ou simplement reçues que contient le monde, combien les peuples de l'ère post-chrétienne en ont amoncelé entre leurs mains. Il est possible qu'on puisse encore rappeler à ces peuples la parole terrible de Dieu à celui qui emplit égoïstement sa grange d'une récolte qu'il n'a pas partagée: insensé, cette nuit-même, ton âme te sera redemandée".

LES INFORMATEURS

sur les mesures de guerre. Cependant, plusieurs de ces accusés ont fait valoir des objections à cette procédure.

Lorsqu'il y a mise en accusation préférentielle, l'accusé est immédiatement cité à procès sans qu'il y ait enquête préliminaire.

Il n'est pas exact que les accusés pourront opter pour des procès sommaires ou pour des procès devant un juge seul, a répondu M. Choquette au député Robert Burns, qui l'interrogeait à ce sujet.

Mais, a poursuivi le ministre, "afin d'accélérer l'audition des causes, j'ai fait des démarches pour qu'un terme des assises ait lieu au mois de décembre et que nous ayons des salles additionnelles pour le déroulement de ces procès au mois de janvier".

M. Choquette a dit que certaines difficultés existent sur le plan juridique quant à une option de la part des accusés, "mais que ce problème demeure toujours à l'étude".

NORTHERN

licenciement collectif, doit en donner avis au ministre (du travail) dans un délai minimum de quatre mois lorsque le nombre de licenciements envisagés est au moins égal à 300".

"Dans un cas de force majeure ou lorsqu'un événement imprévu empêche l'employeur de respecter ce délai, il doit aviser le ministre aussitôt qu'il est en mesure de le faire", dit encore la loi.

M. Downey a insisté sur le fait que la compagnie ne pouvait prévoir le nombre éventuel de mises à pied et a ajouté que, de toute façon, la tournure des événements dépendrait de la situation à l'usine ontarienne.

Il a ajouté que les négociations se poursuivraient vraisemblablement aujourd'hui à Bramalea.

SECOURS

Canadienne (CCC) a annoncé mercredi que les différentes Eglises canadiennes versaient \$72.500 pour aider les victimes du cyclone à se réhabiliter. Il ne s'agit, précise le communiqué de la CCC, que d'une contribution initiale. Hier, la CCC a annoncé la création d'un fonds de secours qui, par l'intermédiaire de Caritas Internationalis, acheminera les secours au Pakistan. (Dons en argent ou par chèque acceptés au: Secrétaire général de l'épiscopat pour l'aide au Pakistan, 90, Avenue Parent, Ottawa 2, Canada).

Hier encore, à Montréal, un groupe de professeurs annonçait la formation d'un comité d'aide au Pakistan oriental, qui recevra des dons en argent ou par chèque (déductible d'impôt). Pour renseignements ou offre d'aide: 392-8918 ou 845-6484. S'adresser aussi au comité de secours au Pakistan, Centre Universitaire, 3480 McTavish, Suite 416, Montréal. Le responsable de ce comité est le professeur Sadat Kazi, qui est encore sans nouvelles de sa famille domiciliée dans la région sinistrée. Le comité coordonnera ses efforts à ceux de la Croix-Rouge et demande de faire les chèques ou mandats à l'ordre de: East Pakistan Relief Fund.

PAKISTAN

xon avec mission d'assister le gouvernement provincial du Pakistan oriental "par tous les moyens possibles".

L'ambassadeur et d'autres diplomates formeront un petit état-major chargé de planifier la distribution des secours américains par six hélicoptères, res.

Deux hélicoptères américains doivent arriver aujourd'hui à Dacca, venant du Népal, quatre autres sont attendus ce soir en pièces détachées. Une trentaine de spécialistes américains en assurance l'assemblage. Deux appareils reconstitués pourraient ainsi voler dès demain.

Ces nouvelles ont suscité l'espoir chez des survivants rencontrés par un groupe de journalistes qui voyageaient dans un avion de location. En attendant les journalistes leur affirmer que les secours américains arrivent, certains survivants ont regardé le ciel tandis que d'autres ont couru rassurer leurs familles.

Mais pour d'autres survivants, chez qui le choc psychologique a été plus rude que les souffrances physiques, même la perspective de l'arrivée prochaine des secours ne provoque aucune réaction. Les yeux restent perdus, insaisissables, fixés peut-être sur le souvenir des disparus, car la plupart des hommes sont veufs, la plupart des femmes sont veuves, les enfants orphelins. Les réponses sont incohérentes, les exigences innombrables, anarchiques, les récits souvent contradictoires. L'attitude de beaucoup de survivants évoque celle de civils du temps de guerre après un long bombardement.

Cependant à Dacca, la mauvaise humeur persiste et l'impression qui pré-

vaut est que l'issue du prochain scrutin général dépendra de la façon dont vont être conduites les opérations de secours, à moins, bien sûr, que les élections fixées au 7 décembre ne soient considérablement retardées.

Dans l'immédiat, les reproches adressés aux autorités concernent la lenteur des secours et surtout, dit-on, la lenteur des tractations qui ont précédé les accords conclus entre le gouvernement pakistanais et divers gouvernements étrangers.

Certains commentateurs estiment que les autorités, peut-être inconscientes de l'ampleur de la catastrophe, se sont livrées à un "intolérable dosage" avant de lancer un SOS général et accepter toute l'aide offerte.

QUÉBEC

moyens de diffusion, c'est leur contenu qui préoccupe au plus haut point le gouvernement.

Alors que le gouvernement précédent semblait s'intéresser davantage, du moins verbalement, aux communications par satellites (les fameux projets Symphonie et Mesini), le gouvernement actuel se préoccupe plus de la télévision par câble, des filicomunications et des cassettes (banques de programmes).

Pour l'instant, les projets de satellites à participation québécoise sont mis en veilleuse — en raison notamment des investissements énormes exigés au sol — au profit des autres communications de l'avenir probablement moins coûteuses et plus rentables à la longue.

Ainsi, par l'usage de cassettes et à cause du décalage de fuseaux horaires entre Paris et Montréal, il serait possible de retransmettre en direct, dans les deux sens, des émissions de télévision.

Les préoccupations du gouvernement dans ce domaine se situent dans ce que le programme du parti libéral appelle "le droit à l'information", question qu'il veut aérer par le truchement de la commission parlementaire.

En vertu de ce programme, rappelons-le, le parti libéral veut:

● adopter des politiques garantissant le droit du citoyen à l'information libre et définir le rôle de l'Etat dans ce domaine;

● donner un statut d'autonomie et réduire le "gaspillage" à Radio-Québec et à l'Office d'information et de publicité, qui seront soumis à un contrôle parlementaire;

● planifier et regrouper à Radio-Québec tous les services de production audiovisuelle du Québec;

● négocier, enfin, avec le gouvernement central, la participation du gouvernement québécois aux décisions concernant les politiques éditoriales en matière de radio et de télévision.

Dans sa déclaration à la conférence d'Ottawa, le 15 septembre, le premier ministre Bourassa a dit qu'il serait contraire à la logique que le gouvernement québécois reste étranger aux moyens, de communications (satellites, télévision, radio) et que le Québec est en mesure d'apporter une contribution de première valeur, "du simple fait que notre niveau de gouvernement est par la force des choses l'interprète le plus proche de la réalité sociologique des Québécois".

C'est à partir de ces principes que le Québec estime que la télévision éducative, par exemple, relève de la "juridiction absolue" du Québec, et qu'il veut que Radio-Québec devienne son propre diffuseur et non plus un simple locataire de temps d'antenne.

Ce n'est donc pas — contrairement aux aspirations secrètes de certains députés libéraux à une quelconque chasse aux sorcières contre les "méchants" journalistes — que la commission parlementaire se livrera. Elle ne se bornera pas plus à étudier les doléances et revendications de la Fédération professionnelle des journalistes.

Elle pourrait aboutir, toutefois, à des recommandations précises concernant la formation d'un conseil de presse tripartite (employeurs, journalistes et public).

Mais elle voudra surtout envisager "le droit à l'information libre et complète" dans une perspective globale qui satisfasse aux aspirations profondes des Québécois, au-delà des lignes idéologiques. C'est un beau programme sur le papier. Pourvu que la montagne en mouvement n'accouche pas d'une souris comme l'an dernier!

TRUDEAU

courir à la fastidieuse procédure des amendements. Ce travail d'examen et d'amendements aura été fait au préalable dans les quatre commissions.

Rapportons les grands objectifs de ce congrès biennal (qui fait suite à celui de 1968 au cours duquel M. Trudeau avait été élu leader): 1) établir les politiques de base du parti; 2) faire une révision de la constitution et des structures du parti (plusieurs projets de résolution, dont quelques-uns du Québec, tendent à modifier la constitution et les structures du parti); 3) recevoir du chef du parti un compte rendu de "la considération accordée aux résolutions adoptées au congrès précédent, des décisions prises à la suite de ces résolutions et des raisons motivant ces décisions"; 4) en conformité de la constitution du parti, un scrutin secret sur une résolution demandant la convocation d'un congrès de leadership est automatiquement inscrit à l'ordre du

\$1.200 pour la
Maison du chômeur

La Maison du chômeur a reçu hier \$1.200 d'une donatrice anonyme. Cette somme permettra de défrayer la location de l'entrepôt de la rue Saint-Jacques ouest jusqu'en avril 1971.

Un des organisateurs de la Maison du chômeur a déclaré que grâce à cette somme, des établis pourraient être construits, ce qui permettra aux sans travail de s'adonner à des travaux manuels.

Le porte-parole a ajouté que c'est ce matin que la Maison du chômeur ouvrira ses portes.

radio / télévision
La crise éclate

par Gilles Constantineau

Depuis mardi dernier, l'émission "Format 60", du réseau français de Radio-Canada, est orpheline.

Ni le producteur-délégué de l'émission, Claude Sylvestre, ni celui des deux réalisateurs "généralistes" (en l'occurrence Pierre Charlebois) qui eût dû signer la mise à l'antenne de mardi n'ont en effet consenti à inscrire leur nom au générique de Format 60. Il est de plus douteux que l'émission de ce soir soit signée.

Les réalisateurs sont, par leur convention, autorisés à ne pas signer une émission qu'ils mettent en ondes, dans certaines circonstances exceptionnelles. La chose est extrêmement rare et quand elle se produit, c'est généralement que le réalisateur estime qu'on lui a retiré la responsabilité de l'émission.

Que se passe-t-il? Il se passe que par la bande des affaires publiques, la crise de l'information est en train d'éclater à Radio-Canada.

Les réalisateurs de télévision du réseau français tout entier sont en état d'alerte. L'Association des réalisateurs de télévision tient demain, au motel Martinique (à deux pas de la maison-mère, à Montréal), un colloque qu'on appelle euphémiquement "colloque de réflexion" et auquel succédera une assemblée générale spéciale.

Sujet du colloque: la crise de l'information et ses effets sur le travail professionnel des réalisateurs. En tête de l'ordre du jour de l'assemblée qui suit: les résultats du colloque.

C'est une assemblée générale extraordinaire. Les 200 réalisateurs TV du réseau y sont convoqués, de même que les 12 réalisateurs de Radio-Québec (qui appartiennent à l'Association depuis 6 mois). Ils viendront de tous les coins du pays, de Halifax à Vancouver (à l'exception de Toronto, où il existe une autre association). Pour se faire une idée approximative de l'état de la situation actuelle, il convient de souligner que l'Association des réalisateurs n'a pas tenu d'assemblée générale spéciale depuis deux ans. A la dernière, il y a deux ans, il avait été question de participation à un mouvement de grève...

On verra, aux premiers rangs du meeting du matin, les réalisateurs non seulement des services d'information proprement dits (nouvelles et affaires publiques), mais aussi ceux des services connexes comme celui des émissions féminines ("Femme d'aujourd'hui") et celui des émissions religieuses ("5-D") qui n'ont à la bouche, depuis deux semaines, que des propos touchant

leur efforts. Ayant déjà débattu aux niveaux régional, provincial et local quelques-uns des thèmes qui seront inscrits à l'ordre du jour des ateliers (maîtrise de l'économie, pollution, chômage, sécurité sociale, politique des langues, financement des partis, etc.) les délégués seront déjà préparés à participer aux débats qui les attendent.

Pour favoriser l'effort et la discussion, les organisateurs du congrès ont réduit au minimum les manifestations mondaines. La rencontre prendra fin vers 16 heures, dimanche. Les co-présidents de ce congrès, MM. Allen Linden et Jacques Gérin, respectivement de Toronto et de Montréal, affirment dans une déclaration conjointe/ accompagnant une documentation desti-

au contrôle de l'information et à l'auto-censure.

La "réflexion" portera, selon les mots mêmes du président de l'Association, Pierre Charlebois, sur "les retombées des événements d'octobre". On envisagera la possibilité "de mesures de resserrement" imposées par la haute direction à tous les services d'information.

Il faut lire entre les euphémismes, mais ce n'est pas très difficile. La "haute direction" (c'est-à-dire, à toutes fins pratiques, Marc Thibault, directeur de l'information) a-elle donné récemment des directives précises? Pierre Charlebois répond: "Non, mais au niveau de la haute direction, l'affolement d'octobre n'est pas encore passé. Une épreuve de force?"

"Trop tôt pour le dire. Il faudra attendre quelques jours encore." Un affrontement? "Oui, on peut certes parler d'un affrontement." Mais un affrontement portant sur quoi? "Sur une foule de petits faits précis qui, pris isolément, fausseraient la perspective d'ensemble."

On retrouve là l'effet des procédés couleuvriers utilisés par la direction du réseau et particulièrement celle de l'information depuis plusieurs semaines. Il n'y a pas de mémorandums compromettants au dossier, pas de grosses décisions officielles et bruyantes, pas de gênantes déclarations de principe, mais "une foule de petits faits précis" qui sont autant de petits coups de lancette.

C'est bien le hasard? (mais est-ce le hasard?) a voulu que cette "foule de petits faits" se cristallise autour d'une émission: Format 60, et soit reconnue avant qu'il ne soit trop tard.

Si on veut parler de perspective, disons que l'équipe de Format 60 apprendrait, il y a une semaine exactement, que la sienne changeait. Tout doucement, insensiblement. De la bouche même du superviseur des deux "Format", Paul-Marie Lapointe, cette équipe apprendrait que la haute direction de Radio-Canada percevait Format 60 comme "une émission de combat". Elle ne pouvait le tolérer et, jouant sur des directives antérieures concernant le rôle des superviseurs, retirait toute autorité de décision aux réalisateurs et au producteur-délégué. Ni les réalisateurs ni le producteur-délégué n'allaient désormais pouvoir décider si le contenu de Format 60 était acceptable ou non. Le superviseur le ferait pour eux.

Mais le superviseur, en l'occurrence, est l'un des deux grands superviseurs des affaires publiques (l'autre est Mario Cardinal, de l'émission radio "Présent") qui, au matin de la proclamation des

mesures de guerre, avaient opposé un "non" retentissant aux ukases par lesquels Marc Thibault avait tenté de court-circuiter la puissance de décision de tous les cadres intermédiaires.

La crédibilité de Paul-Marie Lapointe est depuis lors très tenue, à l'intérieur de Radio-Canada. Si tenue qu'en pratique ses décisions seront celles du directeur des affaires publiques, Lorenzo Godin. Celui-ci, tout comme le directeur des nouvelles, Pierre Charbonneau, est une "créature" de Marc Thibault, incapable de prendre une décision importante sans s'en remettre au magister de la Place Ville-Marie.

Le mécanisme était clair et net et fut immédiatement compris ainsi: désormais, Marc Thibault serait omniprésent dans le contenu de Format 60; c'était, de plus en plus ouvertement, la censure pour vrai.

Voilà pourquoi la première émission d'affaires publiques du réseau français de la télévision canadienne n'est plus signée depuis une semaine. Voilà pourquoi son équipe au complet a compris que "nous suivons les directives ou nous prenons la porte". Voilà pourquoi les 200 réalisateurs du réseau tiennent demain une réunion d'urgence, "la première assemblée spéciale, précise le président de l'Association, à se tenir au niveau de l'exercice de la profession".

On se demandera: et Format 30? La réponse est simple. Primo: Format 30 a une équipe-maison à laquelle on ne peut faire le chantage du congédiement. Secundo: la haute direction "ne perçoit pas Format 30 comme une émission de combat".

Pour ce qui est de l'esprit de "combat" (ce mot ridicule couvrant sans doute, aux yeux de la direction, l'agressivité normale sans laquelle un journaliste compétent ne peut faire de bon reportage), il ne semble pas que le grand public l'ait "perçu", lui, de façon défavorable.

La dernière moyenne trimestrielle des cotes de Format 60, le printemps dernier, ne tirait en effet qu'à 11 p. cent, à l'étendue du réseau. Depuis le début de la saison, la cote réseau de la même émission oscille autour de 16 p. cent, c'est-à-dire 5 p. cent de plus, ce qui lui fait quand même plus de 600.000 auditeurs. Dans la région du Montréal central, le Format 60 du mardi a même atteint, entre le 28 septembre et le 18 octobre, la cote moyenne de 23 p. cent: c'est à peine 4 p. cent de moins que "Quelle famille", et 2 p. cent de moins que "Le paradis terrestre".

née aux congressistes et à la presse, qu'il faudra faire des choix appropriés pour mater la violence et l'anarchie qui prennent place, depuis quelques années, au Canada.

"A la clôture de notre congrès, dans la soirée du dimanche, le 22 novembre, déclareront-ils, nous aurons montré, espérons-nous, que la démocratie active et le dialogue intelligent, constituent des moyens de réforme plus efficaces que la violence exercée dans les rues."

MM. Linden et Gérin soutiennent aussi que les Canadiens doivent maintenant façonner la société des années 70, une société qui peut encore se réaliser "de façon démocratique, et en procédant à des choix rationnels, malgré les efforts menés par certains gens, depuis quelques semaines, pour nous imposer leurs vues par la violence et des menaces."

L'Association des Jardiniers-Maraîchers proteste

L'Association des Jardiniers Maraîchers de la Région de Montréal s'oppose énergiquement aux ambitions de l'U.C.C. en ce qui concerne toute l'horticulture. Cet article a été écrit en réponse à l'article paru dans le Devoir le 13 novembre 1970. Nous trouvons étrange que l'U.C.C. déclare qu'elle aura à étudier la possibilité de changer les structures de la Fédération des Syndicats Maraîchers du Québec.

Les ambitions de l'U.C.C.

Déjà nous pouvons découvrir, à la lecture de leurs affirmations, les ambitions déréglées des officiers supérieurs de l'U.C.C. qui tentent de prouver qu'ils ont l'entier support du gouvernement Bourassa et tout spécialement de l'hon. Normand Toupin, ministre de l'agriculture. Les Jardiniers connaissent très bien l'hon. Normand Toupin qui a eu l'amabilité, des premières semaines qu'il a occupé le poste de ministre de l'agriculture, de leur rendre visite à Sherrington. Au-delà de 3.000 jardiniers-maraîchers se sont réunis afin de connaître leur ministre et l'entendre. Tout est très impressionné du franc parler du Ministre qui a affirmé que notre association, si bien établie, serait le lien entre son ministère afin d'étudier et de voir au progrès maximum des jardiniers.

Nous sommes convaincus que nos dirigeants et représentants des comités horticoles du Québec ne se laisseront pas influencer par l'U.C.C. Nous invitons tous les partis d'opposition à participer à ces débats en temps et lieu au parlement. Tout autre organisme agricole doit continuer d'exister comme nous voulons que l'U.C.C. continue son travail en industrie laitière, dans le forêt ou dans tout autre domaine agricole qui consentirait à la suivre. Que l'U.C.C. commence à mettre de l'ordre dans ce qu'elle a entrepris, ce qui n'est pas pour demain, malgré les millions en subsides accordés par les deux gouvernements à leurs membres ou non-membres.

Nous comprenons que pour une centaine d'officiers supérieurs à l'U.C.C. il n'y aurait plus de problèmes de finance; l'argent entrerait régulièrement grâce aux prélèvements faits sur tout ce que les cultivateurs vendraient. Nous connaissons plusieurs pays qui ont installé un seul contrôle en agriculture et tous nous en connaissons les pauvres résultats. Agir comme l'U.C.C. le veut ce serait créer un gigantesque monopole ou cartel où l'agriculture paierait continuellement afin d'entretenir un certain groupe de non producteurs à ne rien faire, grossièrement payés qui s'installeraient pour de longues périodes de temps ou à vie. Quelques fois, "un récompense politique" comme c'est le cas présentement à la région des marchés agricoles québécois pour certains officiers qui ont été parachutés quelques jours avant l'élection du 29 avril dernier. Le Québec fait partie du Canada qui prétend encore appartenir à la démocratie où le travail, l'honnêteté, la compétence, la compétition, la qualité supérieure des produits, ont toujours été les légitimes ambitions de la libre entreprise ce qui a fait aujourd'hui ce que nous sommes. En agriculture plus une exploitation a de l'envergure plus c'est risqué et moins il y a de profits. Nos économistes en "AGRICULTURE" affirment le contraire depuis 10 ans qu'ils disent qu'il y a de la concurrence et de grandes pertes ont été enregistrées.

Des marchés publics à la disposition de tous

En agriculture ceux qui doivent être protégés ce sont les petits d'abord. Rendons les "Petits" prospères; protégeons nos productions de légumes contre une importation non contrôlée en période de production. Mettons à la disposition des agriculteurs des marchés publics dans tous les villages et villes. Installons de ces marchés publics en dehors des limites

Publicité payée par l'Association des Jardiniers-Maraîchers.

des villes, où le terrain ne coûte pas cher, et toute la population pourra acheter les produits du Québec. Le grand commerce organisé malgré ces bonnes intentions de distribuer les légumes du Québec est trop porté à importer les produits de tous les pays du monde toujours dans le but de dépasser leurs concurrents et souvent accompagné de méthodes de marketing qui n'ont qu'un but: du profit pour les actionnaires, même au détriment de l'économie du Québec.

Un actif intéressant

Notre Association a plus de 60 ans d'existence et tout son bureau de direction est toujours composé de Jardiniers Maraîchers pratiquants. Elle a à son actif la construction du Marché Central qui vaut au delà de \$7 millions dont 50% est payé. Elle détient avec ses membres le 2/3 des actions ordinaires; la balance des actions de contrôle appartenant à la Coopérative Fédérée. Le marché des Jardiniers situé à 1,200 Chemin St-Jean est aussi à cent pour cent la propriété de notre Association avec aucune dette à payer.

Un projet à réaliser

Notre association a l'intention de continuer d'ouvrir des marchés publics à travers la province et de les administrer comme les deux marchés déjà mentionnés. Chaque marché créera de 25 à 50 emplois sans compter les centaines de cultivateurs qui fréquenteront ces marchés. Le grand public veut de ces marchés et attache une grande importance à connaître les gens de la compagnie ou Québec.

Un peu d'histoire...

Il y a quelques siècles 60.000 Québécois étaient abandonnés à leur sort dans un pays non défriché et avec pratiquement pas d'outillage; ils n'ont pas eu peur du travail et tout ce qui leur était nécessaire provenait de la terre, agissant ainsi rapidement ils créèrent un marché gigantesque et cent pour cent de leurs profits était dépensé entre eux. C'est grâce à ce système qu'aujourd'hui nous sommes 6 millions avec la différence que notre mode de Vie exige que nous dépensions 60% de notre argent dans l'achat de produits importés.

Des conséquences désastreuses...

Résultat 200.000 chômeurs au Québec. Quelle Honte! L'avec les richesses que nous possédons et dire que si on établissait un contrôle sur l'agriculture le nombre des malheureux chômeurs doublerait et triplerait.

Une suggestion et un avertissement

Si notre gouvernement présent n'est pas assez fort pour sauver notre liberté d'action en agriculture, qu'il abandonne la région de Montréal aux Américains et portant de là, peut-être aurons-nous une clientèle à cent pour cent en fruits et légumes du Québec avec des prix doubles et triples. Les Jardiniers-Maraîchers quitteront le Québec plutôt que d'être dominés par l'U.C.C. qui n'a aucune compétence en Horticulture et commercialisation de ces produits. Nous faisons confiance à nos dirigeants qui ne tomberont sûrement pas dans ce triste piège qui sent le mauvais socialisme et même le communisme.

L'Association des Jardiniers-Maraîchers
Par: Paul Boudrias, prés.

AVIS AU PUBLIC

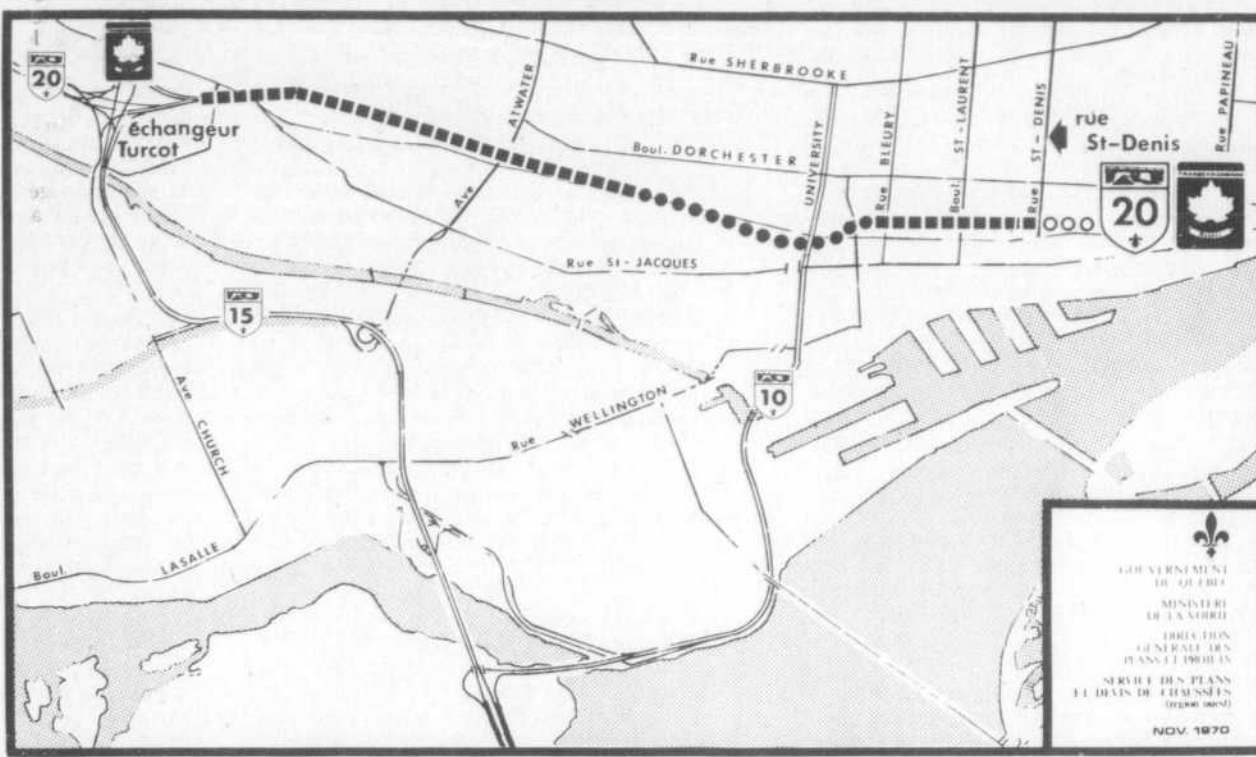
GRANDE VENTE DE LIQUIDATION
SANS PRÉCÉDENT
DE PEINTURES À L'HUILE

présentement à

La Galerie Royale

1420 ouest, rue Sherbrooke

845-4383



A la sortie de l'échangeur Turcot, dans l'ouest, la route transcanadienne, qu'on prolongera vers l'est dès cet hiver s'étagera en flanc de colline puis en charpente avant de plonger en tunnel à la hauteur de la rue Guy et de refaire surface à la rue Jeanne-Mance. Elle disparaîtra à nouveau en profondeur à la rue Sanguinet pour faire place à un parc et à des habitations. Plus à l'est, elle sera construite en contre-bas ou en tranchée ouverte.

Cardinal n'irait pas au défilé patriotique

Protéger sa maison
est une économie

LES GOUTTIÈRES HO-DO
sans joint
installée exclusivement par

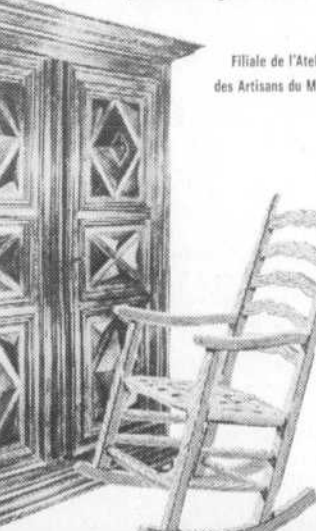
PRIMEAU MÉTAL
sont la meilleure protection.
Émaillé, galvanisé, cuivre.

Estimation gratuite

Montréal et Banlieue	322-4161
Québec et Banlieue	872-9244
Hull et Banlieue	776-2545
Ottawa et Banlieue	822-2544
Cornwall et Banlieue	933-2544

Au Bucheron

Filiale de l'Atelier
des Artisans du Meuble



MEUBLES DE TOUTES ÉPOQUES...
Haute Époque — Renaissance — Louis XIII — XIV
Louis XV — XVI et Rustique Canadian

"Le meuble de style ancien avec le confort moderne"

9943, Rue Cobourg - Montréal-Nord - Tél.: 323.6240

WEEK-END MARATHON

Groupe expérientiel didactique

Ouvert aux professionnels de la Santé Mentale et de l'Éducation, désireux d'utiliser le groupe comme instrument de travail.

Dates: 5 et 6 décembre 1970

Renseignements: Tél.: 522-1518

Institut des Relations Humaines,
2120 est, rue Sherbrooke,
Montréal, Qué.



VIENT DE PARAÎTRE...

VOS ALIMENTS SONT EMPOISONNÉS

par PAUL LEDUC, L.S.P.

- Un problème brûlant d'actualité: Les poisons que pour des raisons de profits on met dans nos aliments.
- Une étude sérieuse, documentée qui a parfois le ton du pamphlet.

AUX ÉDITIONS DU JOUR



ÉDITIONS DU
JOUR..

Président et
directeur général
Jacques Hébert

En vente partout \$3.00 - Distribué par le Service des Messageries des Éditions du Jour, 1651, Saint-Denis, Montréal 129 - Tél.: 849-8328. (si la ligne est occupée: 849-2228)

éditorial

Chômage: de Québec à Ottawa

Les travaux routiers annoncés mercredi par le premier ministre Bourassa contribueront utilement à la relance de l'économie du Québec, au printemps de 1971. Le chef du gouvernement a précisé que ce programme n'est qu'une des nombreuses mesures qui seront adoptées pour lutter contre le chômage et la déchéance consécutive d'environ 200.000 travailleurs et de leurs familles: il faudrait cependant que certaines de ces autres mesures aient une portée immédiate. Car les déboursés de \$172 millions qu'exigeront la construction des divers tronçons routiers s'échelonnent sur une période d'un an ou plus; les travaux ne débiteront vraiment que dans quelques mois, de sorte que les 12.000 emplois promis ne commenceront d'apparaître que vers la fin de l'hiver.

Entre-temps, les allocations versées sous l'empire de la nouvelle loi d'assistance sociale viendront en aide aux plus éprouvés — on peut d'ores et déjà prévoir un gonflement des déboursés de la trésorerie sous ce poste. Mais il ne faudra pas hésiter à verser temporairement des allocations supplémentaires; car les dépenses de consommation ainsi financées ajouteront opportunément à la demande globale; elles stimuleront la production, l'embauche et même, éventuellement, les investissements privés. Sans doute cela pourrait-il taxer indûment le budget du Québec; mais rien ne s'oppose à ce que les mesures de soutien ou de relance administrées par Québec émarquent en partie au budget fédéral.

Quoi qu'on fasse et quoi qu'on dise, en effet, Ottawa reste le maître de la conjoncture économique, au Québec comme dans l'ensemble du Canada. Les provinces peuvent dépenser — car un très grand nombre de leurs programmes sont susceptibles d'être rajustés à courte échéance, en hausse ou en baisse, afin de maintenir la demande globale au niveau du plein emploi. Mais en dernière analyse, c'est Ottawa qui doit financer la relance de l'économie. Deux grands leviers de commande sont à sa disposition: la politique monétaire et la politique budgétaire.

En accélérant l'expansion de la masse monétaire, la Banque du Canada peut faire chuter les taux d'intérêt et accroître l'offre de crédit. Formellement, le gouverneur de la banque gère la monnaie de façon autonome; mais il est contraint de démissionner dès que le ministre des finances exprime son désaccord avec l'une ou l'autre de ses décisions. Le cabinet fédéral est donc responsable, en dernière analyse, de l'orientation de la politique monétaire.

Un accroissement du volume du crédit permet aux entreprises et aux ménages de financer à meilleur compte, soit leurs investissements, soit leurs dépenses de consommation; mais il n'a aucune valeur contraignante. Toutefois, le gouvernement central peut profiter du crédit disponible pour accroître ses dépenses en sus de ses rentrées

fiscales, ou encore pour réduire les impôts; l'impasse budgétaire qui apparaît alors est financée par vente d'obligations à la Banque du Canada.

Une augmentation des dépenses fédérales peut prendre la forme, soit de virements de fonds aux provinces — qui s'empressent de les remettre dans le circuit économique — soit de paiements de sécurité sociale aux marginaux — qui accroissent immédiatement leur consommation — soit de dépenses en bonne et due forme: travaux publics, achat d'équipement, salaires, et le reste. En général, l'augmentation des dépenses publiques aura un "effet multiplicateur" plus grand (c'est-à-dire qu'il stimulera davantage la production et l'embauche) qu'une réduction d'impôts qui, elle, ne se traduira pas entièrement en dépenses de consommation ou d'investissement.

Tout cela pour dire qu'il est vain de harceler le gouvernement du Québec au chapitre du chômage; tout cela pour dire aussi que l'on ne peut attendre le rétablissement du plein emploi des travaux routiers annoncés par M. Bourassa, ou de tout autre programme qu'il pourrait lancer en mobilisant les seules ressources de sa trésorerie. Nous continuons de souhaiter que le gouvernement Trudeau opte résolument et une fois pour toutes, inflation ou pas, déficit ou pas, pour une politique de plein emploi. En attendant, le premier ministre du Canada et quelques-uns de ses collègues, dont Jean Marchand, le ministre de l'expansion économique régionale, nous ont promis "d'ici dix jours" un train de mesures d'urgence pour résorber le chômage. On aurait mauvaise grâce de faire la lippe.

Au chapitre de la politique monétaire, Ottawa ne pourrait guère faire beaucoup plus, à l'heure actuelle, sans injecter dans le circuit économique des pressions inflationnistes qui ne manqueraient pas de remonter à la surface dans six mois. En trois étapes, depuis le printemps dernier, la Banque du Canada a relâché les contrôles monétaires. Déjà, avant le quatrième abaissement du taux d'escompte en moins de six mois qui a été annoncé le 10 novembre, le rythme d'expansion de la monnaie et du crédit paraissait adéquat. L'argent n'est plus rare, signalait avec raison cette semaine le ministre des finances; mais encore faut-il que les entreprises et les ménages soient d'humeur à emprunter. Comment les motiver? Voilà qui est devenu, semble-t-il, depuis la publication des derniers chiffres du chômage, la préoccupation majeure de M. Benson, de ses conseillers économiques et de tout le cabinet Trudeau.

On a trouvé durs, même injustes, rue Wellington, certaines critiques formulées récemment à l'endroit de la politique économique du gouvernement Trudeau. "Peut-être nous sommes-nous trompés, mais nous ne sommes pas des barbares", précise-t-on. Il semble en effet, que l'on ne s'attendait pas à une telle aggravation du chômage; néan-

moins M. Benson prévoyait explicitement, dans son budget du mois de mars, que le nombre des sans-travail irait en augmentant. "Certes, mais ce budget était déjà modérément expansionniste en regard de celui de l'année précédente; et à mesure que le chômage augmentait, le gouvernement a pris des mesures pour stimuler l'économie", ajoutait-on.

Cela est vrai, mais en partie seulement. Le budget de mars prévoyait des dépenses de \$12.9 milliards, des revenus de \$13.2 milliards — donc un surplus de \$250 millions. Depuis le début de l'année financière, le ralentissement de l'économie a gonflé les dépenses — particulièrement au chapitre de la sécurité sociale — et réduit le rendement des impôts; c'est ce qu'on appelle le jeu des "stabilisateurs automatiques" de l'économie et ces rajustements ne résultent en aucune façon d'un changement d'orientation de la politique économique.

En conséquence, seulement la moitié du demi-milliard de dépenses supplémentaires annoncées plus tôt cette semaine par le président du Conseil du Trésor sont "discretionnaires", en ce sens qu'elles résultent d'une décision consciente du gouvernement; et de ce \$250 millions, \$60 millions seulement seront affectés directement à la réduction du chômage.

Il reste que ces rajustements représentent une nette amélioration sur le budget présenté en mars par M. Benson. L'excédent budgétaire a fondu; et une impasse de \$150 millions s'est ouverte entre les revenus et les dépenses du gouvernement central. Sur la base des comptes nationaux — qui ajoute au budget des ministères celui des sociétés d'Etat, tel la Société centrale d'hypothèque et de logement — l'impasse atteint désormais \$450 millions; c'est la mesure du pouvoir d'achat que le Trésor fédéral injecte dans l'économie.

Mais le gouvernement doit faire davantage; et tout indique qu'il est disposé à le faire. Car le budget supplémentaire présenté mardi par M. Drury n'avait rien à voir avec les mesures d'urgence annoncées par MM. Trudeau et Marchand. D'ici une semaine ou deux, le ministre des finances annoncera vraisemblablement, soit dans le cadre d'un mini-budget, soit par simple déclaration au Parlement, qu'Ottawa ajoutera encore à la demande globale. Combien? On voit mal comment M. Benson pourrait s'en tirer à moins de \$200 millions.

Comment? Réduira-t-on les impôts? C'est peu probable. Offrira-t-on des subventions spéciales aux provinces? C'est très possible. Augmentera-t-on certaines allocations sociales — les pensions de vieillesse, par exemple? Ou préférera-t-on accélérer la mise en chantier de certains travaux publics? Le gouvernement a l'embaras du choix, maintenant qu'il a trouvé la volonté d'agir.

Claude LEMELIN

TOUTE RÉBELLION N'EST PAS UN CRIME

par WILFRID LAURIER

J'en appelle maintenant à tous les amis de la liberté dans cette Chambre: j'en appelle, non seulement aux libéraux qui siègent autour de moi, mais à tous les hommes qui ont dans la poitrine le cœur d'un Anglais, et je leur pose la question: quand des sujets de Sa Majesté ont pétitionné pour leurs droits pendant des années, et que ces droits n'ont pas été seulement perdus de vue, mais foulés aux pieds, et quand ces hommes risquent leur vie les armes à la main et se mettent en révolte, est-il un seul membre de cette Chambre qui dira que ces hommes ne devraient pas recevoir grâce de la vie par le fait même de se voir réintégrés dans la légitime possession de leurs droits? est-il un membre de cette Chambre qui ne dira pas que les criminels dans cette rébellion, — s'il y a eu des criminels — sont, non pas ceux qui se sont battus, qui ont versé leur sang, qui sont morts, mais les hommes qui occupent ici, devant moi, les sièges ministériels?

Monsieur l'Orateur, la rébellion est toujours un mal, c'est toujours une offense contre la loi fondamentale des nations; moralement, ce n'est pas toujours un crime. Dans la semaine même qui a précédé l'exécution de Riel, le ministre de la Milice a ainsi exprimé son opinion sur les rebelles: "Je déteste tous les rebelles; je n'ai aucune sympathie pour la rébellion, bonne, mauvaise ou indifférente". Je dis plutôt, ce qui est détestable — j'emploie le mot dont l'honorable monsieur s'est servi — ce qui est détestable, ce n'est pas tant la rébellion que le despotisme qui engendre la rébellion; ce qui est détestable, ce ne sont pas les rebelles, mais les hommes qui, ayant les avantages du pouvoir, en remplissent pas les devoirs; ce sont les hommes qui, ayant le pouvoir de redresser les torts, refusent de prêter attention aux pétitions qu'on leur adresse; ce sont les hommes qui, lorsqu'on leur demande un pain, donnent une pierre. L'honorable monsieur déteste tous les rebelles, dit-il. Je me demande s'il comprend dans ce sentiment de haine le grand rebelle dont la fière statue se dresse ici, pour ainsi dire à la portée de mon bras. J'oserai dire que si cet homme, auquel le gouvernement canadien a fait élever une statue ici, avait pu revenir à la vie aujourd'hui et reprendre sa place sur les

bancs des ministres, il se serait rappelé qu'un jour il avait été rebelle lui aussi.

Mais j'ai vu un temps où le ministre de la Milice n'éprouvait pas cette horreur des rebelles qu'il professe aujourd'hui. J'ai vu un temps où le ministre de la Milice avait pas pour les rebelles cette haine implacable qu'il affichait publiquement à la face du pays, pour ainsi dire à la portée de voix d'un malheureux condamné à mort; j'ai vu un temps où le ministre de la Milice avait dans le cœur la plus vive sympathie précisément pour ce même rebelle auquel il a fait allusion et dont il a sonné l'aveance le glas funèbre lorsqu'il est allé à Winnipeg protester de sa haine pour la rébellion. Riel avait déjà été rebelle une fois; il avait déjà été mis en accusation auparavant, non pour simple rébellion, mais pour meurtre compliqué de rébellion. Cet honorable monsieur, qui maintenant éprouve une telle haine pour les rebelles, ouvrit la bouche en cette occasion. Dans une certaine circonstance, cette Chambre fut saisie de résolutions ayant pour effet de couvrir d'amnistie toutes les offenses se rattachant à cette rébellion et tous les insurgés, à l'exception de Riel et de quelques autres, à qui l'on accordait même une amnistie mitigée. Eh bien, l'honorable monsieur a pris la parole dans cette occasion. A-t-il alors proclamé, comme il le fait aujourd'hui, son horreur pour la rébellion? A-t-il alors tenu le langage qu'il a tenu récemment à Winnipeg? A-t-il dit qu'il détestait tous les rebelles? A-t-il dit: "J'éprouve une haine extrême pour tous les rebelles; je n'ai aucune sympathie pour la rébellion, bonne, mauvaise ou indifférente"? Non, mais voici ce qu'il a dit:

"M. Caron dit qu'il votera contre la résolution parce qu'elle ne donne pas une solution complète des difficultés du Nord-Ouest. Ayant voté contre l'expulsion de Riel de cette Chambre, il ne peut voter son bannissement du pays. Une amnistie complète serait la seule solution pratique, et il est convaincu que les mêmes difficultés vont recommencer l'an prochain". Monsieur l'Orateur, tel était le sentiment de l'honorable monsieur à cette époque. Eh bien, si alors Riel avait droit à une amnistie pleine et entière, n'avait-il pas droit, au moins, à une commutation de peine après la dernière rébel-

lion, qui n'avait pas été asombrée par un acte comme celui qui avait ensanglanté les pages de la première rébellion? L'honorable monsieur a dit naguère, il a répété maintes et maintes fois que la première rébellion était parfaitement justifiée. Or, si la première rébellion était justifiée la seconde ne l'était-elle pas également? Où en seraient les Métis aujourd'hui si cette dernière rébellion n'avait pas eu lieu? Auraient-ils obtenu les droits dont ils jouissent maintenant? Je déclare que le gouvernement a été trouvé coupable, devant l'opinion publique, de n'avoir cédé que devant l'insurrection, et non pas devant les justes représentations des Métis, et qu'il a littéralement forcé ces gens à se révolter.

Monsieur l'Orateur, voilà ma pensée telle que je l'ai déjà exprimée dans d'autres occasions. J'en appelle, cette fois, comme j'en ai appelé ailleurs, à tous les amis de la liberté, à tous ceux qui, pendant ce dernier quart de siècle, ont senti palpitier leur cœur chaque fois qu'on se battait en quelque coin du monde pour la cause de la liberté; à tous ceux qui ont sympathisé avec les Italiens, lorsqu'ils délivraient leur pays du joug de l'Autriche; avec les Américains, dans leur lutte de Titans pour l'unité nationale et la suppression de l'esclavage des noirs; avec les Mexicains dans leur triomphante résistance à la domination étrangère que l'Empereur des Français cherchait à leur imposer; avec les Français eux-mêmes dans leurs efforts généreux, bien que souvent mal dirigés, pour élever eux ce boulevard de la liberté, le gouvernement parlementaire et responsable; avec les populations du Danube, lorsqu'elles ont cherché à se débarrasser de la dégradante domination des Turcs. Et lorsqu'enfin... enfin... un groupe de nos propres compatriotes se lèvent les armes à la main pour revendiquer des droits longtemps méconnus, des droits dont le champ des qu'ils les eurent réclamés, par la voix de leurs élus, devrons-nous n'avoir aucune sympathie pour eux?

(Extrait du discours sur l'exécution de Louis Riel, prononcé par Wilfrid Laurier à la session de 1886, traduit de l'anglais, et rapporté dans: Sir Wilfrid Laurier, Discours à l'étranger et au Canada, Ed. Librairie Beauchemin Ltée, 1909, Montréal, pp. 216-219.)

bloc-notes

Le vérificateur des comptes : chien de garde ou bureaucrate ?

Même s'il agit depuis toujours sous l'empire d'un statut plutôt boiteux (Loi pourvoyant à l'administration financière du Canada, Statuts refondus du Canada, 1952, chapitre 116, partie VII), le vérificateur général des comptes publics occupe, dans l'administration fédérale, une place de choix qui en fait un personnage redouté des gouvernements. Nommé par le gouverneur en conseil, il détient son poste, moyennant bonne conduite, jusqu'à l'âge de soixante-cinq ans, et ne peut être révoqué (à l'instar des juges de la Cour supérieure) que sur une adresse conjointe des deux chambres.

La loi astreint naturellement le vérificateur à des devoirs généralement arides et techniques. Il doit vérifier si les comptes de l'Etat sont tenus d'une manière "fidèle et convenable"; si les deniers publics ont été dépensés conformément à la volonté du législateur, si les règles et procédures administratives en vigueur assurent un contrôle efficace de la perception et de l'emploi des deniers publics. Son rôle au sein du gouvernement s'apparente à celui du vérificateur indépendant auprès d'une entreprise privée, sauf qu'il dispose, pour son travail, d'un personnel nombreux (environ 240 personnes) et de pouvoirs d'enquête très étendus.

Mais il y a plus. Une clause de la loi actuelle autorise le vérificateur à signaler à l'attention du parlement "tout autre cas (en plus des manquements ou carences définis dans la loi) qui, d'après lui, mérite d'être porté à l'attention de la Chambre des communes". Le vérificateur actuel, M. A.M. Henderson, qui occupe son poste depuis 1960, a interprété très libéralement cette disposition sibylline depuis quelques années. Dans ses rapports annuels devenus célèbres, il s'est servi à maintes reprises de l'article 70 de la loi pour signaler à l'attention du parlement des cas flagrants de gaspillage et de mauvaise administration qui ne relevaient peut-être pas strictement de l'autorité d'un vérificateur mais qui fussent probablement passés inaperçus sans l'intervention de M. Henderson.

Le gouvernement Trudeau, qui supporte très mal la critique, a pris ombrage de ces incursions trop libres du vérificateur dans des domaines qu'il voudrait réserver aux parlementaires (lisez, en pratique, au seul pouvoir exécutif). D'où le

projet de loi qui vient d'être déposé aux Communes par M. Drury et qui confirmerait strictement et rigide-ment le vérificateur aux seules tâches de vérification comptable.

La presse anglophone, à juste titre, s'est élevée de manière à peu près unanime contre cette disposition d'un projet de loi qui semble, par ailleurs, pertinent et justifié. En un temps où l'on s'interroge de plus en plus, même dans le secteur privé, sur la discrétion excessive des comptables-vérificateurs, sur le laxisme des rapports comptables qui cache souvent en pratique ces actes de mauvaise administration ou de fraude pure et simple, il est bizarre et inacceptable qu'on veuille, dans le secteur public, réduire cette fonction à une dimension légaliste et bureaucratique.

On invoque, pour justifier le projet gouvernemental, l'autorité suprême et inaliénable du parlement. C'est de la foutaise. L'administration publique est devenue tellement complexe et multiforme, de nos jours, qu'il serait illusoire de prétendre conférer au parlement une tâche dont on aurait dépeupillé le vérificateur. Celui-ci, en plus de son rôle technique, a joué jusqu'à maintenant un rôle éminemment utile de chien de garde. Ce rôle doit lui être conservé. Il peut arriver que le vérificateur erre dans ses jugements; il appartient alors au parlement, qui reçoit les rapports du vérificateur, de se désolidariser de celui-ci là où le vérificateur a été injuste ou outrancier dans ses jugements.

Mais pour que le parlement puisse ainsi se prononcer, il faut qu'une critique précise ait d'abord été formulée. Si on enlève au vérificateur le droit de faire de telles critiques, on assistera soit à une extinction progressive de la critique, soit à une dégradation de la qualité des critiques formulées au parlement, soit encore à la multiplication d'insinuations en provenance de fonctionnaires frustrés qui, en désespoir de cause, refileront des documents à des députés ou à la presse.

L'opposition a promis de livrer une dure bataille au gouvernement au sujet du projet Drury. Elle doit aller jusqu'au bout. Elle n'a pas le droit de laisser museler cette voix exceptionnellement libre qu'a toujours été le vérificateur des comptes dans notre système de gouvernement.

Claude RYAN

Le rôle des pharmaciens

L'autre jour, nous abondions dans le sens d'une étude faite pour le compte de la commission Neveu-Castonguay par le professeur François-D. Lacasse. Avec lui, nous convenions qu'il fallait trouver le moyen de réduire sensiblement le coût des médicaments vendus dans la province de Québec.

Certains points de cette étude, cependant, pouvaient porter à discussion. Le Collège des pharmaciens vient d'ailleurs de les relever avec passablement d'à-propos dans une série de considérations qu'il a adressées à la même commission Neveu-Castonguay.

Le Collège s'indigne notamment de l'apparent mépris affiché par le professeur Lacasse à l'endroit de la profession de pharmacien. Le professeur Lacasse a écrit, à ce propos, dans son étude que "la plus grande partie de travail proprement pharmaceutique à l'officine consiste seulement à distribuer les médicaments selon les ordonnances médicales, c'est-à-dire compter, mesurer à partir d'un grand flacon, les quantités requises — ordinairement un petit flacon". Il laissait entendre, plus loin, que le seul fait de savoir lire et compter était suffisant pour exécuter les ordonnances, et il comparait la distribution des médicaments à la vente des chaussures, des vins ou des aliments.

Ces réflexions portaient sans doute d'un bon naturel. Elles traduisent l'impression de beaucoup de profanes devant le rôle nouveau que l'apparition des grands laboratoires pharmaceutiques a imposé aux pharmaciens d'officine. Mais l'auteur de l'étude aurait dû dépasser cette impression du profane. Si le pharmacien d'officine n'a plus à préparer les médicaments, il doit assumer une responsabilité peut-être encore plus grande, soit celle d'interpréter les ordonnances et les dangers qui en découlent. Le pharmacien, par sa formation qui en fait un spécialiste du médicament, est le seul à pouvoir jouer ce rôle.

Il ne faut pas oublier, comme le dit le Collège, que le médicament n'est pas une marchandise ordinaire. Tous les médicaments sont des poisons en substance. Ils peuvent avoir des effets extrêmement nocifs s'ils ne sont pas administrés correctement. Ils sont de plus en plus puissants et se présentent sous des formes de plus en plus

variées. Il faut vraiment un expert pour procéder à leur identification et à leur distribution.

Le pharmacien a même, à cet égard, des connaissances plus spécifiques que celles du médecin qui prescrit l'ordonnance. Il se doit d'aviser ce dernier de toute erreur qu'il aurait pu faire dans sa prescription, comme de mettre en garde parfois le patient sur les abus qu'il pourrait commettre. Les clients se gênent d'ailleurs de moins en moins pour requérir l'avis du pharmacien, même pour des médicaments qu'ils peuvent obtenir sans ordonnance. Et il est normal qu'il en soit ainsi, mais on voit immédiatement à quels dangers on s'exposerait si on allait laisser la distribution des remèdes à des personnes non spécialisées. Décidément, la vente des médicaments ne peut se comparer à la vente des chaussures.

Protection de la santé

Le pharmacien est responsable de l'ordonnance qu'il exécute. Un vendeur ordinaire ne peut assumer pareille responsabilité. Le public ne saurait être en parfaite sécurité si celui qui reçoit, entrepose et distribue les médicaments n'a pas les connaissances voulues pour les étiqueter correctement, les maintenir dans des conditions idéales, et, surtout, pour en apprécier les effets directs ou secondaires. Les remèdes qui se fabriquent de nos jours, encore une fois, sont si puissants qu'une erreur presque infinitésimale dans le dosage peut être fort dangereuse.

Certains disent que même les pharmaciens, avec l'apparition constante de nouveaux médicaments, sont sujets à de telles erreurs. Mais, au moins, ces hommes ont de longues études à leur crédit et, depuis quelques années, ils acceptent justement de se soumettre eux-mêmes à des cours de recyclage organisés par leur Collège. Le professeur Lacasse ne semble pas avoir été au courant de l'existence de ces cours.

M. Lacasse avait raison de s'élever contre l'exigence de la citoyenneté canadienne pour l'exercice de la profession de pharmacien, mais le Collège en est aussi conscient que lui puisque, depuis trois ans, il a eu recours à des lois privées pour admettre dans ses rangs une soixantaine de pharmaciens qui n'étaient pas citoyens canadiens, et qu'il a déjà réclamé lui-même que la législation soit amendée pour abolir cette exigence.

Le Collège soulève encore d'autres aspects discutables de l'étude

Suite à la page 6

Texte de la directive administrative de Québec concernant la langue française

Une directive administrative concernant la langue française a été envoyée cette semaine à tous les ministres, sous-ministres et présidents des organismes paragouvernementaux. En voici le texte intégral.

"Attendu qu'il est opportun d'uniformiser l'usage des deux langues officielles par les ministères et organismes du gouvernement dans leurs relations avec l'extérieur;

Attendu que la présente directive est une règle de procédure administrative et doit être considérée comme un élément de la politique linguistique générale du gouvernement;

rale du gouvernement;

Attendu que la présente directive n'affecte pas la réglementation qui pourrait exister concernant le caractère de certaines publications gouvernementales (v. g. rapports annuels, manuels de directives administratives, etc.)

En conséquence, il est convenu:

1 — que toutes les communications, verbales ou écrites, de l'administration québécoise avec le résident québécois doivent avoir lieu dans la langue de celui-ci;

2 — que les communications avec les corps publics québécois et avec les sociétés qui font des affaires au Québec, doivent être en français;

3 — que les communications avec le gouvernement canadien doivent être en français;

4 — que les communications avec les gouvernements provinciaux doivent être en français;

5 — que toutes les autres communications de l'administration québécoise doivent se faire dans la langue du correspondant ou de l'interlocuteur."

lettres au DEVOIR

Le Canabis ne fait pas partie de notre culture nationale

Le Devoir, dans son édition du 2 novembre, rapportait les paroles prononcées par M. Jacques Languiand à propos du chanvre (Cannabis sativa). A titre de professeur de botanique à l'Université Laval, je voudrais apporter quelques rectifications aux remarques faites par M. Languiand devant la Commission Le Dain.

Il est faux de prétendre que "Le Canabis fait partie de notre culture nationale, le Canada était au "pot" avant la colonisation française". Marie-Victorin, dans la "Flore Laurentienne" publiée il y a 35 ans (pas 50 ans comme l'affirme M. Languiand), n'a jamais dit que cette plante était indigène au Québec; au contraire, toutes les flores s'accordent pour la dire introduite d'Asie. De plus, Marie-Victorin parle du chanvre cultivé et non du chanvre indien. En effet, le chanvre indien ou le chanvre du Canada est une plante bien différente qui a pour nom Apocynum cannabinum. Cette interprétation est exactement celle que donnait Jacques Rousseau (page 298) dans une étude sur Pierre Boucher, 1684: "Histoire véritable et naturelle des moeurs et productions du pays de la Nouvelle-France vulgairement dite le Canada", publié par La Société Historique de Boucherville, réédition 1964. Tout au long de cet ouvrage, le mot "chanvre"

designé l'Apocyn.

En 1749, Pehr Kalm note le Canabis entre Albany et Saratoga dans l'Etat de New York et il le dit naturalisé, c'est-à-dire, introduit d'un autre continent et maintenant à l'état sauvage, ce qui explique qu'il croît autour des habitations et le long des routes.

L'abbé Léon Provancher, dans sa "Flore Canadienne", publiée en 1882, affirmait: "Le chanvre est cultivé pour les fibres de son écorce qui sont plus fortes et plus tenaces que celles du lin et qui fournissent les meilleures toiles pour voiles et les meilleurs cordages de la marine. La graine dont les volailles sont très friandes, comme généralement sous le nom de Chenévis, fournit une huile siccatrice employée dans la peinture. Les feuilles qui ont une odeur très forte, fournissent un sac narcotique qui sert en Orient à la fabrication du HASCHICH qui les naturels de ces pays mâchent pour se procurer une espèce d'ivresse qui leur amène, disent-ils, les rêves les plus délicieux". L'abbé Provancher est fort bien informé sur l'histoire de la botanique et s'il avait soupçonné la présence de cette plante avant l'arrivée de l'homme blanc, il en aurait sûrement parlé.

En 1886, John Macoun dans son Catalogue des plantes du Canada, précise que le chanvre s'établit

difficilement sous le climat canadien; en effet, cette entité, laissée à elle-même, pourra produire quelques plants et généralement, elle disparaîtra au bout de quelques années. Nous sommes prêts à admettre que dans le sud-ouest du Québec, cette plante peut parfois envahir le bord des routes ou des champs incultes mais, au nord-est du lac Saint-Pierre, elle perd tout-à-fait beaucoup de son agressivité et devient rare.

Je ne crains pas d'affirmer que si je voyais des grandes étendues de chanvre dans le Québec, je considérerais l'intervention de la Gendarmierie du Canada tout à fait justifiée.

Le chanvre est occasionnellement introduit avec des graines servant de nourriture pour les oiseaux en cage; c'est pourquoi, on en trouve parfois quelques plants dans les dépotoirs, mais si nos oiseaux indigènes avaient besoin de cette espèce pour vivre, nous n'en aurions pas beaucoup sur notre territoire, la plante étant beaucoup trop rare.

J'espère que ces quelques commentaires pourront faire entendre un autre son de cloche devant la Commission Le Dain.

Camille ROUSSEAU
département d'écologie.
Québec, — 5-11-70.

LE DEVOIR

Fondé par Henri Bourassa le 10 janvier 1910
Directeur et rédacteur en chef: Claude Ryan
Rédacteur en chef adjoint: Michel Roy
Directeur de l'information: Jean Francoeur
Trésorier: Arthur Lefebvre

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire Limitée, société à responsabilité limitée, dont le siège social est au no 434 est, rue Notre-Dame, Montréal. Il est composé et imprimé par l'Imprimerie Dumont Inc., à 9130 rue Boivin, ville LaSalle. Seule la Presse canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans "Le Devoir".
ABONNEMENTS: édition quotidienne, Canada: 12 mois: \$28.00; 6 mois: \$15.00; 3 mois: \$8.00. A l'étranger: 12 mois: \$40.00; 6 mois: \$22.00; 3 mois: \$12.00. Edition du samedi: 12 mois: \$10.00. Courrier de la deuxième classe: enregistrement numéro 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.
TELEPHONE: 844-3361

des idées

des événements

des hommes

La crise d'octobre

1- La fin de la vague séparatiste

par GILLES LALANDE

M. Lalande est directeur du département de science politique à la faculté des sciences sociales de l'université de Montréal. Il est également président de la commission politique du Parti libéral du Québec. Dans cette libre opinion, dont nous publions la première tranche aujourd'hui, il tire les conclusions qui, à son avis, se dégagent de la crise d'octobre 1970.

La vague séparatiste qui déferlait sur le Québec depuis bientôt dix ans vient de mourir. Elle s'est brisée peut-on dire sur les récents excès du F.L.Q. ou Front de libération du Québec. Telle est la principale conclusion qui, à mon sens, se dégage sur le plan politique de la crise d'octobre '70.

Certains observateurs ont souligné avec raison que les récents agissements du F.L.Q. ont plongé le Québec dans une crise plus profonde que nous ne voulons l'admettre. Cette crise, comme l'a soutenu la Commission exécutive des États généraux du Canada français, "n'est pas un simple accident de parcours". De fait, les événements du mois d'octobre ont marqué un moment d'exaspération de ce qu'on appelle communément chez nous la crise nationale. C'est donc une crise à l'intérieur d'une crise, qui paraît avoir à la fois pour cause et pour conséquence la dernière vague séparatiste de notre histoire, celle des années '60.

Genèse et historique du séparatisme

S'il faut en croire Maurice Séguin du département d'histoire de l'université de Montréal, c'est jusqu'à la conquête qu'il faut remonter pour connaître le sens à donner à l'histoire nationale du Canada français selon "le principe des nationalités". Dans son petit ouvrage "L'idée d'indépendance au Québec-génèse et historique", le professeur Séguin soutient que la période d'avant 1760 est "la seule époque où le séparatisme s'enracine dans la réalité...". C'est là qu'il faut aller chercher l'origine de l'idéologie séparatiste selon laquelle "l'indépendance politique complète est absolument nécessaire pour assurer une maîtrise suffisante de la vie économique et culturelle" du Canada français. Déjà de 1763 à 1837, poursuit le professeur Séguin, le Canada français s'est permis "une singulière aventure séparatiste", grâce au fait que "les Canadiens français formaient par la force des choses une majorité quasi irrédoublable dans le Bas-Canada". C'est l'époque, écrit-il, où les Canadiens français élaborent une théorie de la "nation canadienne". M. Séguin croit cependant qu'un des caractères du séparatisme d'avant 1837, "c'est être un séparatisme dans 50 ou 100 ans".

Soumis aux pressions des forces nord-américaines, poursuit-il, le séparatisme dégénère "même avant 1837" en fédéralisme, préparant ainsi les Canadiens français à accepter "leur annexion, leur provincialisation dans une puissance anglo-saxonne". Justifiant à l'avance de toute évidence la poursuite du mouvement séparatiste à travers l'histoire du Québec, M. Séguin affirme qu'on réalisa enfin en 1840 "l'union des forces anglaises des deux Canadas au-dessus des Canadiens français". Son jugement d'historien lui fait même avancer que "l'Union de 1840 confirmait, dans une infériorité politique d'abord, et économique ensuite, le rôle minoritaire d'une colonisation française manquée". Elle comportait, ajoute-t-il, "des concessions de caractère fédéral envers la minorité". Quant à l'union fédérale de 1867, elle "n'est que l'union législative de 1840 améliorée en ce qui a trait à la prépondérance britannique", et dans laquelle "le Canada français est littéralement annexé, provincialisé au politique et en économique, transformé en un appendice français accroché à une nation britannique".

Après une brève réapparition en surface en 1847-1848, l'idée séparatiste renaît, écrit M. Séguin, avec un immigrant américain, Jules-Paul Tardivel qui, en 1887, croyait à "des bouleversements politiques profonds dans un avenir plus ou moins éloigné" et qui, en 1889, écrivait que "le bon Dieu n'aurait pas entouré notre berceau d'une protection aussi manifeste, aussi spéciale si, dans les desseins de la Providence, nous ne devrions pas parvenir à la plénitude de la vie nationale". Le Canada français, prédit Tardivel, aura "des limites beaucoup plus étendues que les limites actuelles de la province de Québec", mais il prenait la précaution d'ajouter "dans cinquante ans, peut-être...".

En 1922, d'autres séparatistes attendent fébrilement l'éclatement de la Confédération, et leurs successeurs de 1936-1937, plus sensibles qu'eux au fait économique soutiennent que "les seuls moyens efficaces qui nous restent de redresser notre situation économique sont d'ordre politique...". Enfin une dernière vague, celle des séparatistes des années '60, fait pénétrer dans la conscience canadienne-française, écrit le professeur Séguin, "le concept de la nécessité de l'indépendance sur le plan politique d'abord", accomplissant ainsi selon lui "le plus grand devoir, dans l'ordre des idées", qui est "de dénoncer l'aliénation fondamentale, essentielle, dont souffre le Canada français". Et de conclure l'éminent professeur d'histoire, "mais, c'est là un travail de saine de longue haleine...".

La vague séparatiste des années '60

La vague contemporaine de séparatisme paraît être la plus sérieuse qu'ait connue le Québec à ce jour. Dépassant la simple idéologie, le courant séparatiste s'est en effet traduit pour la première fois de sa longue histoire en plusieurs mouvements indépendantistes ou souverainistes, et en groupes d'action politique et para-politique qui ont galvanisé, sinon exacerbé le sentiment nationaliste des Canadiens français. Contrairement aux vagues précédentes, celle-ci, à la faveur des circonstances, prit une dimension universelle inédite qui lui a fait rejoindre rapidement au cours des années '60 le principe de l'auto-détermination des peuples. Dès 1961, Marcel Chaput, dans son livre "Pourquoi je suis séparatiste" traitait de l'indépendance en termes de "libération d'un peuple" et se risquait à caractériser le XXème siècle comme "l'âge d'or des indépendances dans le monde". En 1966, dans "Le colonialisme au Québec", André D'Allemagne évoquait pour sa part la montée du R.I.N. (Rassemblement pour l'indépendance nationale), "nouveau parti politique et socialiste". Enfin de 1966 à 1969, les États généraux du Canada français et le Parti québécois donnèrent successivement et alternativement au séparatisme la légitimité politique qui lui manquait.

Déjà en germe dans le R.I.N., la vague séparatiste des années '60 acquit avec le P.S.Q. (Parti socialiste du Québec) des années '65, dont l'héritier spirituel est le FRAP (Front d'action politique des salariés de Montréal), une importante dimension socio-économique. Ce groupe de séparatistes ne se contentait plus de l'indépendance politique du Québec. Leur but ultime avoué est d'opérer démocratiquement une transformation radicale de l'ordre social dont l'aboutissement doit être selon le manifeste du FRAP, "les travailleurs au pouvoir".

Enfin, la vague séparatiste contemporaine a vu se greffer sur elle depuis 1963 un dernier courant radical non démocratique, au sens habituel de ce terme, dont la préoccupation essentielle est d'ordre révolutionnaire. Ce courant coïncide dans le temps avec une recrudescence de la violence à travers le monde. Il se traduit notamment dans deux groupes restreints le F.L.P. (Front de libération populaire) et le F.L.Q. (Front de libération du Québec), tous deux baptisés à l'instar du célèbre F.L.N. (Front de libération nationale) d'Algérie des années 1958 à 1962. Ce dernier courant, peu difficile à identifier de nos jours, a été officiellement reconnu en juin 1969 par la Commission royale d'enquête sur la sécurité qui nota dans son rapport "qu'il existe en certains milieux (du mouvement séparatiste au Québec) une tendance à recourir à des moyens qui pourraient bien être tenus pour séditeux" et que, "de plus, il ne fait aucun doute que les communistes et les trotskystes portent intérêt au mouvement séparatiste et qu'ils y participent".

De la crise de 1837 à celle de 1970

Cette ambiguïté produite par l'endossement de la part d'éléments aussi disparates que le R.I.N., les États généraux et le F.L.P., de la cause de l'indépendance rendra sans doute plus difficile aux historiens de l'avenir la tâche d'interpréter un phénomène "séparatiste" aussi incongru que le F.L.Q. On peut toutefois se demander si, devant la crise d'octobre '70, les politologues de demain reprendront à leur compte la these courante dans les milieux nationalistes canadiens-français de l'affrontement de deux extrémismes, "celui du F.L.Q. et ceux qui tentent de profiter de la situation pour mettre le Québec à sa place" ou, selon René Lévesque, "celui de l'Établissement fédéral et celui du F.L.Q."? Et les historiens nationalistes canadiens-français ne seront-ils pas tentés quant à eux de reprendre à propos de 1970 ce que l'un d'eux, le professeur Séguin, a fait pour la révolte de 1837, à savoir d'interpréter cette crise en terme de "double soulèvement", ce qui se traduirait dans les circonstances par le double terrorisme, ou la double violence enregistrée non sans empressement par la Commission exécutive des États généraux du Canada français, "une violence sociale et politique" d'une part, et la violence du F.L.Q. d'autre part? Ce que ces mêmes historiens et d'autres sans doute ne pourront pas éviter de montrer cependant, c'est le symbolisme historique des actes du F.L.Q., c'est l'inspiration que les cellules "Libération" et "Chénier" ont tirée de la révolte de 1837-1838, c'est enfin l'indéchiffrable message de "l'indépendance totale des Québécois" du F.L.Q.

Une cause compromise

Pour ce qui est de l'immense majorité de la population du Québec, il me paraît toutefois évident que la cause du séparatisme, de l'indépendantisme ou du souverainisme est dorénavant entendue. Nul en effet ne pourra plus faire au Québec les distinctions qui s'imposent entre séparation, indépendance et souveraineté du Québec d'une part, et libération du Québec d'autre part. Nul ne pourra plus faire croire que l'indépendance du Québec ne constitue pas la plus grande inconnue qui puisse exister pour la majorité des Québécois. Car si, par exemple, le "Vive le Québec libre" que l'on connaît pouvait jusqu'ici être accepté si non endossé par un bon nombre de Québécois, son appropriation par le F.L.Q. en a incontestablement rendu la signification confuse. Si, par ailleurs, l'indépendance politique du Québec pouvait jusqu'à maintenant constituer un idéal légitime pour un certain nombre de Canadiens français, l'indépendance totale des Québécois que leur propose le F.L.Q. ne pourra pas ne pas arrêter plusieurs séparatistes dans leur enthousiasme.

De moins en moins indépendantiste

Il faut s'attendre dans les circonstances à ce que les partis politiques qui se sont approchés au cours des dernières années de la cause de l'indépendance politique du Québec, notamment le Parti québécois, connaissent sur ce terrain une évolution à rebours. Le moment semblerait de chercher à savoir si le Parti québécois doit toujours ressortir sa revendication de la souveraineté du Québec de l'objectif d'association au Canada. Si d'autre part ce parti n'aurait pas avantage à réfléchir à nouveau sur l'avertissement fort pertinent que lui a servi dans le Devoir du 10

novembre 1969 un éminent professeur de science politique de l'Université de Colombie-Britannique, Donald V. Smiley, à savoir "qu'il est tout à fait irréaliste de penser que l'on pourrait couper les liens politiques (avec le reste du Canada) tout en conservant une qualité d'intégration économique aussi poussée que celle qui existe présentement". Si le Parti québécois ne devrait pas par ailleurs examiner la thèse de l'association économique d'un Québec indépendant avec les États-Unis de MM. Mario Beaulieu et Rodrigue Tremblay, qui a au moins le mérite de nous ramener en 1839 au moment où Louis-Joseph Papineau, en réponse au rapport Durham, s'était prononcé en faveur de l'indépendance du Bas-Canada et de l'entrée de celui-ci dans la grande fédération des États-Unis. Et si, comme il l'a fait dans son programme officiel pour la dernière campagne électorale, le Parti québécois devra continuer à offrir l'aventure aux Québécois, "si toute entente s'avérait impossible" avec le reste du Canada ou avec les États-Unis après la sécession.

lettres

L'attitude du Devoir

M.M. Landry.
Vous semblez plus inquiet par l'attitude du Devoir (votre lettre du 9 novembre) que par les événements eux-mêmes. Plutôt étrange n'est-ce pas?

Vous vous dites lecteur assidu depuis plusieurs années. Permettez-moi d'en douter, on jurerait que vous lisez surtout "Vers Demain". Vous parlez de la volte-face de M. Ryan. Il n'y a que les momies dont la pensée n'évolue pas. Tout être pensant doit savoir que c'est normal, face à des faits nouveaux, de réviser ses positions.

Le fait pour le directeur du "Devoir" de se poser des questions vous porte à parler de "démolition de l'autorité légitime établie". Et si on vous parlait de démolition de la démocratie, est-ce que vous comprendriez quelque chose?

"Tout homme est faillible", dites-vous. En vous lisant, on a l'impression que vous ne pensez pas l'être. Vous affirmez que René Lévesque se prend pour un autre, un homme qui n'a pas réussi à se faire réel dans son comté. Premièrement, savez-vous comment il a été battu? Deuxièmement, le fait de n'avoir pas été élu ne l'empêche pas de s'intéresser à ses concitoyens. Au contraire. Il y a des politiciens dont on n'entend parler qu'à tous les quatre ans. De plus, il y a sûrement plus de gens sincères qui cherchent à régler les problèmes du Québec, en dehors de l'Assemblée législative. Ils ne sont qu'une centaine en Chambre. Troisièmement, que savez-vous sur la paranoïa? Le général de Gaulle était aussi paranoïa?

Vous dites aussi: "Seconde d'abord". Pour cela, il faudrait être convaincu que ceux qui sont mandats prennent les bons moyens. S'ils se trompent, comment accepter de les appuyer aveuglément? Les remplacer au terme de leur mandat, mais autrement dit, vous attendez que le gâchis soit accompli avant de faire quoi que ce soit. Vous regardez le bateau couler avant d'essayer de faire quelque chose.

Et puis, vous finissez par affirmer que M. Ryan dispose des moyens de remédier à la situation. Dans ce cas-là, il devrait être premier ministre et là, attention, c'est de la subversion et vous allez vous retrouver derrière les barreaux...

Monique BLAIS
Laval, 10-11-70

Maurice Duplessis, "chef" de file

Les tragiques événements que nous vivons actuellement nous révèlent qu'il existe une grande école politique chez nous.

M. Pierre Elliott Trudeau et Jean Drapeau qui se sont imposés avec le plus d'autorité pendant cette crise ont incontestablement été formés à l'école de Maurice Duplessis. Mais, comme il arrive aux élèves très doués, ils ont nettement dépassé le maître, le "chef".

Autour de ces deux vedettes naissent un nombre considérable de personnages de moindre importance, mais de comportement politique identique (Jean Marchand s'est même haussé au rang de Don Quichotte fédéral...).

Sous Duplessis, nous avons connu la "loi du cadavre". Sous Trudeau on applique la "loi sur les mesures de guerre" qui porte beaucoup plus gravement atteinte à notre liberté.

L'autoritarisme de Duplessis et son célèbre "toé, tais-toé" a évolué en absolutisme chez Drapeau: des manœuvres habiles ont éliminé du Parti Québécois les audacieux qui tentaient de discuter les ukases du maire. Les accusations de "gauchisme", même de "communisme", portées par Duplessis contre le groupe de "Cités Libres" comparées aux violences verbales de Drapeau juste avant les élections contre ses adversaires politiques du "FRAP" nous mettent en face d'une escalade démocratique.

L'algèbre de Duplessis à Pierre Laporte, en pleine Assemblée législative n'est qu'une esquisse du comportement actuel des leaders gouvernementaux à l'endroit des journalistes: sortie véhémente de Lacroix au langage ordurier, arrestations de responsables de la presse écrite ou parlée ou de photographes de la presse, déclarations de Trudeau, l'affaire Ryan (bravo, Ryan) etc.

Ces procédés et bien d'autres que l'on croit à tout jamais banis de nos mœurs politiques ont, au contraire, fait école.

Ce qui étonne, c'est que Duplessis, défenseur de l'autonomie provinciale ait formé le principal ennemi de cette autonomie. L'actuel protagoniste de la concentration totale du pouvoir à Ottawa. Mais les mêmes moyens peuvent servir bien des causes: les "bons" d'hier sont devenus les "méchants" d'aujourd'hui et vice-versa.

Par ailleurs, la grande école du fédéralisme traditionnel ne semble avoir formé récemment que des hommes politiques de moindre importance. Il serait toutefois logique que cette école reconnaisse le mérite d'un de ses meilleurs élèves, Robert Bourassa, en lui attribuant publiquement une médaille d'honneur pour application et docilité.

Isabelle B. Couture

Montréal 6-11-70

Or même si les séparatistes devaient trouver réponse à toutes ces interrogations, il reste qu'on pourra se demander avec eux si le récent baiser de la mort du F.L.Q. à l'indépendance n'est pas susceptible d'avoir compromis pour longtemps la cause indépendantiste au Québec, même lorsqu'on choisit de la présenter sous les atours du souverainisme. Et si, comme l'écrivait Jean-Paul Tardivel à propos de la révolte de 1837-1838, "la folle entreprise" d'octobre 1970 n'aura pas fait "infiniment plus de tort que de bien" à la cause du séparatisme, de l'indépendantisme ou du souverainisme québécois. Ainsi, tant à la lecture de l'histoire du Canada qu'à la constatation de la radicalisation du mouvement indépendantiste-souverainiste que marquent les récents événements, et abstraction faite du jeu non négligeable de certaines personnalités indépendantistes au cours de la crise, on ne peut que conclure à la fin de la vague séparatiste des années '60.

Demain: Un gain marqué pour le fédéralisme

MONTROSE

ESCOMPTES EN VIGUEUR
12 MOIS PAR ANNÉE

DEUTSCHE GRAMMOPHON PRIX EXTRAORDINAIRE

SÉRIE SOUSCRIPTION

3 DISQUES
\$10.40



FIDELIO
272009-64. Opéra en deux actes, texte d'après J. N. Bouilly de Joseph Souleyet et George Friedrich Treitschke, avec DON FERNANDO - DON PIZARRO - FLORESTAN - LEONORE - ROCCO - MARCELLINE - JACQUINO.

6 DISQUES
\$20.80



BEETHOVEN (CONCERTOS)
2720-008 - 5 Concertos pour piano et orchestre. Concertos pour violon et orchestre en ré mineur op. 61. Concerto pour piano, violon, violoncelle et orchestre. Romances pour violon et orchestre. Wilhelm Kempff au piano.

8 DISQUES
\$26.40



LES 9 SYMPHONIES DE BEETHOVEN
GRAND PRIX DU DISQUE DE PARIS
"DEUXIE" 2720-007 - Les chœurs et l'orchestre de la PHILHARMONIE de Berlin dirigés par HERBERT VON KARAJAN.

3 DISQUES
\$10.40



BEETHOVEN 2720-013 - Les Messes. Missa Solemnis, Janovitz, Ludwig. Wunderlich, Berry, Chœurs du Singverein de Vienne. Orchestre Philharmonique de Berlin. Herbert von Karajan. Messe en ut-majeur. Janovitz, Hamori, Lubenthal, Schramm.

3 DISQUES
\$10.40



BEETHOVEN 2720-011 - Musique de scène. Les Overtures, Musique de scène pour l'Épique de Goethe avec les "Chœurs-Lieder". Gundula Janowitz, Orchestre Philharmonique de Berlin. Herbert von Karajan.

4 DISQUES
\$14.40



BEETHOVEN 2720-015 - Musique de chambre pour instruments à vent - Oboe - Saxophone - Saxophone - Quintette - Trio Sérénade - Sonate.

13 DISQUES
\$36.95



FRANZ SCHUBERT
LIEDER COMPLET
643,547/58 - Dietrich Fischer Dieckau, Gerald Moore, Piano. Vol. I.

3 DISQUES
\$10.40



BEETHOVEN - TRIOS A CORDES
2720014 - Trios les trois et quatre cordes. Sérénade op. 8. Trio. Italiano d'Arch. 3 disques. Graciosa Université.

13 DISQUES
\$42.40



SCHUBERT - LIEDER VOL. II
2720022 - Dietrich Fischer Dieckau, Gerald Moore. 13 disques de 12" stéréo.

9 DISQUES
\$36.80



SCHUBERT - PIANO SONATAS
2720024 - Complete Wilhelm Kempff. 9 disques de 12" stéréo.

6 DISQUES
\$26.40



WAGNER - GOTTERDÄMMERUNG - 2720019 - Demesch - Janowitz - Ludwig. Schöler, Kelenian, Riederbusch, Stewart etc. Berlin Philharmonie Orchestra - Herbert von Karajan. 6 disques de 12" stéréo.

4 DISQUES
\$16.80



HANDEL - GIULIO CESARE - 2720013 - Hamani - Trupponi - Cras. Fischer - Dieckau - Schreier etc. Munich Bach Choir - Munich Bach Orchestra - Karl Richter. 4 disques de 12" stéréo.

7 DISQUES
\$24.80



LIEDER - 2720-017 - Musique de chambre. Fantaisie chorale. "Jeux du Mont des Oliviers". Ah! perfide Meeresstille und glückliche Fahrt. Chant élégiaque. Arrangements sur des airs populaires. Lieder etc. Hamari, Janowitz, Mutha, Fischer-Dieskau, Lubenthal, Schramm.

11 DISQUES
\$32.80



BEETHOVEN - Quatuors à cordes
2720010 - Quatuors à cordes. Trios. Trios quatuors à cordes. Op. 14. No. 1. Grande Fugue. Quintet. Amadeus, Cecil Aronowitz, Zema etc. 11 disques. Graciosa Université.

14 DISQUES
\$39.20



BEETHOVEN - Oeuvres pour piano.
2720012 - Les 32 sonates pour piano. Les Variations. Diabelli. Klavierstücke. Oeuvres pour piano à quatre mains. Kempff. 14 disques. Graciosa Université.

VALABLE JUSQU'AU 30 NOV.

COMMANDES POSTALES

50% par 3 disques pour frais de poste et d'emballage - Taxe en plus. Suggérez un deuxième choix. Signifiez si Mono ou Stéréo.

CENTRE DU DISQUE

MONTROSE

3162 est, Bélanger

RA. 9-2833

Montréal 408

La boutique
aux
cadeaux
de

Desmarais & Robitaille
ARTISANAT

Livres - Exclusivités - Importations - Disques - Médailles

60 ouest, rue Notre-Dame - 845-3194

STATIONNEMENT GRATUIT (en face)
Ouvert de 9 h à 6 h - Samedi de 10 h à 5 h.

suites
de la première
page

L'AILE

ral du parti. M. Jean-Paul Lefebvre, est l'instigateur, a été entrepris afin de faciliter les communications entre les membres du parti, leur recrutement partout au Québec et la possibilité pour eux de discuter de leurs problèmes régionaux. Les conseils régionaux, coiffés de deux conseils métropolitains, celui de Montréal et celui de Québec, ont permis cette participation souhaitée par les dirigeants du parti.

Les délégués libéraux du Québec feront donc front commun au congrès national du parti pour faire adopter leurs résolutions dont les principales, rappelons-le, concernent l'indépendance économique du Canada, le financement des élections et du parti, les communications État-citoyens, le Livre blanc sur la fiscalité, l'usage non médical de la marijuana, les firmes d'enquête sur le crédit, l'information, les affaires publiques et la radiodiffusion, l'enseignement à la radio d'Etat.

D'autre part, les délégués de l'aile québécoise tenteront de faire approuver des amendements à la constitution du parti pour que le tiers des délégués de chacune des associations de comté soit formé de personnes de moins de 25 ans.

L'aile québécoise veut insister du reste sur le recrutement des jeunes et sur la place qu'ils peuvent occuper au sein du parti. Les libéraux fédéraux du Québec demanderont donc que soit abolie l'Union québécoise des étudiants libéraux du Canada comme mouvement affilié de manière que se fasse l'assimilation des jeunes dans le parti.

On sait que l'aile québécoise, pour les mêmes raisons, demandera que disparaisse, au plan national, la Fédération féminine libérale.

L'une des résolutions qui ne manquera pas d'attirer l'attention des libéraux du Canada est celle qui porte sur l'indépendance économique du Canada. A ce chapitre, les libéraux fédéraux du Québec proposent la mise sur pied d'une conférence nationale, réunissant toutes les personnes et tous les organismes concernés par cette question afin d'étudier le degré et le type d'indépendance économique qui devrait être recherchée ainsi que les moyens qui devraient être créés pour atteindre cette fin.

Quant au financement des élections et du parti, sans aller jusqu'à souhaiter le dévoilement des noms de ceux qui contribuent à la caisse du parti, l'aile québécoise propose que le gouvernement verse des fonds publics à tous les partis reconnus pour financer leurs élections et suggère que les dons aux partis soient déductibles de l'impôt afin d'encourager les citoyens à contribuer.

Les libéraux fédéraux du Québec appuient sans réserve, d'autre part, les recommandations du rapport Benson (Livre blanc) sur la fiscalité et demandent au gouvernement de ne pas amender ce projet de loi, de ne pas dévier des objectifs premiers qu'il a énoncés.

De par la nature même et le contenu de leurs résolutions, les libéraux fédéraux du Québec ne se mettent d'aucune manière en position contradictoire par rapport à la politique établie par le premier ministre Trudeau, politique dont ce dernier rendra compte ce soir en assemblée plénière.

POUR LE BIEN

Suite de la page 3

A propos des admissions, le CSE propose un examen complet de tous les enfants à leur entrée à la maternelle.

le pour déceler tous les troubles physiques ou psychologiques. A ce sujet, on demande de ne pas se baser uniquement sur les tests scientifiques mais de les compléter par les observations des parents et des jardiniers.

Enfin, la formation des maîtres n'échappe pas non plus à la critique du conseil; il faudrait donner aux enseignants de l'élémentaire et aux jardiniers d'enfants une formation mieux adaptée et prévoir des possibilités de recyclage pour les régions éloignées.

En somme, on demande à Québec d'établir une plus grande coordination entre le préscolaire et l'élémentaire aux points de vue de l'administration, de l'environnement matériel, des programmes et de la formation des maîtres.

LES EFFETS

Suite de la page 3

vernement Bourassa a dégaîé les projets jugés prioritaires et établi son programme d'urgence.

Le choix de projets à court terme ne modifie en rien les projets à plus long terme. En arrêtant les priorités, a dit M. Pinard, le gouvernement a voulu répondre à la nécessité de décongestionner les grands centres urbains. C'est ainsi que la réalisation de l'autoroute nord, entre Montréal et Québec, connaîtra une période de ralentissement. Il se peut également que la construction de la trans-québécoise soit quelque peu retardée; le tracé n'est d'ailleurs pas encore définitif.

Quant aux sources de financement du projet, le ministre de la voirie s'est montré aussi avare de commentaires que le premier ministre Bourassa qui, à l'Assemblée nationale, a vaguement parlé d'un budget supplémentaire ou d'imposition de nouvelles taxes. Mais il semble que les difficultés se situent dans les négociations entre Ottawa et Québec au sujet de la transcanadienne. L'entente signée en 1961 expire le 30 décembre 1970. En Chambre, hier, répondant au chef de l'opposition, M. Robert Bourassa a déclaré que les négociations se poursuivent avec le gouvernement fédéral. Si le gouvernement du Québec obtient que le tronçon traversant Montréal de l'est à l'ouest fasse partie de la transcanadienne, le coût en sera partagé par le fédéral.

Le projet global concerne l'autoroute est-ouest à Montréal, l'autoroute des Laurentides entre Sainte-Adèle et Ste-Agathe, l'autoroute 640 entre Oka et Repentigny et trois autres réalisations importantes sur le plan local: l'intersection de l'autoroute 35 et de la route 40-A dans le comté d'Iberville, l'élargissement de la route 11 dans le comté de Terrebonne et 11-A dans le comté de Laval.

Le tronçon est-ouest

Le tronçon de la transcanadienne, dans le centre-ville de Montréal, de l'échangeur Turcot à la rue Amherst, coûtera \$87 millions, tandis que d'autres sections vers l'est seront exécutées au coût de \$18 millions.

L'autoroute sera construite sur des structures étagées, au-dessus des rues Saint-Jacques, Glen et Saint-Antoine. Les plans prévoient que la route quittera la surface du sol pour plonger en tunnel à la hauteur de la rue Guy. Dans l'ouest, un embranchement partira de la rue Crescent tandis qu'un tunnel émergera en surface à la hauteur de la rue "de l'Aqueduc" pour la circulation vers le sud, via rue de la Montagne, puis vers l'est, sur Craig, à l'intersection de la rue Windsor.

En prévision du passage de la transcanadienne dans le centre-ville de Montréal, il y a à quelques années déjà, le ministère de la voirie a construit quatre "tubes" de circulation sous la place Bonaventure, faisant partie de ce qui est maintenant convenu d'appeler "l'échangeur University" et constituant l'étape la plus complexe de l'autoroute est-ouest. La réalisation de cette section a coûté \$19 millions.

Dans l'est, la route disparaîtra en profondeur, à la hauteur de la rue Saint-guinet, pour faire place à un parc, des

habitations et des espaces verts. Plus loin, elle sera construite en contre-bas ou en tranchée ouverte et les rues Amherst et Wolfe la traverseront sur des voies surélevées.

Au carré Viger et à la place Radio-Canada, le tracé effectuera une courbe vers le nord pour contourner les approches du pont Jacques-Cartier. De Viad au pont-tunnel Louis-Hippolyte Lafontaine, d'autres tronçons seront mis en chantier vers la fin de l'hiver. Une fois complètement terminée, l'ensemble de l'oeuvre aura coûté \$300 millions aux Québécois.

De Oka à Repentigny

L'autoroute 640, entre Oka et Repentigny, sera d'une longueur de 41 milles et coûtera \$22 millions. Ce projet fait partie des voies d'accès à l'aéroport international de Sainte-Scholastique. Le premier tronçon déjà construit relie l'autoroute des Laurentides à la ville des Deux-Montagnes. Vers l'est, l'autoroute 640 comprendra quatre voies de circulation jusqu'à Bois des Filles. En 1971 seulement, débutera la construction du tronçon allant de Bois des Filles jusqu'à l'autoroute de la rive-nord (40), dans les municipalités St-Paul l'Ermitte et Charlemaigne près de Repentigny. Après son raccordement à l'autoroute 40, la 640 redeviendra boulevard jusqu'à la route 2, dans la ville de Repentigny. Ce projet sera complété en 1973.

Vers le nord

De Ste-Adèle à Sainte-Agathe, l'autoroute des Laurentides se verra ajouter un tronçon de onze milles dans un décor féérique. Le nouveau tracé passera près du lac Millette et du mont Alouette pour saluer au passage Sun Valley et Belle Neige au large de Val-Morin, avant de contourner le lac à la Truite. La route des montagnes passera par cette vallée pour apparaître enfin sur les hauteurs de Sainte-Agathe.

Enfin, de Sainte-Agathe à St-Jovite, la route 11 sera réaménagée tout comme une autoroute, sur une longueur de 20 milles et au coût de \$11 millions. Les travaux s'échelonnent sur une période de cinq ans. Une fois terminée, la construction de ce nouveau tronçon permettra de couvrir en moins d'une heure la distance de 60 milles entre Montréal et St-Jovite.

BLOC-NOTES

Suite de la page 4

du professeur Lacasse. Nous n'entendons pas nous y arrêter. Disons simplement, comme le note le Collège, qu'il est regrettable que le professeur n'ait pas cru devoir consulter l'Ordre des pharmaciens comme tel avant de rédiger ou compléter son rapport.

Par contre, et c'est peut-être par là qu'il convient de terminer ces notes, il ne faudrait pas, pour autant, rejeter en bloc les constatations et conclusions de M. Lacasse. Les médicaments seront bientôt, il faut l'espérer, englobés dans le régime d'assurance-maladie. On ne pourra s'empêcher, dès lors, de repenser tout le rôle du pharmacien et, surtout, les conditions d'exercice de sa profession. Mieux vaut commencer à le faire dès maintenant.

Vincent PRINCE

Mort du maréchal
Eremenko

MOSCOU (AFP) — L'agence Tass a annoncé hier le décès à l'âge de 78 ans, du maréchal Andreï I. Eremenko, qui fut l'un des plus prestigieux chefs militaires soviétiques de la seconde guerre mondiale. Au cours de celle-ci, il commanda divers fronts, dont celui de Stalingrad. Il fut élevé à la dignité de maréchal de l'Union soviétique en 1955. En 1957, il critiqua le maréchal Georges Joukov, le vainqueur de Berlin, après le limogement de ce dernier, par Khrushchev, de son poste de ministre de la défense. On lui doit une série de mémoires, dont un volume intitulé "Contre la falsification de l'histoire de la seconde guerre mondiale".

rents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Prière de ne pas envoyer de fleurs, dons à la Société de votre choix, seraient appréciés.

ROY Pierrette. A Montréal, le 17 novembre 1970, est décédée, Mme Raymond Roy, née Pierrette Moquin, anciennement de St-Jérôme, mère de Sylvain et de Josée. Les funérailles auront lieu samedi le 21 novembre. Le convoi funéraire partira de la Résidence funéraire Magnus Poirier Inc No 7100 rue Joseph-Renaud, Anjou à 9 heures 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame d'Anjou où le service sera célébré à 10 heures. Et de là au cimetière de St-Jérôme, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.



FEU MME JOHN BETHUNE

La Société Généalogique Canadienne-française, de Montréal, invite ses membres à assister à la messe qui sera dite pour le repos de l'âme de Madame John Bethune, née Claire Dufour, dimanche le 22 novembre à 4 hres de l'après-midi dans la Chapelle des Pères Franciscaïns, 2010 ouest, boulevard Dorchester. Madame Bethune, décédée le 31 octobre dernier après quelques semaines de maladie, était bien connue des membres de la Société pour avoir fait partie du conseil pendant plusieurs années avant d'être élue trésorière en 1961. Le Conseil de la Société espère que nombreux seront les membres qui viendront se joindre à eux à cette occasion.

Une conséquence de la crise

Les plaintes contre les enseignants
seront examinées par un enquêteur

par Gilles Lesage

QUÉBEC — Le ministre de l'éducation, M. Guy Saint-Pierre, a fait part hier de quatre initiatives suscitées par la crise qui sévit au Québec, et dont l'une porte sur la nomination d'un commissaire-enquêteur chargé de recevoir les plaintes de parents ou d'administrateurs scolaires à l'égard d'enseignants.

Participant au débat d'urgence à l'Assemblée nationale, le ministre a annoncé les initiatives suivantes:

● il a adressé aux recteurs des universités, présidents de CEGEP et de commissions scolaires, une lettre dans laquelle il dit notamment que "des abus aussi flagrants que subtils m'incitent à faire appel au sens des responsabilités et des dirigeants des institutions d'enseignement et à celui des enseignants pour que soient respectées des règles de comportement en accord avec les finalités d'un système d'éducation";

● il a demandé un avis au Conseil supérieur de l'éducation sur les mécanismes à mettre en place "pour assurer que les enseignants ne profitent pas de leur contact avec élèves et étudiants dans le cours normal de l'exercice de leurs fonctions pour se livrer indûment à toute forme de propagande politique ou d'endoctrinement"; l'avis du conseil devra aussi porter sur le type de sanctions à prévoir et les procédures à suivre en de tels cas;

● il annoncera d'ici quelques jours la nomination d'un commissaire-enquêteur chargé de recevoir les plaintes contre des enseignants, et de faire enquête dans le milieu intéressé "pour déterminer si des motifs sérieux justifieraient le ministère à porter plainte formellement, suivant les dispositions de la loi de l'instruction publique";

● le ministre a amorcé avec les représentants syndicaux, en particulier avec la CEQ, "un dialogue permettant la mise sur pied d'un comité conjoint où les représentants des enseignants, les représentants des commissions scolaires et le ministère siègeraient afin d'élaborer un guide, un code d'éthique pouvant assister les futurs professeurs pour la ligne à suivre dans leurs rapports avec les étudiants".

La lettre du ministre

M. Saint-Pierre a dit qu'on lui a rapporté que des enseignants auraient utilisé le manifeste du FLQ en classe, l'auraient commenté et discuté avec les étudiants. Il a reçu un abondant courrier (quelque 800 lettres, selon un informateur) dans lequel on lui signale "ce qui me semble être des abus évidents".

Le ministre a dit qu'il n'est pas significatif en soi d'utiliser le manifeste du FLQ, ou la Bible ou l'Almanach du peuple. Tout dépend de la manière et de l'intention. De même, il ne faut pas oublier qu'il y a plus de 80.000 enseignants au Québec et qu'il ne faut pas porter un jugement global à partir de oui-dire et d'informations restreintes sur ce qui peut être le cas et l'excès d'un nombre fort restreint de professeurs.

M. Saint-Pierre dit que l'on ne peut légiférer sur la conscience professionnelle ou l'honnêteté intellectuelle. "Faire entrer la loi à l'école, ce n'est pas en

exclure les événements du dernier mois. Il faut toutefois faire entrer toute la vie, tous les facteurs, toutes les circonstances, tous les points de vue, pas seulement ceux d'une option politique ou d'un dogmatisme idéologique quelconque."

Le ministre demande aux enseignants de se poser la question suivante: ont-ils été des facteurs de lucidité, des promoteurs d'analyse objective et de recherche honnête ou ont-ils utilisé la situation et les événements pour passer leurs idées politiques? M. Saint-Pierre dit qu'il veut défendre avec énergie le droit des enseignants à avoir des opinions différentes des siennes, à tous points de vue. "Mais cette liberté doit s'exercer entre certaines limites dans le contexte de la classe. En particulier, la liberté académique ne doit pas devenir un parapluie pour cacher l'incompétence et la malhonnêteté intellectuelle."

C'est dans ce contexte que s'inscrit la lettre que le ministre de l'éducation vient de faire parvenir aux dirigeants du monde enseignant, et dont voici l'essentiel, tel que lu par M. Saint-Pierre à l'Assemblée:

"La crise dans laquelle l'action terroriste a engagé le Québec depuis le début d'octobre incite instamment tous ceux qui, à un titre ou à un autre, assument des responsabilités dans le système d'éducation, à réfléchir sur l'exercice de leurs responsabilités à l'égard des élèves et des étudiants. La collectivité québécoise a globalement accepté d'ériger un système d'éducation ouvert au sein duquel la liberté constitue une valeur fondamentale. Une authentique conception de la liberté comporte, nous le savons tous, des difficultés exigeantes. Elle fait appel à un sens aigu des responsabilités chez ceux qui ont à former les élèves et les étudiants à la prise en charge de leur destin. Nous avons voulu que notre système d'éducation soit axé sur la construction de l'avenir plutôt que figé dans la seule transmission de connaissances et d'attitudes traditionnelles. Dans cette perspective, je pense que les agents de l'éducation sont non seulement des transmetteurs de connaissances et d'attitudes traditionnelles mais aussi des agents de changement.

Mais le désir légitime et souhaitable de contribuer à l'édification d'une société nouvelle au Québec ne peut et ne doit pas se traduire en des attitudes de provocation ou de rejet ou dans des propos haineux à l'égard d'individus ou de groupes. La société elle-même étant en état de tension, il n'est pas étonnant que l'école, le collège ou l'université le ressentent avec une particulière acuité.

Sans être tenté de me laisser entraîner à des généralisations hâtives et inutilement alarmistes, les nombreux faits portés à mon attention depuis quelque temps suscitent chez moi une préoccupation certaine et m'amènent à reconnaître le danger d'une rupture d'équilibre dans notre système d'éducation. La formation de l'élève et de l'étudiant, formation qui doit lui permettre d'accéder à une véritable autonomie de pensée et d'action, devrait exclure toute forme de pression exercée sur lui, que celle-ci prenne la

forme de propagande politique ou d'endoctrinement pur et simple, par ceux qui, de près ou de loin, ont pour mission de l'éduquer, de lui transmettre le savoir ou de lui apprendre à apprendre.

Or, des abus aussi flagrants que subtils m'incitent à faire appel au sens des responsabilités des dirigeants des institutions d'enseignement et à celui des enseignants pour que soient respectées des règles de comportement en accord avec les finalités d'un système d'éducation. Ainsi, l'essentielle liberté d'expression des uns ne deviendra pas une contrainte et une pression induite à la non moins essentielle liberté de choix des autres. L'absence d'un effort d'autorégulation des conduites chez les enseignants et les administrateurs du système d'éducation risquerait autant de porter atteinte à la profession d'éducateurs que d'ébranler la nécessaire relation de partenaires et la confiance qu'elle exige entre les enseignants, les administrateurs scolaires et le ministère de l'Éducation. Sans cette autorégulation, nous risquons d'alimenter un courant de pressions qui solliciterait des modes d'intervention de type autoritaire auxquels je souhaite ne pas être contraint de recourir.

M. Saint-Pierre a pris soin d'ajouter que les quatre mesures qu'il venait d'annoncer ne sont pas une chasse pour trouver des sorcières, "mais simplement un geste positif pour tenter, dans ce domaine très délicat, d'avoir une ligne de conduite qui ne soit pas assujettie à des pressions extrêmes, à la gauche ou à la droite".

Reprenant des propos du ministre des affaires culturelles, le titulaire de l'éducation a dit que l'on avait assisté au Québec à la montée, assez difficile à percevoir, de la haine qui, dans plusieurs cas, donne lieu à un fanatisme et à une violence verbale qui ne sert qu'à cristalliser les positions vers des extrêmes, les deux extrêmes méritant autant notre réprobation.

"Notre intolérance du passé sur le plan religieux n'est-elle pas toujours parmi nous?" a demandé M. Saint-Pierre. Et cette intolérance n'a-t-elle pas glissé sur le plan idéologique, politique ou ethnique?"

Dette de l'UNRWA

NATIONS UNIES, (AFP) — Pour continuer de fonctionner sans réduire son aide aux réfugiés, l'Agence de secours aux réfugiés de Palestine aura besoin en 1971 de ressources supplémentaires de cinq à sept millions de dollars, a déclaré hier le commissaire général de l'agence, M. Lawrence Michelmore (Etats-Unis) en présentant son rapport annuel à la commission politique spéciale de l'Assemblée générale.

M. Michelmore a souligné que les charges de l'Agence de secours aux réfugiés de Palestine (UNRWA) avaient été alourdies par les événements de Jordanie et l'épidémie de choléra au Proche-Orient. Des 67 cas de choléra constatés, six ont été mortels, a révélé M. Michelmore.

Un nouveau Daily
Mirror à New York

NEW YORK (AFP) — Les New yorkais vont bientôt trouver dans leurs kiosques à journaux un nouveau quotidien du matin, le "Daily Mirror".

C'est ce qu'a annoncé hier à la presse M. Robert W. Farrell, président-directeur général de la société "Daily Mirror, Inc." qui publiera le journal. M. Farrell a précisé, au cours d'une conférence de presse que la première livraison du nouveau quotidien, un "tabloïd" illustré, paraîtrait le 7 décembre. Pour l'instant, le journal paraîtra du lundi au vendredi, en une seule édition. L'édition dominicale du journal est actuellement à l'étude.

Le nom "Daily Mirror" n'est pas nouveau à New York. Il a été porté de nombreuses années par un autre

tabloïd à grand tirage maintenant disparu comme tant d'autres journaux new yorkais. A présent, la ville de New York proprement dite ne compte que deux quotidiens du matin, le "New York Times" et le "Daily News" et un quotidien du soir, le "New York Post".

M. Farrell, interrogé sur les raisons qui lui font espérer que son journal puisse reprendre avantageusement une place qui semble si difficile à maintenir, a déclaré qu'il se fondait sur les nouvelles méthodes d'édition.

DÉCORATEURS
ENSEMBLIERS

LAURENT BÉRUBÉ
DÉCORATEUR - ENSEMBLIER
8240 AÎME-RENAUD
ST-LEONARD Mtl, 38
3 2 4 - 2 5 8 0

LAURENT LAMY
DÉCORATEUR - ENSEMBLIER
788, Wilder
Montréal 8 - 737-1955

ARCHITECTES

LOUIS CARRIER
ARCHITECTE
2785 boul. LAURIER
QUÉBEC 10 - P.Q.
TÉL.: 651-0982

DAVID & BOULVA
ARCHITECTES
3 Place Ville-Marie
MONTRÉAL - 866-9854

Les architectes LONGPRÉ
MARCHANT
GOUDREAU
DOBUSH
STEWART
BOURKE

COGNAC
OTARD
Le seul vieilli sous
les voûtes séculaires du
Château de Cognac



CONSEIL DE LA RADIO-TÉLÉVISION CANADIENNE

Le Conseil de la radio-télévision canadienne annonce la décision suivante:

Décision CRTC 70-284

MONTRÉAL, QUÉ. - 7001290

Demande de la part de Cable T.V. Ltd., détenteur d'une licence pour un système de télédiffusion par câble desservant une partie de Montréal et Laval, Qué., en vue d'obtenir l'autorisation de transférer toutes les actions émises (92.325 actions ordinaires et 302.656 actions privilégiées) de Famous Players Canadian Corporation Limited, United Amusements Corporation Limited, Ranco Holdings Limited et David M. Campbell à Starlaw Investments Limited.

Décision: APPROUVÉE

Au cours des deux dernières années et demie, le CRTC s'est préoccupé des problèmes de concentration de propriété, à savoir la propriété de nombreuses entreprises de radiodiffusion et la propriété de média divers d'information. Il s'est aussi préoccupé de stimuler la participation locale dans la propriété d'entreprises de radio diffusion. D'autre part le CRTC est aussi conscient des difficultés que représente le financement d'entreprises canadiennes. Ces préoccupations sont clairement reflétées par les décisions du CRTC depuis 1968. Une liste des décisions en cause est jointe à l'appendice A."

Compte tenu du fait que le requérant est directement impliqué dans la propriété d'un journal métropolitain indépendant, soit le Montreal Star, le CRTC a accordé une attention particulière à l'ensemble des facteurs suivants en approuvant la demande:

- le grand nombre de compagnies de radiodiffusion et de câble dont les intérêts étrangers doivent être rachetés à la suite de la Directive du Gouvernement sur la propriété étrangère (décret C.P. 1969-2229 du Gouverneur Général en Conseil);
- l'urgence de compléter la tâche qui résulte de cette Directive;
- le caractère de la région de Montréal et des rapports et la longue association du requérant avec la région métropolitaine;
- le fait que des investissements considérables de capitaux sont nécessaires afin d'accomplir dans cette région du pays le rachat de plusieurs compagnies de radiodiffusion et de câble;
- la nécessité pour le Conseil, dans toute décision de cette nature, de considérer la situation financière du pays ainsi que de la région en cause.

Starlaw Investments Limited sera tenu de mettre au point une programmation locale de nature à satisfaire aux besoins spéciaux de la région de Montréal.

Starlaw Investments Limited sera requis de se départir de tout intérêt dans des entreprises de télédiffusion par câble en dehors de la région de Montréal et devra consulter le Conseil en vue d'établir un calendrier pour compléter ces transactions.

Le Secrétaire,
F. K. FOSTER

RTC-70-36

*Une copie de l'Appendice A sera envoyée aux personnes intéressées sur demande expresse au Secrétaire du Conseil.

Minuit?

Couronner une soirée au théâtre par un arrêt au Kon-Tiki, par un cocktail et un fin goûter, c'est du savoir-faire! Boissons exotiques et amuse-gueule dont vous vous souviendrez. Ouvert jusqu'à 2 h. a.m. du lundi au samedi inclusivement et le dimanche jusqu'à minuit.

**Kon-Tiki
Ports**

l'Hôtel Sheraton Mt-Royal
1455 RUE PEEL
HÔTELS ET MOTELS SHERATON SERVICE INTERNATIONAL ITT

RÉGIE DES ALCOOLS DU QUÉBEC
AVIS

LES PERSONNES CI-APRÈS MENTIONNÉES
ONT DEMANDÉ LE PERMIS SUIVANT:

NOM	ADRESSE	CATÉGORIE
SPILOTAKIS, Mme Niki	102, avenue Walton, Pointe-Claire	Restaurant
TOPALIAN, Sahag pour le bénéfice de lui-même. Transfert de lui-même.	444, ouest, Fleury	Épicerie
TZOYANIS, Christos & Panayote Tzovonis & Nick Vasiliakakis	7164 St-Denis, Montréal	S.A.M.
PETRITSIS, Mme Vivian Racine & Denis Ferrentinos & Spiro Aravantinos.	5400, Côte-des-Neiges, Montréal	Restaurant
CAMBOURIEU, René Eugène	1001, St-Denis, Montréal	2 S.A.M.

Toute objection à ces demandes doit être faite par écrit, dûment motivée, dans les 15 jours du présent avis au:

GREFFIER DE LA RÉGIE

CASE POSTALE 1058, PLACE D'ARMES, MONTRÉAL, P.Q.

DÉCÈS
Notez s.v.p. que les avis de décès doivent nous parvenir avant 6.00 p.m. heure de tombée.

CHAMBERLAND Josette. Accidentellement à Marseille, France, le 14 novembre 1970, à l'âge de 26 ans, est décédée Mlle Josette Chamberland, employée d'Air Canada. Fille de Pierre Chamberland des Industries Domco et de Marcelle Descaries, sœur de Hubert, demeurant à 175 rue Lafontaine, Beloeil. La dépouille mortelle est exposée au Salon funéraire Maurice Demers, 231 Boul. Laurier, à Beloeil. Les funérailles auront lieu samedi le 21 novembre. Départ à 9 heures 45, pour se rendre à l'église Ste-Maria Goretti, où le service sera célébré à 10 heures. Et de là au cimetière de Beloeil, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GRARD Rolande. A Outremont, le 18 novembre 1970 à l'âge de 55 ans, est décédée, Rolande Giguère épouse de feu Guy Girard, notaire, demeurant au 778 Wise-man, Outremont. Les funérailles auront lieu samedi le 21 novembre. Le convoi funéraire partira du Salon J.S. Vallée Limitée No 1111 rue Laurier ouest, où le service sera célébré à 10 heures. Et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

RESIDENCES FUNÉRAIRES
Magnus Poirier Inc.
6603 BOUL. ST-LAURENT
6520 ST-DENIS
10526, ST-LAURENT
185 est DeCASTELNEAU
Tél.: 277-2135

informations

internationales

Le survol du Nord-Vietnam

Washington cherche un "Casus belli"

par Joël Henri, de l'AFP

HANOI — L'éventualité d'une nouvelle escalade américaine contre le Nord-Vietnam est à nouveau évoquée à Hanoi à la suite de la destruction, le 13 novembre au-dessus de Ha Tinh, d'un "Phantom" avec deux membres d'équipage et de la façon dont cette affaire a été présentée puis exploitée par les milieux officiels de Washington.

On s'interroge, en effet, à Hanoi, sur les raisons qui ont poussé le secrétaire américain à la défense, M. Melvin Laird, à considérer cet incident comme quelque chose de nouveau en faisant état d'un accord tacite pour le survol du Nord-Vietnam par les avions d'observation américains. Depuis l'arrêt des bombardements contre le Nord-Vietnam en 1967, cent vingt-et-un appareils américains, pilotes ou non, ont été abattus par la DCA Nord-vietnamienne, fait-on

remarquer à Hanoi, ce qui semble en contradiction avec l'existence d'un tel accord. Ou alors, ajoute-t-on, Washington aurait dû protester chaque fois qu'un de ces 121 avions avait été abattu, ce qui ne fut pas le cas.

En dépit de la mise au point du porte-parole des affaires étrangères de Hanoi le 14 au soir, démentant l'existence de cet accord et dénonçant "les menaces américaines", le département d'Etat américain revenait le 16 novembre, sur "l'accord de survol", laissant entendre qu'en s'y opposant par son système de DCA, Hanoi ne le respectait pas.

Le journal de l'armée nord-vietnamienne "Quan Doi Nhan Dan" laisse entendre qu'en cette affaire, Washington cherche un "casus belli" comme cela fut le cas lors de l'incident du golfe du Tonkin en 1964.

"Il est clair, écrit le journal, que les bellicistes américains sont en train de préparer une nouvelle aventure militaire contre le Nord-Vietnam en vue d'intimider le peuple vietnamien et de remédier à leur situation en Indochine".

La question que l'on se pose à Hanoi, c'est de savoir si les Américains qui, au printemps prochain n'auront plus que 280.000 hommes au Sud-Vietnam, ne seront pas tentés de faire quelque chose contre le Nord pour le dissuader de poursuivre son aide au FNL sud-vietnamien. Le journal de l'armée publie d'ailleurs des "directives" en vue d'une telle éventualité. "La situation nous fait voir, dit-il, que la lutte contre l'agression américaine soutenue par notre peuple, se trouve dans une situation acharnée et pressante qui exige de nos forces armées qu'elles se tiennent parfaitement prêtes à engager le combat pour briser tout acte d'agression et de sabotage". Il faut, poursuit-il "s'entraîner plus encore et mettre au point les plans de riposte à l'ennemi et en toutes occasions".

La quatrième zone militaire, celle de "Nghe An", à 115 milles au nord du 17ème parallèle, est particulièrement invitée à augmenter son entraînement militaire. Le fait que la quatrième zone soit notamment citée par le journal de l'armée, est intéressant car c'est en effet cette partie du Nord-Vietnam qui avait été citée dans le passé par la presse américaine comme lieu d'une intervention possible. C'est la partie la plus étroite du Nord-Vietnam et une route carrossable débouche au Laos sur la ville de Vake, un important verrou vers le Sud-Vietnam, actuellement tenu par le Pathet-Lao.

L'Europe des Six s'engage dans la voie de la coopération politique

par Roger Boss de l'AFP

MUNICH — L'Europe des Six est entrée hier à Munich dans une nouvelle phase celle de la coopération politique: cette déclaration a été faite par le porte-parole de la délégation de la R.F.A., qui a assumé en la personne de M. Walter Scheel la présidence de la première rencontre politique des Six, depuis l'échec, en avril 1962, du plan Fouchet d'union politique de l'Europe.

(Les chefs de diplomatie se réunissent habituellement en conseil des ministres à Bruxelles ou à Luxembourg pour

discuter uniquement des problèmes économiques de la CEE. Leurs consultations sur les grands problèmes de l'actualité internationale doivent désormais avoir lieu à intervalles réguliers.)

Les six ministres des affaires étrangères, réunis à Munich ont entendu aborder les problèmes d'une manière pragmatique, sans s'embarrasser plus longtemps de questions institutionnelles. Ils ont rapidement mis sur pied le calendrier de leurs futures consultations. De plus, ils ont décidé de garder le contact

avec la Grande-Bretagne et les trois autres candidats au Marché commun (Danemark, Norvège, Irlande).

Dès le 2 décembre prochain à Bruxelles, les Six profiteront de la session du conseil des ministres de l'OTAN pour informer les "quatre" du résultat de leurs délibérations monicoises.

Leur prochaine consultation politique à six aura lieu fin mai 1971 à Paris, sous la présidence de M. Maurice Schumann. Une semaine plus tard, de nouveau, un échange de vues interviendra avec les quatre candidats.

Dans l'intervalle, les directeurs politiques des affaires étrangères des membres de la C.E.E. se tiendront étroitement en contact pour préparer des attitudes communes sur les grands problèmes de politique extérieure au sujet desquels il serait important que "l'Europe parle avec une seule voix".

Les ministres des six sont tombés d'accord pour que leurs ambassades dans les pays tiers et auprès des organisations internationales — en particulier à l'ONU — coordonnent désormais étroitement leurs activités. Les ambassadeurs recevront sur les sujets où une entente aura été réalisée à l'échelon supérieur des instructions identiques. De leur côté, ils établiront des rapports communs à l'intention de leurs gouvernements.

Dans un domaine particulier, un accord a déjà été acquis dans ce sens. Après un exposé de M. Maurice Schumann sur la situation au Proche-Orient, sur la concertation des quatre grands à cet égard et sur les perspectives de la mission Jarring, les Six se sont mis d'accord sur les termes d'un mandat destiné à leurs experts des questions du Proche-Orient. Ceux-ci se retrouveront en janvier prochain afin de dégager une position commune des Européens comme contribution à une solution de la crise dans cette partie du monde.

Xuan Thuy invoque le droit de légitime défense

PARIS (AFP) — Les Etats-Unis continueront leurs vols de reconnaissance au-dessus du Nord-Vietnam et prendront "toutes mesures nécessaires" pour protéger leurs avions. M. David Bruce, chef de la délégation américaine, l'a dit nettement hier à la 95e séance hebdomadaire de la conférence de Paris.

Le Nord-Vietnam continuera à "châtier ces actes de guerre et d'agression" en exerçant "le droit sacré de légitime défense" lui a répondu tout aussi nettement le délégué nord-vietnamien, M.

Xuan Thuy. Ce dernier a de nouveau démenti qu'il y ait eu le moindre "accord tacite" permettant aux Etats-Unis de survoler le Nord-Vietnam. Rappelant qu'il avait été le représentant d'Hanoi aux négociations, de mai à octobre 1968, pour l'arrêt des bombardements américains contre le Nord-Vietnam, M. Xuan Thuy a réaffirmé, en cette qualité, que la cessation des bombardements "et tous autres actes de guerre" des Etats-Unis contre le Nord-Vietnam "a été entièrement inconditionnelle et qu'il n'y a jamais eu aucun accord tacite".

Programme de Sadate: consolidation économique et sociale de la RAU

LE CAIRE (AFP) — M. Ahouar El-Sadate, président de la R.A.U., a défini hier, dans un discours prononcé à l'ouverture de la troisième session de l'Assemblée nationale, les grandes lignes de la politique de son pays. Il a notamment affirmé: "Nous voulons la paix, mais une paix fondée uniquement sur la justice. Toute autre paix signifierait l'acceptation du fait accompli et serait rejetée par le monde arabe."

"La bataille, a-t-il ajouté, constitue pour nous la priorité des priorités. En parlant de bataille, je ne pense pas uniquement aux combats, mais j'entends par là la libération totale de tous les territoires arabes occupés, sans aucune exception. Accepter un désistement quelconque signifierait accepter un désistement total."

"Que le monde sache, a-t-il dit, que nous sommes contre tout compromis, tout marchandage et toute surenchère."

Edification de l'Egypte

"Nous ne devons pas oublier, a affirmé le président El Sadate, que l'objectif fondamental de notre révolution était d'édifier une vie libre pour notre peuple. A titre d'exemple, nous n'avons pas construit le haut-barrage d'Assouan pour combattre, mais nous avons dû combattre pour le construire. Aussi, la bataille de l'édification économique et sociale est-elle étroitement liée à la bataille sur le front."

Le président de la R.A.U. a ensuite souligné "la nécessité de parachever l'infrastructure de l'industrie lourde dans le pays dans les domaines de la

siderurgie, de la pétrochimie, des engrais chimiques, etc". "Nous devons, a-t-il dit, commencer la construction de l'oléoduc Suez-Alexandrie, dont les préparatifs progressent très rapidement". Le président Sadate a également insisté sur l'importance de la mécanisation de l'agriculture, de l'amélioration des sols et de l'électrification du pays.

Après avoir souligné que l'un des objectifs de la prochaine étape était de consolider le socialisme dans le pays "en faisant appel à toutes les énergies humaines", le président a parlé de l'organisation politique du pays "qui, a-t-il dit, doit être fondée sur l'alliance des forces laborieuses populaires, chacune ayant la possibilité d'agir sur une base démocratique".

Allon contredit Dayan

TEL-AVIV (AFP) — Le vice-président du conseil, M. Yigal Allon, a rejeté hier soir, au cours d'une entrevue à la télévision israélienne, la suggestion faite par le général Dayan d'un retrait partiel des forces israéliennes de la rive orientale du canal de Suez. Cette suggestion, a-t-il précisé, n'a pas été présentée au gouvernement par le général Dayan, et n'a donc pas été discutée.

"Le canal de Suez, a souligné M. Yigal Allon, constitue, tant que nous n'aurons pas la paix, notre meilleure ligne de sécurité, en particulier contre d'éventuelles attaques des tanks égyptiens. Par ailleurs, le canal a, en tant que ligne du cessez-le-feu, une valeur internationale, puisqu'il a été reconnu comme tel par la résolution du Conseil de sécurité du 10 juin 1967".

Le ministre de la défense, le général Moshe Dayan, avait en effet confirmé mardi soir les informations suivant lesquelles il accepterait un arrangement "qui serait moins qu'une paix", et qui permettrait à l'Egypte de rouvrir le canal de Suez, après que les Israéliens auraient retiré leurs forces des premières lignes sur la rive orientale du canal.

Mai Italien

ROME (AFP) — De nouvelles manifestations de lycéens et de collégiens se sont déroulées hier dans toute l'Italie tandis que les professeurs de l'université de Rome ont lancé un ultimatum au gouvernement demandant la fourniture d'équipements et de nouveaux professeurs avant le 15 décembre prochain.

UN SPÉCIALISTE VOUS PARLE "CHEVEUX"



Les recherches relatives à la trichologie ou science pour traiter les cheveux remontent aux temps avant notre ère. Il y eut beaucoup de charlatans et de superstitions mais des savants ont mis tous leurs efforts à faire progresser cette science et de nombreux livres ont été écrits sur les nombreuses maladies du cuir chevelu. Malgré cela l'ignorance des gens à ce sujet est encore grande et l'idée est généralement répandue qu'il n'y a rien à faire contre la calvitie. Les méthodes scientifiques modernes prouvent pourtant le contraire.

Comme dans toutes maladies, le plus grand danger est la négligence que l'on apporte à se faire soigner. Dans la calvitie, l'hérédité n'intervient que dans seulement 1% des cas. Votre trichologue peut examiner votre cuir chevelu et diagnostiquer quelle est la cause de votre perte de cheveux et se prononcer sur le traitement adéquat.

Le spécialiste R. A. PIERRE en publiant ce présent article, veut renseigner le public sur les causes capillaires et est à la disposition de chacun, homme, femme ou enfant. L'examen est privé et Monsieur Pierre répondra franchement à quatre questions: 1) Quel est le problème de votre cuir chevelu? - 2) Le traitement peut-il vous aider? - 3) Si oui, jusqu'à quel point? - 4) Combien vous en coûtera-t-il?

CENTRE CAPILLAIRE PIERRE
ÉDIFICE PLACE CANADIENNE

450 est SHERBROOKE, angle Berri Suite 390
Tél.: 288-3823 - 288-7378

Sortie du métro Sherbrooke-Berri
Heures: 11 h. a.m. à 8 h. p.m. Le samedi, 10 h. a.m. à 4 h. p.m.

Si vous êtes du genre bon vivant

voyagez par le CN c'est un délice!

Il y a des réputations qui se paient cher. Et pourtant, chaque voiture-restaurant du CN vous offre un voyage au pays de la bonne chère... à peu de frais. Et même sans frais du tout, puisque votre repas est inclus dans le prix du billet de voiture-club ou de voiture-lits. Sans compter notre spécialité maison: le sourire!

POUR TOUTS RENSEIGNEMENTS SUR LES HORAIRES ET LES TARIFS, AINSI QUE POUR TOUTES RÉSERVATIONS, CONSULTEZ VOTRE AGENT DE VOYAGE OU UN BUREAU DES VENTES VOYAGEURS DU CN.

Montréal-Toronto
Avis aux bonnes fourchettes: Le Rapido part à 9h 20 et à 16h 40!

Montréal-Maritimes
Au menu du jour: tous les jours: l'Océan et le Scotian. Bon appétit!

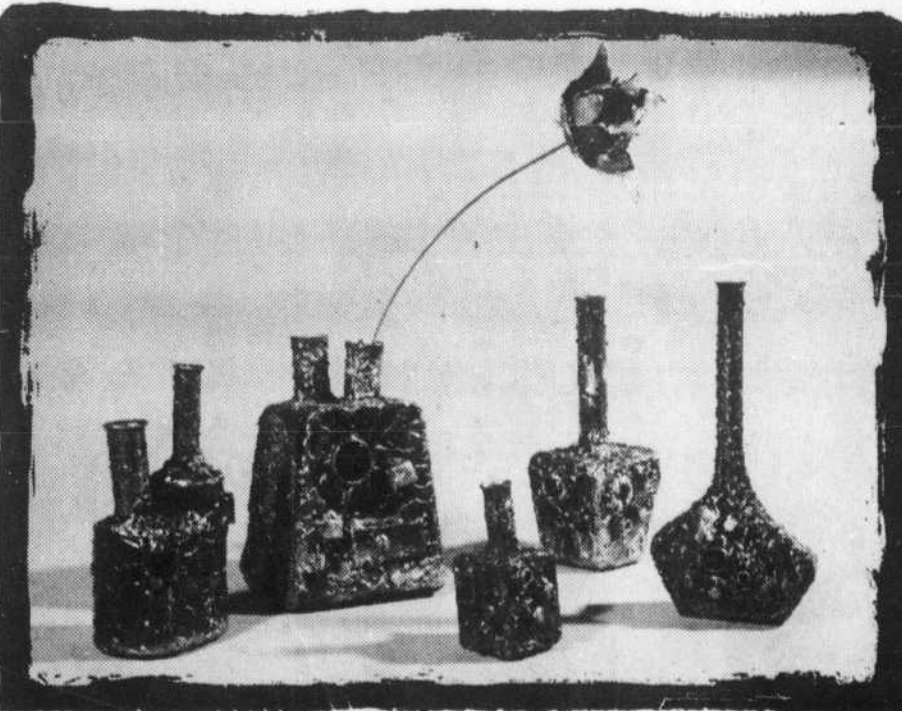
Montréal-Québec
La meilleure "table" entre ces deux villes, vous la trouverez dans les trains du CN!

Montréal-Ottawa
Aux heures habituelles des repas, les bonnes fourchettes sont comblées!

Tous les lundis et vendredis
LOBSTER SCAMPIS
ou
ROCK LOBSTER TAIL
Délices des gourmets
\$3.95
par commande

rib'n reef
8105 DECARIE
et De La Savane
Réservation 735-1801

Stationnement gratuit



UNE ORGANISATION SANS BUT LUCRATIF

UN CADEAU EN 'ART'

Une oeuvre d'un artisan du Québec reflètera votre bon goût.

Choisissez parmi les milliers d'articles en montre dans les boutiques de la Centrale d'Artisanat. Prix variés.

Envois postaux outre-mer avant le 7 décembre.

Vases et potiches en acier
Création Gérard Cordeau

la centrale d'artisanat du Québec

à Montréal: • 1450 rue St-Denis • 403 est, rue St-Catherine
• Hôtel Reine Elizabeth • 1474 rue Peel
à Québec: • Place Laurier, Ste-Foy
Ouvert de 9h 30 a.m. à 5h 30 p.m., samedi jusqu'à 5h. p.m.
Jeudi et vendredi, jusqu'à 9h. p.m.



Services policiers de la CUM

Saulnier désamorce le débat

par Pierre Richard

Avant même que le débat qui promettrait d'être des plus orageux, ne débute, le président du comité exécutif de la CUM, M. Lucien Saulnier, a mis hier sur la table une résolution qui pourrait satisfaire les récriminations des banlieues sur le partage des dépenses des services policiers et a proposé d'ajourner l'adoption du budget de la Communauté une autre semaine.

Pour la deuxième semaine consécutive, le Conseil de la Communauté urbaine de Montréal a étudié son budget pour l'année 1971. L'ensemble du budget ne soulève aucune objection de la part de 29 municipalités de la CUM, le seul point qui fait l'objet d'un débat et qui soule le sentiment de rancœur de plusieurs municipalités de banlieue envers la Ville de Montréal, est la répartition des dépenses des services de police entre les municipalités à partir des valeurs foncières. Cette répartition est prévue dans la loi de la CUM et est inscrite dans le budget; en vertu de celle-ci, une vingtaine de banlieues doivent déboursier plus de \$7 millions en faveur de Montréal.

Ne pouvant s'objecter au principe de cette répartition qui est prévue dans la loi, les banlieues mettent cependant en doute la façon dont la répartition s'est faite; alléguant que la manière de comptabiliser les dépenses policières n'est pas la même d'une municipalité à une autre, elles soutiennent que la répartition ne peut pas être équitable.

M. Saulnier, avec l'appui du comité exécutif de la CUM, a proposé hier la solution suivante: l'adoption de la répartition des dépenses policières telle que proposée dans le budget et la possibilité d'apporter au cours de l'an prochain, les ajustements qui pourraient être nécessaires, après qu'un comité d'experts aura proposé une formule permettant aux municipalités de comptabiliser les dépenses de police de façon uniforme. Autrement dit, l'uniformisation des méthodes comptables ne s'appliquerait pas seulement aux futurs exercices financiers mais s'appliquerait aussi rétroactivement aux dépenses touchées par la présente répartition; si cela apportait des modifications à cette répartition, les ajustements nécessaires seraient faits.

Cette proposition recevra-t-elle l'appui des banlieues récalcitrantes, à la séance de jeudi prochain? Il semble que oui, si l'on considère que le comité

exécutif qui comprend cinq maires de banlieue, a accepté cette proposition, les autres maires n'ayant émis aucune objection à la séance d'hier. Cela n'atténue cependant pas la hausse de leur charge fiscale et il est à prévoir que les diverses municipalités réclament avec encore plus d'insistance une contribution plus forte du gouvernement provincial.

A ceux qui mettent en doute le principe même du partage selon l'évaluation foncière, M. Saulnier a répondu qu'il est convaincu que c'est là le principe le plus équitable mais qu'il est ouvert à toute autre proposition.

Les dépenses autorisées des corps de police municipaux de l'ensemble du territoire de la Communauté pour la période du 1er janvier au 31 août 1970 et qui doivent être réparties entre les municipalités au prorata de l'évaluation uniformisée des immeubles imposables, s'élèvent à \$47,732,590. Une réserve, à partir d'une subvention provinciale applicable aux services de police, de \$6,560,139 prévue dans le budget 1970, réduit la somme à partager à \$41,172,451.

En répartissant les dépenses policières au prorata de l'évaluation, 5 villes ont droit à des remboursements totalisant \$13,747,612; de ce montant, la ville de Montréal devrait recevoir \$13 mil-

lions et demi et Verdun environ \$200,000. Montréal paiera donc \$24 millions pour la police plutôt que \$38 millions.

D'autre part, plus de vingt autres municipalités de la CUM se retrouvent dans l'obligation de déboursier des sommes additionnelles pour les services policiers; dans plusieurs cas, cela représente des sommes égales ou supérieures à ce qu'elles déboursent pour leurs propres services de police. Ces contributions s'élèvent à \$7,187,473 et passent directement dans les coffres de la Ville de Montréal.

Les membres du Conseil ont, par ailleurs adopté le budget de la Commission de transport de la Communauté urbaine de Montréal pour l'exercice du 1er janvier au 31 décembre 1971. Ce budget prévoit un déficit de presque \$5 millions qui devra être réparti au cours de l'exercice subséquent entre les municipalités desservies par la Commission, au prorata de l'évaluation des immeubles imposables. Pour le dernier exercice, le déficit à répartir a été de \$957,000.

La CTCUM prévoit des revenus se chiffrant à \$74,927,779 dont plus de \$70 millions proviendront des passagers; les dépenses prévues s'élèvent à \$79,918,215. La Commission prévoit que 255 millions de passagers utiliseront les métro ou l'autobus en 1971 ce qui constitue une diminution de plus de 10 millions comparativement à 1970.

L'enquête du coroner reprend ce matin

Alors que l'armée et la Sûreté du Québec ratisent le territoire en vue d'appréhender les ravisseurs de M. James Cross et les assassins de Pierre Laporte, l'enquête du coroner sur les circonstances de la mort de l'ancien ministre québécois reprend ce matin, rue Parthenais.

La Sûreté du Québec a entrepris, hier, de passer au peigne fin les Laurentides dans l'espoir de découvrir le ou les repaires des ravisseurs et les caches de dynamite.

Avec l'aide des membres de l'armée, les limiers ont fouillé maisons et bâtiments, occupés ou non, ont interrogé les gens et vérifié des indices.

L'"Opération Laurentides", comme l'appellent les policiers, s'est d'abord déroulée dans les régions semi-rurales de Laval, mais elle s'étendra progressivement vers le nord. Ainsi, les paisibles habitants de St-François de Sales ont été les témoins surpris, tôt hier matin, d'un imposant déploiement de forces policières et de matériel militaire.

Cette fouille systématique du territoire est semblable à celle qui a eu lieu, au début de la semaine, dans la partie ouest de l'île de Montréal.

Il ne semble pas que l'"Opération Laurentides" ait été lancée par suite de la découverte d'indices nouveaux, bien au contraire.

Carrières et Professions

REPRÉSENTANT TECHNIQUE BILINGUE
(Rayon laser)

Une compagnie établie depuis 25 ans est à la recherche d'une personne compétente, âgée de 25 à 35 ans, bilingue, pour un salaire annuel pouvant dépasser \$25,000.00. Expérience dans la vente d'équipement de construction, particulièrement dans l'excavation et la construction en général serait très utile.

Contactez: M. Ferris
Hoskin Scientifique (Canada) Ltée
Tél.: 672-1754

TRADUCTEURS DEMANDÉS

Une importante maison d'édition de Montréal demande des traducteurs (trices) pour textes anglais.

Exigences:

- Avoir une très bonne connaissance du français.
- Avoir terminé un cours d'infirmière ou posséder diplômes équivalents.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur candidature à:

Case 1410, Le Devoir

CHEF TECHNOLOGISTE (MÉDICAL)

Nouvel hôpital de 268 lits devant entrer en opération au début de 1971, demande un(e) chef technologiste médical pour prendre charge de ses laboratoires cliniques.

QUALIFICATION:

Posséder soit une licence (L.C.S.L.T.) ou un baccalauréat en sciences (option technologie médicale ou biochimie).

EXPERIENCE:

Minimum 5 ans de service dans un hôpital général de plus de 200 lits.

SALAIRE:

Selon échelle traitement (cadres intermédiaires) du ministère de la Santé.

Faire parvenir curriculum vitae à:

Service du Personnel,
Hôpital Régional de la Mauricie,
C.P. 1130, Shawinigan-Sud,
P. Québec.

Une association patronale est à la recherche
d'UN CONSEILLER JURIDIQUE
pour s'occuper de relations de travail.

Rémunération selon qualifications et expérience.

Adresser curriculum vitae à:

Case 1412, Le Devoir.

MÉDECIN

Nous sommes à la recherche d'un jeune médecin spécialiste en cardiologie ou en médecine interne, à temps partiel, pour entreprise privée.

Appelez 845-7642

OFFRE D'EMPLOI

LA COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE DE TILLY
recherche un
AGENT DE PERSONNEL

La tâche:
Assister le Directeur du Service dans l'administration d'un personnel de 1000 employés. Cet agent sera plus spécifiquement attaché au secteur de l'embauche, la définition et l'évaluation de tâches, l'analyse des structures administratives etc. . . .

Exigences:

Formation universitaire en Relations Industrielles de préférence. Un minimum de 3 ans d'expérience pertinente. Aptitudes à établir et entretenir de bonnes relations avec le personnel.

Conditions de travail:

Salaire à discuter selon la compétence et l'expérience.

Possibilités de promotion

Bénéfices marginaux intéressants.

LES PERSONNES INTÉRESSÉES sont priées de faire parvenir leur CURRICULUM VITAE avant le 25 novembre 1970 à 16 heures au:

SERVICE DU PERSONNEL

Concours 70-12b

1100 Lavigerie, C.P. 244

Sainte-Foy (Québec 10)

DIRECTEUR DE PUBLICITÉ

requis par

l'Association des Enseignants franco-ontariens

\$8,000 à \$12,000

FONCTIONS:

1. Rédacteur d'un journal et d'une revue
2. Agent de presse auprès de la radio, la télévision, le journal
3. Au besoin, secrétaire de comités
4. Organisation de journées d'étude

COMPÉTENCE:

1. Maîtrise du français
2. Bonne connaissance de l'anglais
3. Expérience dans un travail connexe
4. Intérêt particulier au domaine pédagogique

N.B. On accordera préférence à un enseignant

DEMANDES

Les demandes écrites à la main doivent inclure le curriculum vitae, fournir des renseignements détaillés sur l'expérience et les postes antérieurs détenus, mentionner le numéro de téléphone et parvenir avant le 24 novembre à M. Georges Gauthier,

Président du comité du personnel,

60, rue Boteler, suite 209,

OTTAWA 2, ONTARIO.

Horaire des cinémas

EN LANGUE FRANÇAISE

ARLEQUIN - "L'amour à cheval" et "Kus"
BIARRI - "Un amour de Coccielle" 1.00 - 4.30 - 8.00 - et "Le Cheval aux Sabots d'or" 2.40 - 6.15 - 9.50

BUJOU - Voir St-Denis
CANADIEN - "Par exemple adolète" 12.00 - 3.20 - 6.35 - 10.10 - et "Adolphe ou l'Age tendre" 1.30-4.58-8.20

CHAMPLAIN - "Au service de sa majesté" et "Ne tirez pas sur le shérif"

CHATEAU - "Bout de feu" et "Les Jeunes tigres"
CINÉMA V - "La maison" 7.30 - 9.30
CREMAZIE - "L'Arpent" et "La Mariée et du chéri"

CINÉMA DE PARIS - "Du soleil plein les yeux"

DAUPHIN (salle Resnais) - "Acte de Coeur"

DAUPHIN (salle McLaren) - "Un homme qui me plaît" 7.30 et 9.30

ELYSÉE - "Soleil d'été" 1.00 - 4.30 - 8.00 - et "Les choses de la vie" et "salle Eisenstein" 7.30 même horaire

FESTIVAL - "La maison"

FLEUR DE LYS - Voir Cinéma de Paris

GRANADA - (voir Châteaueu)

IMPERIAL - "Hello Dolly" 8.30 dim. 7.30

JEAN-TALON - "Deux jumelles, un amour" 3.40 - 7.00 - 10.35 - "La piscine" 1.30-4.50-8.25

MAISONNEUVE - Voir Jean-Talon

MERCER - "Deux femmes en or" 6.35

MIDMINUIT - "Nue comme un vers" et "Le meurtre"

PAPINEAU - Voir Châteaueu

PLAZA - Voir Canadien

PARISEN - "L'amour humain"

PIGALLE - Voir Mid-Minuit

RIVOLI - "Le Docteur Jivago" 8.00 sam. et dim. 1.15 - 4.25 - 8.00

ST-DENIS - "Les libertines" et "Les heures noires"

VENTURIE - "Que la bête meure" 12.45

2.00 - 5.15 - 7.30 - 9.45

IMPERIAL - "Hello Dolly", tous les soirs 1.00-3.30
KENT - "Best years of your lives"
LOEWS - "Out of towners"

PALACE - "Nana"

PLACE VILLE-MARIE - Grande Salle

"Joe" 12.15 - 2.05 - 3.50 - 5.40 - 7.35

9.25 (samedi) à 11.15 - Petite salle

"Doctor Zhivago" 12.20 - 2.00 - 3.40

5.25 - 7.10 - 8.50 (samedi à 10.30)

PUSVYAT - "Techniques of Physical Love" et "Perfection of Love"

SEVILLE - "Start the revolution without me"

VAN HORNE - "Homer"

VERDI - "Midnight Cowboy" - 7.30 et 9.30

WESTMOUNT - "Sunflower"

ET AUTRES LANGUES

Suédais s.t. anglais

YORK - "On a Clear Day you can see forever"

SALLE HERMES - "A Swedish Love Story" 8.00 - 10.00

SNODON - "Love me please" 1.20

3.25 - 5.25 - 7.25 - 9.30

CINÉMATHEQUE CANADIENNE

CINÉMATHEQUE CANADIENNE - 7.30

"Les enfants terribles" de Melville - 9.30

"The Big Parade" de Vidor

EN LANGUE ANGLAISE

AVENUE - "Little Fauss and Big Halsy"

ALOUETTE - "How To Succeed With Sex"

ATWATER 1 - "Mad, Mad, Mad, Mad, World"

ATWATER 2 - "Diary of a mad Housewife"

BONAVENTURE - "Yes!"

CINÉMA V - "La maison" 7.30 - 9.30

COTE DES NEIGES 1 - "Woodstock Festival" 1.45-5.15-8.30

Cinéma 2 - "Cotton come to our hand"

GUY - "Performance" - 1.30 - 3.30 - 5.20 - 7.20 - 9.30

Horaire des théâtres

CENTAUR THEATRE: Vieux Montréal

"OTHELLO" de William Shakespeare, le 18 novembre jusqu'au 20 décembre. Ex-

cepté le lundi 20-30 heures. Samedi, deux

représentations à 18-00 heures et 22-00

heures. Téléphone 288-6315

COMEDIE-CANADIENNE: "Hair" - 20h30

CENTRE DU THEATRE D'AUJOURD'HUI:

"Mise à mort d'A Miss des Miss" par les

Enfants de Chénier - 20h30

NOUVELLE COMPAGNIE THEATRALE:

1200 rue Bleury "Des souris et des hommes"

de John Steinbeck Horaire irrégulier. Tél. 966-1984

THEATRE DE QUAT'SOUS: "Névez jamais au facteur" et "Le diable en été"

de Michel Faure - 20h30. Samedi 19h30

4-22h30

THEATRE DU RIDEAU VERT: "La

Cerise" de Tchekov - du mardi au samedi à 20h30; dimanche à 19h30

PLACE DES ARTS

THEATRE WILFRID-PELLETIER - Les

Grands Ballets Canadiens - 20h30

THEATRE MAISONNEUVE - Pauline Julien - 20h30

THEATRE PORT-ROYAL - relève

Découvrez une nouvelle cuisine italienne authentique

Restaurant Italien

5412 Côte-des-Neiges, Montréal

(entre Lacombe et Edouard-Montpetit)

Tél.: 735-3623

LE SERVICE DE LA RECHERCHE ET DE L'EXPÉRIMENTATION PÉDAGOGIQUE DU COLLÈGE LIONEL GROULX
offre l'emploi suivant:
ASSISTANT DE RECHERCHE

Fonctions:

- Sous la supervision du directeur du service, il collabore au développement des projets de recherche et au contrôle de l'expérimentation.
- Il joue auprès des professeurs le rôle de personne-ressource dans l'amélioration de la qualité pédagogique de leur enseignement.

Qualifications:

- Diplôme universitaire.
- Formation en psychométrie et dans les techniques d'observation.
- Expérience pédagogique pertinente.

Salaires:

- Selon les normes du Ministère de l'Éducation.

Prière d'envoyer curriculum vitae avant le 27 novembre 1970 à:

Léon Debien,
Directeur des Services pédagogiques,
Collège Lionel Groulx,
Ste-Thérèse-de-Blainville, Qué.

La Fédération de Québec des Caisses Populaires Desjardins
AGENT DE PERSONNEL

LA FONCTION:

Sous l'autorité du directeur du Service du Personnel, assiste son supérieur dans la planification, l'organisation et l'administration du personnel interne de la Fédération. Est responsable notamment: du recrutement, de la sélection, de l'administration des salariés, de l'évaluation des tâches, de la notation du personnel, etc.

LES EXIGENCES:

Formation universitaire en relations industrielles avec expérience pertinente.

LES CONDITIONS DE TRAVAIL:

Le salaire sera en relation avec les qualifications et l'expérience du candidat.

Poste à Lévis

Avantages sociaux coutumiers.

Les candidats intéressés à ce poste sont priés de faire parvenir leur curriculum vitae à:

Directeur du Service du Personnel,
La Fédération de Québec des Caisses Populaires Desjardins,
150, Avenue des Commandeurs,
Lévis, P. Qué.

ANALYSTES DES PROJETS

MINISTÈRE DE L'EXPANSION ÉCONOMIQUE RÉGIONALE

OTTAWA (ONTARIO)

Fonction publique du Canada

Traitements: \$16,066 - \$20,523

La Direction du programme de subventions à l'industrie recherche, pour ses bureaux d'Ottawa, plusieurs ANALYSTES SUPÉRIEURS DES PROJETS qui soient prêts à participer à l'élaboration des décisions qui permettent d'accorder des sommes importantes prises sur les fonds de subvention du gouvernement fédéral à des projets industriels, au titre des programmes ministériels de subventions à l'industrie.

Les candidats retenus doivent pouvoir adresser des rapports aux hauts fonctionnaires des milieux industriels et gouvernementaux et être en mesure d'assumer des fonctions de direction au sein d'un service d'analyses de projets. Il est indispensable que les candidats aient une vaste expérience de la mise en pratique d'analyses de projets et de techniques d'expertise modernes. Il est aussi indispensable d'avoir plusieurs années d'expérience dans divers secteurs industriels et aux échelons élevés de la hiérarchie, comportant une participation directe dans au moins deux des domaines suivants: gestion d'ensemble, gestion financière des sociétés, planification des installations et études de rentabilité, mise en marche, conseils en matière de gestion.

Les candidats doivent être titulaires d'un diplôme universitaire et avoir terminé de préférence des études postuniversitaires dans les matières suivantes: économie appliquée, administration des affaires, sciences appliquées ou commerce.

Adressez votre curriculum vitae comme suit: PROGRAMME "COMMERCE", COMMISSION DE LA FONCTION PUBLIQUE, PIÈCE 1700, TOUR "A", PLACE DE VILLE, OTTAWA 4 (ONTARIO). Référence à rappeler: concours no 70-3043-4.

CONTRÔLEUR

Un fabricant de produits chimiques est à la recherche d'une personne capable de prendre en charge la comptabilité, la gestion des finances et l'administration générale de ses bureaux de Montréal. Appointements: \$13,000 environ.

Le candidat choisi aura l'entière responsabilité de tout ce qui touche à la comptabilité pour la région et il sera appelé à fournir à la direction et aux services d'exploitation des renseignements sur les résultats financiers ainsi que sur les conséquences qu'entraîneront, des points de vue fiscal et financier, l'adoption de programmes d'exploitation nouveaux et la modification des programmes existants. Il pourra, en cas de besoin, faire appel à l'aide et aux conseils techniques du contrôleur de la compagnie-mère.

La personne recherchée pour ce

5, place ville-marie, montréal 113

poste est titulaire d'un baccalauréat en commerce (option comptabilité) ou elle possède une compétence attestée par un organisme de comptabilité reconnu. Elle jouit d'une solide expérience en comptabilité générale et en comptabilité industrielle, particulièrement en ce qui a trait à la méthode des prix de revient standards. Elle est bilingue.

Ce poste offre à son titulaire la possibilité de promotions éventuelles au sein de la compagnie-mère, une entreprise américaine dont l'activité s'étend dans de nombreux pays étrangers. Les personnes intéressées voudront bien écrire à l'adresse ci-dessous. L'enveloppe devra porter l'inscription "Dossier no 151". Discretion rigoureuse assurée.



La baronne Spencer-Churchill, veuve de Sir Winston Churchill, s'est rendue, hier, à la cathédrale Saint-Paul de Londres pour assister à un service religieux pour le repos de l'âme du général Charles de Gaulle, décédé le 9 novembre. (Téléphoto AP par câble de Londres)

Responsabilité morale des gouvernements dans le meurtre de Laporte

HAMILTON (PC) — Les gouvernements du Canada et du Québec doivent admettre leur responsabilité morale dans le meurtre du ministre québécois du travail, M. Pierre Laporte, a déclaré mercredi Mlle Penny Simpson, devant un auditoire réuni à l'université McMaster.

Venue de Montréal, Mlle Simpson qui fut l'une des premières personnes arrêtées en vertu de la loi sur les mesures de guerre, a déclaré que les activités terroristes dans cette

province sont le fruit d'années de frustration.

Mlle Simpson fait actuellement une tournée au Canada pour plaider la cause des libertés civiles et parler des problèmes du Québec.

"L'impatience et la solitude que les Canadiens français éprouvent sont l'essence même du terrorisme, dit-elle. Le gouvernement a laissé ces frustrations croître au point qu'il en est résulté ces actes de terrorisme."



Mlle Sally Priesand, âgée de 24 ans, fréquente l'école rabbinique de Jackson, au Michigan et se prépare à devenir la première femme rabbin aux États-Unis. Elle aura complété ses neuf années d'études pour le rabbinat en 1972. Mlle Priesand a trouvé sa vocation alors qu'elle était en 10e année et que le rabbin de sa synagogue lui permettait d'aider à la célébration du sabbat. (Téléphoto PA)

Berlitz peut améliorer votre anglais

Comment? La Méthode Berlitz®. Nos 90 années de recherches vous aident à apprendre l'anglais plus facilement et plus rapidement.

Incrovable? Venez nous voir! On vous donnera une démonstration en anglais... espagnol... allemand... italien... ou français.

Berlitz®

Langues vivantes • Leçons pratiques

Montréal, 2055, rue Peel, Tél. 288-3111
Montréal, 50, Place Crémazie, Tél. 387-2566
St-Jean, 207, Richelieu, Tél. 346-6100

Une étude du Dr Blanchet-Patry

L'espérance de vie est plus courte au Québec

par Gilles Lesage

QUÉBEC — Le Québec vient en dernière place au Canada quant au niveau de santé et à l'espérance de vie, en dépit des progrès réalisés depuis trente ans.

La longévité des Québécois n'atteint pas celle de maintes nations européennes dont le niveau de vie est égal ou inférieur au nôtre. Dans plus de seize pays européens, la mortalité infantile est moins élevée qu'au Québec, où le taux est le double des pays scandinaves.

Voilà quelques-unes des principales conclusions d'une annexe au rapport de la Commission d'enquête sur la santé et le bien-être social. Intitulée: "Indices de l'état de santé de la population du Québec", cette étude a été faite par le Dr Madeleine Blanchet-Patry, experte-consultante auprès de la Commission. Cette annexe a été rendue publique hier par le ministre de la santé, M. Claude Castonguay.

Une amélioration des affectations budgétaires s'impose pour tenir compte des priorités telles qu'elles sont reflétées par les indices sanitaires et les indices économiques des coûts et avantages, écrit l'expert. Les indices épidémiologiques traduisent les besoins de la population et non la demande d'un public souvent mal informé. Les plus grands besoins collectifs peuvent n'être pas perçus comme un problème tout simplement parce qu'ils ne reçoivent pas la publicité nécessaire.

Les écarts constatés entre le Québec et l'Ontario proviennent beaucoup plus des disparités régionales au Québec que d'une situation sanitaire globalement déficiente.

Parmi les affections à forte létalité, la maladie coronarienne représente une menace grandissante pour la vie de l'homme d'âge moyen. L'étude de la répartition des décès par cardiopathie ischémique chez les hommes de 35 à 65 ans indique que l'accroissement global noté au Québec provient essentiellement de l'augmentation marquée des décès dans les zones rurales. Dans les zones métropolitaines comme Montréal, la tendance est à la stabilisation.

L'analyse de la mortalité infantile démontre qu'il persiste des différences notables entre les régions économiques de même qu'entre les comtés du Québec.

Au cours de la période 1965-67, les taux de mortalité infantile de certains comtés ruraux ont atteint le double de celui de Montréal. A l'intérieur de l'île de Montréal, la plupart des municipalités de l'ouest de l'île ont des taux comparables à ceux des pays scandinaves, tandis que certaines municipalités de l'est présentent des taux deux fois plus élevés.

La mortalité infantile et la mortalité périnatale constituent, dit le Dr Blanchet-Patry, un indice précieux pour l'orientation.

André Lavoie connaîtra sa sentence le 26

— Un étudiant d'Ottawa, André Lavoie, a été reconnu coupable, mercredi, de conspiration en vue de commettre un vol dans une boîte à chanson de la métropole. Selon l'accusé, l'argent volé devait servir à financer le Front de libération du Québec.

L'étudiant en sociologie, qui est âgé de 22 ans, avait été mis sous arrestation dans la salle de rédaction même du quotidien. Le Droit, où il travaillait temporairement. Le juge Albert Leblanc, qui a présidé à son procès, a remis le prononcé de la sentence au 26 novembre.

Lavoie a raconté qu'il avait fait la connaissance de Marc-André Gagné et de Robert Hudon, au début de l'année, à Montréal, et qu'ils l'avaient invité à rejoindre le mouvement clandestin.

tion de la politique de la santé envers les soins préventifs et curatifs aux mères et aux enfants. Il faut une action prioritaire dans les zones défavorisées.

D'autre part, l'incidence de la tuberculose s'avère particulièrement élevée dans les régions du Saguenay-Lac Saint-Jean, de Québec, de même que dans des quartiers défavorisés de la métropole.

Ces inégalités prononcées, conclut l'expert à cet égard, ouvrent la voie à de nouvelles orientations en faveur des populations particulièrement vulnérables.

L'auteur insiste sur l'urgence de mettre en oeuvre un programme de lutte contre le cancer et sur l'importance d'éduquer le public à cet égard.

Il insiste aussi sur la nécessité de recueillir des données

précises et d'une façon continue.

On devra chercher également, ajoute l'étude, à mettre au point des critères positifs de l'état de santé tels que l'état de nutrition, l'aptitude physique et intellectuelle. Car si la recherche sur les besoins de santé de notre société en est à ses débuts, elle est appelée à un développement considérable dans l'avenir.

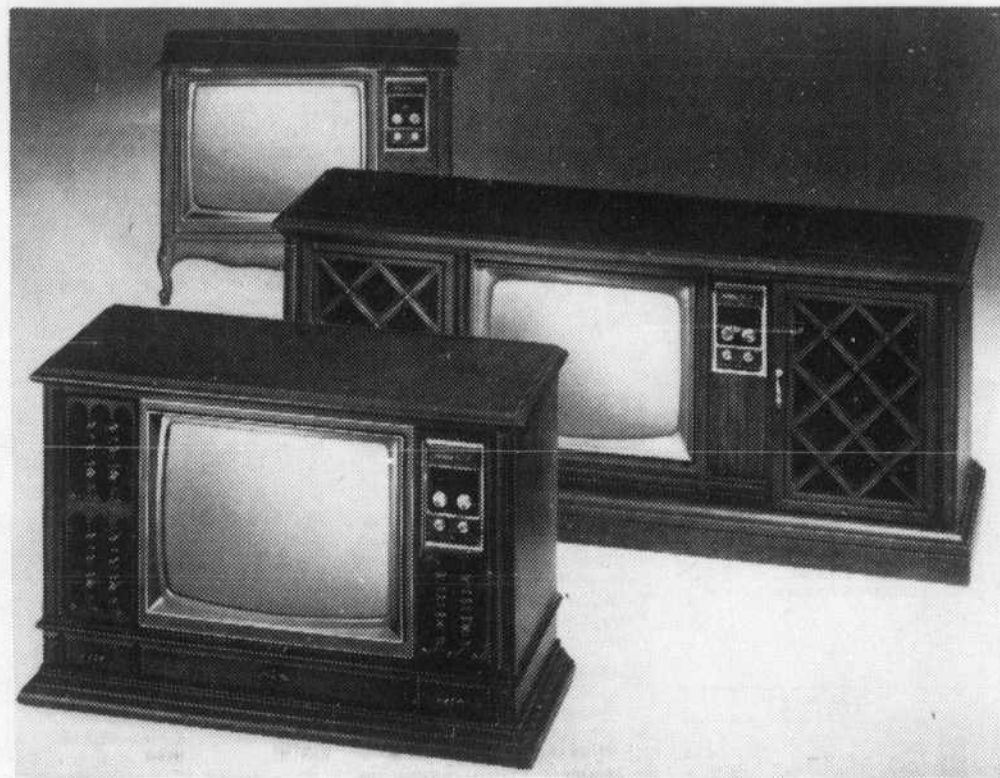
En effet, l'épidémiologie ou l'étude statistique des maladies prend une dimension nouvelle en permettant de mieux délimiter les actions curatives et préventives à entreprendre.

Au Québec, certains problèmes de santé ont été identifiés et doivent être envisagés de façon prioritaire.

Des inégalités prononcées entre groupes de population au

désavantage des groupes à faible revenu ouvrent la voie à de nouvelles orientations de la politique de la santé en faveur de ces familles. Certains sous-groupes de notre population exigent une attention particulière soit en raison de leur état de santé moins favorable, soit en raison des risques particuliers auxquels ils sont exposés par leur âge, leur sexe ou leur occupation.

Trop tard peut-être pour avoir le premier télécouleur du quartier mais juste à temps pour avoir le meilleur!



d'un naturel parfait: le Perma Tint™ y voit en éliminant de l'image les verts ennuyeux.

Sylvania est persuadée que toutes ces innovations feront de vous des téléspectateurs complètement détendus et satisfaits.

La protection Sylvania est la meilleure

Nouvelles couleurs "profondes" tout à fait naturelles

Ces nouvelles couleurs "profondes" rendent la télévision tout à fait naturelle. Sylvania a révisé la hauteur de l'écran par rapport à sa largeur afin de le faire coïncider exactement avec les dimensions voulues par la caméra. Vous ne manquez absolument rien.

Ces nouvelles couleurs "profondes" sont auréolées d'un "composé noir" qui leur donne une nouvelle netteté, un nouveau contraste. C'est cette combinaison qui fait que les lampes-écran couleur Sylvania sont les plus précises jamais conçues.

Quatorze importants fabricants de téléviseurs utilisent les lampes-écran Sylvania; déduction logique, Sylvania fabrique donc quelque chose de mieux.

Syntonisation parfaite automatiquement

Vous ne réglez le poste qu'une seule et première fois; par la suite, la mémoire électronique de l'appareil "se souvient" pour vous.

Le réglage automatique de la syntonisation comprend l'amplification F.I. vidéo spéciale à trois étages qui procure une riche sonorité; la démodulation automatique qui purifie automatiquement les couleurs chaque fois que votre télécouleur se réchauffe et finalement, le réglage automatique de l'amplification qui contrôle le signal et le règle constamment afin de vous procurer la réception la plus claire possible.

Le châssis Gibraltar™ élimine chaleur et risque de surcharge

Sylvania a réussi à éliminer ces deux causes de pannes en les remplaçant par deux autres caractéristiques:

La première est un sélecteur spécial d'alimentation: un commutateur à l'arrière de l'appareil vous permet de choisir le voltage propre à votre région.

La deuxième qui est vraiment une première dans l'industrie, c'est un triplicateur d'alimentation à haut voltage, c'est-à-dire, un dispositif entièrement transistorisé qui élimine deux des lampes-réceptrices causant le plus d'ennui et le plus de chaleur.

Conclusion, Sylvania réduit au minimum la chaleur et utilise beaucoup moins d'énergie.

D'autres idées lumineuses de Sylvania

Par exemple: vous n'aimez pas tourner les cadrans UHF et VHF? Alors choisissez le modèle 4C647; il est muni de boutons-poussoirs.

Ou encore vous n'aimez pas vous déranger pour régler l'appareil? Demandez la télécommande qui vous permet de le faire fonctionner sans quitter votre fauteuil.

Sylvania offre également le châssis sans lampe... sauf la lampe-écran, bien entendu. Les téléviseurs Sylvania sont donc plus fiables grâce au châssis Gibraltar entièrement transistorisé.

Si vous choisissez le télécouleur de 26" Sylvania, le teint des visages sera toujours

de l'industrie

Elle est aussi la plus facile à comprendre car elle répond clairement à toutes vos questions.

Le plan de garantie de cinq ans protège la lampe-écran ainsi que les dispositifs transistorisés. Tout le reste est protégé pour un an. Ne vous inquiétez pas des pièces de rechange: elles sont également protégées pour la durée de la garantie.

Sylvania ne craint pas non plus de parler de pannes. C'est inévitable puisque les appareils couleur sont plutôt complexes. Cependant, ils ont été conçus pour vous servir très longtemps.

Tenant compte des coûts et des problèmes de réparation, Sylvania a décidé tout simplement de mettre sur pied des équipes de spécialistes formés à l'usine. Il vous sera toujours facile de les atteindre; ils effectueront leur travail efficacement, rapidement et à peu de frais.

Les télécouleurs Sylvania sont conçus et montés de façon à faciliter leur tâche.

La meilleure qualité à meilleur prix

Sylvania vous épargnera des déboursments inutiles tels que les coûts d'importation et d'expédition pour la bonne raison que tous ses appareils de divertissement sont fabriqués ici même au Québec et selon les normes de qualité de fabrication américaine. Vous obtenez ainsi la meilleure qualité qui soit et les meilleurs bas prix qui soient.

Avant de terminer, nous aimerions vous faire une toute petite invitation. Rendez-vous chez un vendeur autorisé et comparez les télécouleurs Sylvania aux autres marques concurrentielles. Vous verrez qu'ils répondront à toutes vos exigences.

Les télécouleurs SYLVANIA sont là!

Ameublement De-Lux (1964) Inc., 1355, ave. Leclair. Verdun 769-8587	Brault & Martineau '66 Ltée, 1906, Chemin Chambly, Longueuil, 679-1260	Brault & Martineau Inc., 4690, rue Ste-Catherine est, Montréal, P.Q. 254-7545	Brault & Martineau Inc., 5250, rue Jean-Talon est, Montréal, 728-3646
A. Fortin T.V. Inc., 47, Fleury ouest, Montréal, P.Q. 381-9261	Iberia Furniture Inc., 4078, St-Laurent, Montréal, 845-5777	Lefebvre Radio & Meubles Inc., 1502, St-Paul, Ville Lemoyne, 671-2677	Jas. A. Ogilvy Ltd., 1307, Ste-Catherine ouest, Montréal, 842-7711
Beloil Télévision Service, 5247, Bélanger est, Montréal, 721-8431	Linton Furniture Ltée, 653, ave. Ogilvy, Montréal, 272-1944	Lachine Radio & T.V. Reg'd., 225, 15e Avenue, Lachine, 637-0321	All T.V. & Radio Service Engr., 4454, Papineau, Montréal, 527-9227
Edwards Electric Ltd, 5380, rue Sherbrooke ouest, Montréal, 486-4540	Sky Comet Radio & T.V., 3255, Legendre, Cartier St-Michel, 323-1600	Rauer T.V. Reg'd, 8619, boul. Lalande, Pierrefonds, 684-2128	

Laissez-vous griser par ce quatuor allemand:

Liebfraumilch

vin du Rhin No 537C \$3.00

Bernkasteler

vin de la Moselle No 537A \$3.00

Moselle mousseux

"SEKT" No 588D \$4.95

Niersteiner

vin du Rhin No 538G \$2.75



depuis 1794

AGENTS IMPORTATIONS DURAND LIMITEE

arts

et

spectacles

Télévision

Le sigle c marque une émission en couleur

CBFT 2	
9.10	Aujourd'hui à CBFT
9.15	Les Orléans
9.30	Les animaux chez eux
10.00	Télévision scolaire
10.15	Cours d'éducation physique
10.30	Télévision scolaire
10.45	"Plein air"
11.00	En mouvement
11.15	La Source verte
11.30	Cinéma
11.45	"La Voix de la conscience"
12.00	Méridien (Allemagne 1967)
12.15	"Ma confession ou le Destructeur"
12.30	Où ou non
12.45	Femme d'aujourd'hui
13.00	Bonjour
13.15	La Ribouldingue
13.30	Voyage au fond des mers
13.45	"L'Imposteur"
14.00	Journal
14.15	Journal
14.30	24 heures
14.45	Nouvelles du sport
15.00	Format 50
15.15	Quoi sera sera
15.30	Donald Lausier "chad"
15.45	Les Règles du jeu
16.00	Format 60
16.15	Journal
16.30	Nouvelles du sport
16.45	Cinéma
17.00	"Ballade pour un voyou"
17.15	Téléjournal
17.30	Cinéma
17.45	"Un si jolie petite plage"
18.00	Cinéma
18.15	"Crash drive"
18.30	Final report and weather
18.45	Cinéma
19.00	Cinéma
19.15	Cinéma
19.30	Cinéma
19.45	Cinéma
20.00	Cinéma
20.15	Cinéma
20.30	Cinéma
20.45	Cinéma
21.00	Cinéma
21.15	Cinéma
21.30	Cinéma
21.45	Cinéma
22.00	Cinéma
22.15	Cinéma
22.30	Cinéma
22.45	Cinéma
23.00	Cinéma
23.15	Cinéma
23.30	Cinéma
23.45	Cinéma
24.00	Cinéma
24.15	Cinéma
24.30	Cinéma
24.45	Cinéma
25.00	Cinéma
25.15	Cinéma
25.30	Cinéma
25.45	Cinéma
26.00	Cinéma
26.15	Cinéma
26.30	Cinéma
26.45	Cinéma
27.00	Cinéma
27.15	Cinéma
27.30	Cinéma
27.45	Cinéma
28.00	Cinéma
28.15	Cinéma
28.30	Cinéma
28.45	Cinéma
29.00	Cinéma
29.15	Cinéma
29.30	Cinéma
29.45	Cinéma
30.00	Cinéma
30.15	Cinéma
30.30	Cinéma
30.45	Cinéma
31.00	Cinéma
31.15	Cinéma
31.30	Cinéma
31.45	Cinéma
32.00	Cinéma
32.15	Cinéma
32.30	Cinéma
32.45	Cinéma
33.00	Cinéma
33.15	Cinéma
33.30	Cinéma
33.45	Cinéma
34.00	Cinéma
34.15	Cinéma
34.30	Cinéma
34.45	Cinéma
35.00	Cinéma
35.15	Cinéma
35.30	Cinéma
35.45	Cinéma
36.00	Cinéma
36.15	Cinéma
36.30	Cinéma
36.45	Cinéma
37.00	Cinéma
37.15	Cinéma
37.30	Cinéma
37.45	Cinéma
38.00	Cinéma
38.15	Cinéma
38.30	Cinéma
38.45	Cinéma
39.00	Cinéma
39.15	Cinéma
39.30	Cinéma
39.45	Cinéma
40.00	Cinéma
40.15	Cinéma
40.30	Cinéma
40.45	Cinéma
41.00	Cinéma
41.15	Cinéma
41.30	Cinéma
41.45	Cinéma
42.00	Cinéma
42.15	Cinéma
42.30	Cinéma
42.45	Cinéma
43.00	Cinéma
43.15	Cinéma
43.30	Cinéma
43.45	Cinéma
44.00	Cinéma
44.15	Cinéma
44.30	Cinéma
44.45	Cinéma
45.00	Cinéma
45.15	Cinéma
45.30	Cinéma
45.45	Cinéma
46.00	Cinéma
46.15	Cinéma
46.30	Cinéma
46.45	Cinéma
47.00	Cinéma
47.15	Cinéma
47.30	Cinéma
47.45	Cinéma
48.00	Cinéma
48.15	Cinéma
48.30	Cinéma
48.45	Cinéma
49.00	Cinéma
49.15	Cinéma
49.30	Cinéma
49.45	Cinéma
50.00	Cinéma
50.15	Cinéma
50.30	Cinéma
50.45	Cinéma
51.00	Cinéma
51.15	Cinéma
51.30	Cinéma
51.45	Cinéma
52.00	Cinéma
52.15	Cinéma
52.30	Cinéma
52.45	Cinéma
53.00	Cinéma
53.15	Cinéma
53.30	Cinéma
53.45	Cinéma
54.00	Cinéma
54.15	Cinéma
54.30	Cinéma
54.45	Cinéma
55.00	Cinéma
55.15	Cinéma
55.30	Cinéma
55.45	Cinéma
56.00	Cinéma
56.15	Cinéma
56.30	Cinéma
56.45	Cinéma
57.00	Cinéma
57.15	Cinéma
57.30	Cinéma
57.45	Cinéma
58.00	Cinéma
58.15	Cinéma
58.30	Cinéma
58.45	Cinéma
59.00	Cinéma
59.15	Cinéma
59.30	Cinéma
59.45	Cinéma
60.00	Cinéma
60.15	Cinéma
60.30	Cinéma
60.45	Cinéma
61.00	Cinéma
61.15	Cinéma
61.30	Cinéma
61.45	Cinéma
62.00	Cinéma
62.15	Cinéma
62.30	Cinéma
62.45	Cinéma
63.00	Cinéma
63.15	Cinéma
63.30	Cinéma
63.45	Cinéma
64.00	Cinéma
64.15	Cinéma
64.30	Cinéma
64.45	Cinéma
65.00	Cinéma
65.15	Cinéma
65.30	Cinéma
65.45	Cinéma
66.00	Cinéma
66.15	Cinéma
66.30	Cinéma
66.45	Cinéma
67.00	Cinéma
67.15	Cinéma
67.30	Cinéma
67.45	Cinéma
68.00	Cinéma
68.15	Cinéma
68.30	Cinéma
68.45	Cinéma
69.00	Cinéma
69.15	Cinéma
69.30	Cinéma
69.45	Cinéma
70.00	Cinéma
70.15	Cinéma
70.30	Cinéma
70.45	Cinéma
71.00	Cinéma
71.15	Cinéma
71.30	Cinéma
71.45	Cinéma
72.00	Cinéma
72.15	Cinéma
72.30	Cinéma
72.45	Cinéma
73.00	Cinéma
73.15	Cinéma
73.30	Cinéma
73.45	Cinéma
74.00	Cinéma
74.15	Cinéma
74.30	Cinéma
74.45	Cinéma
75.00	Cinéma
75.15	Cinéma
75.30	Cinéma
75.45	Cinéma
76.00	Cinéma
76.15	Cinéma
76.30	Cinéma
76.45	Cinéma
77.00	Cinéma
77.15	Cinéma
77.30	Cinéma
77.45	Cinéma
78.00	Cinéma
78.15	Cinéma
78.30	Cinéma
78.45	Cinéma
79.00	Cinéma
79.15	Cinéma
79.30	Cinéma
79.45	Cinéma
80.00	Cinéma
80.15	Cinéma
80.30	Cinéma
80.45	Cinéma
81.00	Cinéma
81.15	Cinéma
81.30	Cinéma
81.45	Cinéma
82.00	Cinéma
82.15	Cinéma
82.30	Cinéma
82.45	Cinéma
83.00	Cinéma
83.15	Cinéma
83.30	Cinéma
83.45	Cinéma
84.00	Cinéma
84.15	Cinéma
84.30	Cinéma
84.45	Cinéma
85.00	Cinéma
85.15	Cinéma
85.30	Cinéma
85.45	Cinéma
86.00	Cinéma
86.15	Cinéma
86.30	Cinéma
86.45	Cinéma
87.00	Cinéma
87.15	Cinéma
87.30	Cinéma
87.45	Cinéma
88.00	Cinéma
88.15	Cinéma
88.30	Cinéma
88.45	Cinéma
89.00	Cinéma
89.15	Cinéma
89.30	Cinéma
89.45	Cinéma
90.00	Cinéma
90.15	Cinéma
90.30	Cinéma
90.45	Cinéma
91.00	Cinéma
91.15	Cinéma
91.30	Cinéma
91.45	Cinéma
92.00	Cinéma
92.15	Cinéma
92.30	Cinéma
92.45	Cinéma
93.00	Cinéma
93.15	Cinéma
93.30	Cinéma
93.45	Cinéma
94.00	Cinéma
94.15	Cinéma
94.30	Cinéma
94.45	Cinéma
95.00	Cinéma
95.15	Cinéma
95.30	Cinéma
95.45	Cinéma
96.00	Cinéma
96.15	Cinéma
96.30	Cinéma
96.45	Cinéma
97.00	Cinéma
97.15	Cinéma
97.30	Cinéma
97.45	Cinéma
98.00	Cinéma
98.15	Cinéma
98.30	Cinéma
98.45	Cinéma
99.00	Cinéma
99.15	Cinéma
99.30	Cinéma
99.45	Cinéma
100.00	Cinéma
100.15	Cinéma
100.30	Cinéma
100.45	Cinéma

SAMEDI

CBFT 2	
9.10	Aujourd'hui à CBFT
9.15	Cours universitaires
9.30	Introduction à la statistique
9.45	Fourmi Atomique
10.00	Robin-Fusée
10.15	L'Assise
10.30	Tour de terre
10.45	Les aventures de "Seaport"
11.00	Football intercollégial
11.15	Le balai d'argent 70
11.30	L'heure des quilles
11.45	Téléjournal
12.00	Si jeunesse pouvait
12.15	Tarzan
12.30	Le soir du hockey
12.45	Les Rangers à Montréal
13.00	Pierre, Jean, Jacques
13.15	Politique fédérale
13.30	Le Ralliement chrétien
13.45	Téléjournal
14.00	Nouvelles du sport
14.15	Cinéma: "Echappement libre"
14.30	Cinéma: "Quai de Grenelle"
14.45	Cinéma: "Huis clos"
15.00	Cinéma: "Huis clos"
15.15	Cinéma: "Huis clos"
15.30	Cinéma: "Huis clos"
15.45	Cinéma: "Huis clos"
16.00	Cinéma: "Huis clos"
16.15	Cinéma: "Huis clos"
16.30	Cinéma: "Huis clos"
16.45	Cinéma: "Huis clos"
17.00	Cinéma: "Huis clos"
17.15	Cinéma: "Huis clos"
17.30	Cinéma: "Huis clos"
17.45	Cinéma: "Huis clos"
18.00	Cinéma: "Huis clos"
18.15	Cinéma: "Huis clos"
18.30	Cinéma: "Huis clos"
18.45	Cinéma: "Huis clos"
19.00	Cinéma: "Huis clos"
19.15	Cinéma: "Huis clos"
19.30	Cinéma: "Huis clos"
19.45	Cinéma: "Huis clos"
20.00	Cinéma: "Huis clos"
20.15	Cinéma: "Huis clos"
20.30	Cinéma: "Huis clos"
20.45	Cinéma: "Huis clos"
21.00	Cinéma: "Huis clos"
21.15	Cinéma: "Huis clos"
21.30	Cinéma: "Huis clos"
21.45	Cinéma: "Huis clos"
22.00	Cinéma: "Huis clos"
22.15	Cinéma: "Huis clos"
22.30	Cinéma: "Huis clos"
22.45	Cinéma: "Huis clos"
23.00	Cinéma: "Huis clos"
23.15	Cinéma: "Huis clos"
23.30	Cinéma: "Huis clos"
23.45	Cinéma: "Huis clos"
24.00	Cinéma: "Huis clos"
24.15	Cinéma: "Huis clos"
24.30	Cinéma: "Huis clos"
24.45	Cinéma: "Huis clos"
25.00	Cinéma: "Huis clos"
25.15	Cinéma: "Huis clos"
25.30	Cinéma: "Huis clos"
25.45	Cinéma: "Huis clos"
26.00	Cinéma: "Huis clos"
26.15	Cinéma: "Huis clos"
26.30	Cinéma: "Huis clos"
26.45	Cinéma: "Huis clos"
27.00	Cinéma: "Huis clos"
27.15	Cinéma: "Huis clos"
27.30	Cinéma: "Huis clos"
27.45	Cinéma: "Huis clos"
28.00	Cinéma: "Huis clos"
28.15	Cinéma: "Huis clos"
28.30	Cinéma: "Huis clos"
28.45	Cinéma: "Huis clos"
29.00	Cinéma: "Huis clos"
29.15	Cinéma: "Huis clos"
29.30	Cinéma: "Huis clos"
29.45	Cinéma: "Huis clos"
30.00	Cinéma: "Huis clos"
30.15	Cinéma: "Huis clos"
30.30	Cinéma: "Huis clos"
30.45	Cinéma: "Huis clos"
31.00	Cinéma: "Huis clos"
31.15	Cinéma: "Huis clos"
31.30	Cinéma: "Huis clos"
31.45	Cinéma: "Huis clos"
32.00	Cinéma: "Huis clos"
32.15	Cinéma: "Huis clos"
32.30	Cinéma: "Huis clos"
32.45	Cinéma: "Huis clos"
33.00	Cinéma: "Huis clos"
33.15	Cinéma: "Huis clos"
33.30	Cinéma: "Huis clos"
33.45	Cinéma: "Huis clos"
34.00	Cinéma: "Huis clos"
34.15	Cinéma: "Huis clos"
34.30	Cinéma: "Huis clos"
34.45	Cinéma: "Huis clos"
35.00	Cinéma: "Huis clos"
35.15	Cinéma: "Huis clos"
35.30	Cinéma: "Huis clos"
35.45	Cinéma: "Huis clos"
36.00	Cinéma: "Huis clos"
36.15	Cinéma: "Huis clos"
36.30	Cinéma: "Huis clos"
36.45	Cinéma: "Huis clos"
37.00	Cinéma: "Huis clos"
37.15	Cinéma: "Huis clos"
37.30	Cinéma: "Huis clos"
37.45	Cinéma: "Huis clos"
38.00	Cinéma: "Huis clos"
38.15	Cinéma: "Huis clos"
38.30	Cinéma: "Huis clos"
38.45	Cinéma: "Huis clos"
39.00	Cinéma: "Huis clos"
39.15	Cinéma: "Huis clos"
39.30	Cinéma: "Huis clos"
39.45	Cinéma: "Huis clos"
40.00	Cinéma: "Huis clos"
40.15	Cinéma: "Huis clos"
40.30	Cinéma: "Huis clos"</

famille et société

Publicité destinée aux enfants

Protestations auprès de MM. Trudeau, Bourassa et Drapeau

La loi sur les mesures de guerre s'adresse-t-elle aux enfants? Dans un communiqué envoyé ces jours derniers aux premiers ministres Trudeau et Bourassa, ainsi qu'au maire Drapeau de Montréal, le Mouvement pour l'abolition de la publicité destinée aux enfants (MAPDE) déplore le fait qu'un spectacle pour enfants présenté au Carré Philippe par ce mouvement ait été interrompu par la police de Montréal qui a forcé parents, enfants et comédiens à démanter dans une salle qui avait été réservée en cas de pluie.

Les enfants, accompagnés de leurs parents, ont dû se rendre à pied, escortés de policiers et d'autos-patrouilles jusqu'au Centre communautaire de la rue Saint-Urbain, pour voir enfin le spec-

tacle du MAPDE.

"Serait-ce qu'on voulait terroriser parents et enfants qui désiraient assister au spectacle ou serait-ce qu'on voudrait tuer dans l'oeuf un mouvement qui préconise un changement nécessaire dans notre société de consommation, dite démocratique?" dit le communiqué remis à la presse.

Le MAPDE avait choisi le carré Philippe parce que ce site est proche des grands magasins qui sont les principaux distributeurs de jouets dont la publicité faite à la télévision s'adresse directement à l'enfant. Parmi les fabricants qui utilisent ce procédé jugé immoral par les parents, le communiqué cite Mattel, Kenner, Hasbro et Idéal.

Afin de poursuivre son action, le Mouvement pour l'abolition de la publicité destinée aux enfants fera du piquetage devant les postes de télévision et les compagnies qui font appel aux enfants, et manifestera, pancartes en mains, devant le CRTC où une requête sera déposée.

Plusieurs lecteurs ayant manifesté le désir d'entrer en communication avec ce nouveau mouvement, nous en donnons ici l'adresse: Mouvement pour l'abolition de la publicité destinée aux enfants, 859, rue Rachel est, Montréal. (tél.: 525-4341 ou 526-6138).

Transports publics demi-tarif pour les plus de 65 ans

TORONTO (PC) — Le conseil du Toronto métropolitain a voté cette semaine, en faveur du demi-tarif pour toutes les personnes âgées de 65 ans et plus qui utiliseront, à partir du premier janvier prochain, les services de transport en commun de son territoire.

Le conseil a également annulé tout coût additionnel pour passage d'une zone à une autre par ces mêmes personnes, devant naturellement habiter dans le Grand Toronto.

Déjà, le demi-tarif était accordé aux personnes de plus de 65 ans, après soumission d'une déclaration des revenus. Quelque 60.000 citoyens et citoyennes en bénéficiaient: leur nombre passera à 160.000, quand la déclaration des revenus ne sera plus exigée, en janvier.

Ce programme coûtera environ \$1.363.000 par an au Toronto métropolitain qui versera cette somme en subsides à la commission du transport métropolitain.

Reine Johnson conseille aux femmes moins d'agressivité et plus de collaboration

L'homme a cru à diverses époques que la femme lui était inférieure. Mais on a fini par admettre que le Christ ne serait pas né sans elle. Avec humour mais avec conviction, Mme Reine Johnson, conférencière au déjeuner du club Kiwanis-Outremont, souhaite pour les femmes d'aujourd'hui moins d'agressivité mais plus de collaboration avec les hommes.

Après avoir fait l'éloge de quelques pionnières québécoises

En lançant sa souscription, OXFAM-Canada envoie \$10,000 au Pakistan

"Va falloir se décider: les autres, ou bien on les laisse mourir de faim, ou bien on les aide!"

Dans un message publicitaire à la télévision, vous entendrez plusieurs fois par jour Yvon Deschamps vous inviter à envoyer des dons à OXFAM. Hier après-midi à Montréal, Mme Reine Johnson, en compagnie de Mgr Joachim Rozario, évêque de Chittagong au Pakistan Oriental, du Père Gabriel Dicaire, omi, et de MM. Raymond Cournoyer et Jean-Charles Burelle, lançait officiellement une vaste campagne de souscription en faveur du tiers monde.

"Le monde où nous vivons rétrécit de jour en jour. Le reste du monde prend de plus en plus conscience et s'irrite de la richesse et de la consommation excessive qui sont le fait de l'Amérique du Nord, à côté de l'abîme de pauvreté dans laquelle les nations en voie de développement restent confinées. Depuis 1942, Oxfam-Canada travaille à remédier à la situation, et grâce à la générosité de la population, a réussi à envoyer 60 millions dans certains pays du tiers-monde, dont le Rouanda et l'Haiti", ont dit les co-présidents de la campagne dans leur conférence.

Le Pakistan, premier servi

Même si la campagne de souscription n'était pas ouverte officiellement hier, Oxfam a fait parvenir \$10.000 au Pakistan pour ajouter aux fonds de secours d'urgence. Le don a été versé au Frère Flavien Laplante, missionnaire dans ce pays depuis 40 ans et qui oeuvre au milieu des pêcheurs de la côte, les plus fortement touchés par le cataclysme.

Mais le travail d'Oxfam-Canada ne consiste pas seulement à envoyer de l'argent aux pays en voie de développement, a dit le représentant de l'association pour le Québec, M. Raymond Cournoyer, csc. "En tant que centre de documentation, l'organisme devra mettre ses connaissances et ses services à la disposition des groupes qui se préoccupent des problèmes du tiers-monde".

Cela implique, a-t-on dit, également, la nécessité d'un engagement plus large au niveau des collectivités, et signifie qu'Oxfam devra s'attaquer directement à des problèmes touchant à la politique du Canada, en matière de commerce international, pour autant que celle-ci est liée aux questions de développement économique et de faim dans le monde.

On peut envoyer des dons à Oxfam-Canada, C.P. 10, Montréal 215 et obtenir des renseignements supplémentaires en s'adressant au 932-1141.

Les jeunes Anglais favorisent l'égalité complète des sexes

LONDRES (AFP) — Les trois quarts des jeunes Britanniques sont favorables à l'égalité des sexes au niveau des études et dans la vie professionnelle, révèle un sondage Gallup réalisé pour le compte du Daily Telegraph, qui en a publié hier les résultats.

Dans une proportion souvent égale ou presque, garçons et

filles de 15 à 19 ans, estiment qu'hommes et femmes doivent pouvoir mener la même vie professionnelle (73 pour cent), être payés de la même façon pour un même travail (79%).

Un total de 86 pour cent se prononce pour l'école mixte et les sorties à frais partagés. En dépit de leur souci d'égalité, les jeunes gens restent disposés à la galanterie et sont prêts à céder leur place aux femmes dans le métro (68 pour cent). Les femmes sont plus nombreuses à se prévaloir de cette marque de sollicitude (80 pour cent). Garçons et filles trouvent pourtant dépassé que les hommes se lèvent lorsqu'une femme pénètre dans une pièce (64 pour cent).

Souscription en faveur des Grands Ballets

Les Grands Ballets canadiens ont besoin de \$150.000 pour compléter leur saison. M. Paul Girouard, président de la campagne de souscription, lance un appel au public l'invitant à faire parvenir ses dons le plus tôt possible à l'adresse de la compagnie: 5415, chemin de la Reine-Marie, Montréal 248.

La compagnie ne peut survivre, a-t-il dit, et faire face à ses obligations envers le public de tout âge et de tout milieu sans une aide économe de la part de celui-ci et de l'entreprise privée.

en vente dès maintenant



Un grand vin rouge de marque provenant du Portugal, d'appellation contrôlée.

DÃO TERRAS ALTAS

No. 1665 26 oz. \$2.15

Chronique du consommateur

Les consommateurs, quand ils vont se plaindre à la bonne porte, ont parfois gain de cause.

Dans le dernier catalogue Simpson-Sears, à la page 54, sous la rubrique "jeux exclusifs vus à la télé", on annonce le nouveau TRAFFIC JAM, ou franchisé, la course dans un tunnel. Un énorme tunnel de huit pieds de long, en plastique, dans lequel les enfants se glissent pour aller chercher une balle à l'autre bout. . . Jeu non seulement bébé, cher (\$5.99), mais surtout dangereux! Le meilleur jouet pour mourir suffoqué quoi!

Il est inadmissible qu'un fabricant comme Irving Toy ait conçu spécialement pour Simpson-Sears un jeu qui ne respecte pas les lois de la plus élémentaire prudence. On sait que les teinturiers, depuis quelques années déjà, appliquent sur le sac de nettoyage en plastique, une note préventive: "danger, ne pas laisser à la portée des enfants".

À la suite de plaintes de parents inquiets et de consommateurs avertis dont les membres de l'Association des consommateurs du Canada, section du Québec, auprès du ministre de la consommation, M. Ron Basford, TRAFFIC JAM vient d'être retiré du marché, nous apprend Mme Pierre Lemerise, vice-présidente nationale du mouvement.

Un guide à se procurer

Le ministre de la consommation, M. Ron Basford, a annoncé hier à l'occasion d'une conférence de presse, la publication, juste à temps pour Noël, d'un guide des jouets.

Le livret, une publication conjointe du ministère de la consommation et des corporations et du Canadian Toy Testing Council, a pour titre: "Les jouets, un guide pour les consommateurs".

Ce guide, a dit M. Basford, a pour but de renseigner les consommateurs afin de leur permettre de choisir avec discernement parmi les centaines de jouets offerts sur le marché. Le livret contient une liste de plus de six cents jouets approuvés par le Canadian Toy Testing Council et regroupés selon les âges, les prix; il fournit en outre une description des jouets et donne les numéros de catalogue des manufacturiers ainsi que les noms et adresses de ces derniers.

Le Canadian Toy Testing Council, un groupe formé de volontaires, a son siège social à Ottawa. C'est à Montréal, toutefois, à l'occasion de la foire annuelle des jouets organisée par les manufacturiers, que se fait le choix des jouets qui

seront mis à l'étude dans des maisons privées et des maternelles. Un rapport écrit sur chaque jouet est envoyé au Conseil. Seuls les jouets répondant aux normes de celui-ci sont approuvés.

Mme Bert Laurence, présidente du Canadian Toy Testing Council, a précisé

guide en faisant parvenir \$1 et son adresse aux bureaux Information Canada, à Ottawa, ou aux librairies de l'Imprimerie de la reine à Halifax, Montréal, Ottawa, Toronto, Winnipeg et Vancouver.

À signaler

Le tout dernier livre de Paul Leduc: "Vos aliments



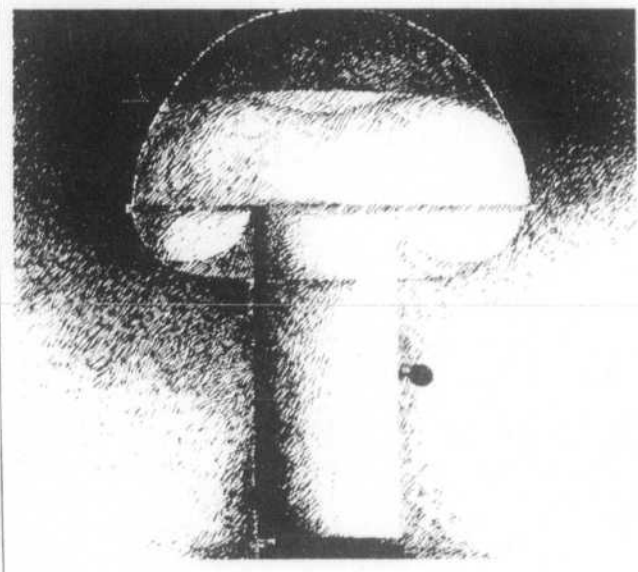
que "seuls les jouets qui sont durables et jugés utiles au développement de l'enfant sont retenus. Les jouets "attrape-nigauds" sont automatiquement rejetés".

Le Conseil ne retient, ni ne met à l'essai, fusils et jouets de guerre. "Nous sommes d'avis que les parents ont suffisamment de choix parmi les jouets constructifs sans ceux-ci".

On peut obtenir ce nouveau

sont empoisonnés". Il s'agit d'un ouvrage qui tient tout à la fois du document et du pamphlet. On n'a qu'à lire la table des matières pour s'en rendre compte: les hors-la-loi, la toxémie, cause de toutes les maladies; notre pauvre pain; les tueurs à gages; les assassins dans votre assiette, et j'en passe! C'est une publication des Éditions du jour.

Renée R.



La lampe Biomorph.

Créée par Devito et McElheron. Fabriquée au Canada. Trois dômes de plexiglas clair, opale et fumé sur base chromée. Rhéostat. Hauteur 20".

Exposée au pavillon du Canada à Osaka. En exclusivité à La Boutique Pour L'Instant.

1628 Sherbrooke ouest Montréal 932 1171

La Boutique Pour L'Instant ouvre maintenant le vendredi soir jusqu'à 9 heures.

pour l'instant

Mariages
Anniversaires
Parties de bureau, etc.

LE PETIT HAVRE

443, St-Vincent, Montréal — Tél.: 861-0581

BIRKS
Certificat-Cadeau \$ _____ dollars

Ceci certifie que \$ _____ est remboursable à tous les magasins Birks au Canada. Pas de remboursement en argent.

Signature autorisée _____
Date _____

Quelle joie de recevoir un Certificat-Cadeau Birks

Un magnifique certificat avec gravure en relief or et bleu à l'intérieur d'une enveloppe bleue et blanche... et sur lequel vous établissez le montant que vous désirez donner... cela signifie qu'elle peut choisir son propre cadeau chez Birks.

Valable et remboursable à tous les magasins Birks à travers le Canada.

BIRKS
JOAILLIERS

Carré Phillips, Dorval, Fairview, Rockland, Place Versailles, Place Longueuil, Place Bonaventure, Place Ville-Marie et les Galeries d'Anjou.

LA COUTURE CHEZ-VOI



Un ravissant modèle de "chemisier" signé Abe Schrader. Faites ce confortable modèle dans des tissus d'automne: tricot, flanelle ou tweed. Patron no. A850

Le patron imprimé no. A850 est offert pour les tailles 8 - 16. (Nouvelle classification des tailles). Ce patron est en vente au prix de \$1.00 au service des patrons, Le Devoir, 434 est, rue Notre-Dame, Montréal. Les commandes doivent être faites par écrit, très lisiblement avec tailles et numéros exacts, en ayant soin d'inclure un bon de poste. Le patron commandé vous parviendra dans une quinzaine de jours environ.

Offrez-lui vos hommages par les feux des DIAMANTS BIRKS

La beauté flamboyante des diamants Birks... la fraîcheur magique exprimées dans plusieurs formes délicates... broches et boucles d'oreille, colliers, bracelets, bagues. C'est le temps de lui offrir les diamants signés Birks... qui lui apporteront le bonheur durant des années à venir.

La broche de diamants est de même dimension que ci-haut illustrée. 18 carats, or blanc. Exclusivité de Birks \$1350.

BIRKS
JOAILLIERS

Carré Phillips, Dorval, Fairview, Rockland, Place Versailles, Place Longueuil, Place Bonaventure, Place Ville-Marie et les Galeries d'Anjou

À la bourse Canadienne

Les échanges sur Dumont Nickel atteignent 2,150,000 actions

Marché mitigé, mais très actif, à la Bourse de Montréal hier. Les services publics, les banques et les papiers ont enregistré des gains, tandis que le volume des transactions dépassait les trois millions de titres pour la première fois en 1970. Les pertes ont surpassé les gains par 93 contre 76, quelque 82 valeurs demeurant inchangées.

Dumont Nickel a pris 23 cents à 98 cents, après être tombé de \$1.25 plus tôt dans la journée. Les transactions ont porté sur 2,15 millions d'actions, après l'annonce par la compagnie de la découverte d'un gisement de nickel au nord de Val d'Or, qui serait le plus important du Canada, et dont les filons pourraient contenir quelque quatre milliards de tonnes de réserve.

Dans les mines et pétroles importants, Northern and Central Gas a pris 5-8 à \$14, Husky Oil 5-8 à \$13 et Texaco Canada 1-2 à \$25 3-8, tandis que Denison Mine perdait 1-4 à \$21 et International Nickel 7-8 à \$46 1-8.

Dans les industrielles, International Paper a perdu \$2 3-8 à \$32 1-8; Great West Life \$1 1-2 à \$41; Fraser 1-2 à \$10 1-4; Canadian Arena Co. 1-2 à \$10; et Bombardier 1-4 à \$14 3-4.

Southern Press a pris \$1 à \$53; Dofasco 5-8 à \$21 1-2; Ronalds 5-8 à \$12; CPR 1-2 à \$62 1-4; Distillers Seagrams 1-2 à \$48 3-8 et QSP Ltd., l'industrielle la plus active du marché jeudi 1-2 à \$18 1-2 sur un volume de transactions de 19,625 actions.

Le Crédit Foncier a perdu \$1 1-2 à \$42 1-2; et la Banque d'Épargne 1-4 à \$9 3-4.

International Utilities a pris 3-8 à \$32 1-8, tandis que Bell Canada baissait de 3-8 à \$44 5-8.

Le volume combiné des transactions des Bourses de Montréal et Canadienne a atteint jeudi 3,09 millions d'actions.

Toronto

La Bourse de Toronto a reculé pour la deuxième journée

consécutives, hier, au cours d'une séance peu active.

Au total, 1,89 million d'actions ont changé de mains, au regard de 2,30 millions mercredi. Les pertes l'ont emporté sur les gains par 241 à 168, avec 240 valeurs inchangées.

La Luz Mines a reculé de 50 cents à \$8.00, après avoir omis son dividende trimestriel de 25 cents.

United Keno, qui a également omis de verser son dividende trimestriel, a perdu 10 cents à \$5.00.

New Imperial a baissé de 11 cents à \$2.42, la compagnie ayant rapporté des bénéfices nets de 11 cents l'action au regard de 53 cents l'an dernier.

Ailleurs, Great West Life a reculé de 1 à \$41, Dome Pete de 1 à \$69 1-2, Inco de 3-4 à \$45 1-2, Versafords de 5-8 à \$6 3-8, Automotive Hardware de 1-2 à \$7 1-2, Denison de 3-4 à \$20 3-4, Sherritt de 1-2 à \$15 7-8, North Rock de 30 cents à 60 cents, Ranger de 5-8 à \$12 3-4, World Wide Energy de 30 cents à \$2.80, Asamera de 1-4 à \$13 1-8 et Canadian Superior Oil de 1-4 à \$26.

Canadian Hydrocarbons a avancé de 3-8 à \$14 1-2, les bénéfices de la compagnie ayant passé de 57 cents à 65 cents l'action.

Husky Oil a gagné 108 à \$12 3-4 et Rio Algom 1-8 à \$14 1-2.

New York

La tendance a été très irrégulière, hier, à Wall Street. Les affaires ont été peu actives et les cours n'ont varié que dans d'étroites limites.

Sur l'ensemble du marché, les baisses ont été un peu plus nombreuses que les hausses. Une légère reprise s'est amorcée en cours de séance parmi les "blue chips", permettant à l'indice des industrielles de progresser modérément. L'indice a toutefois dû céder du terrain et n'a pu terminer à son meilleur niveau.

Les compagnies aériennes, les pharmaceutiques, les ma-

gains ont été en hausse par endroits.

Les sidérurgiques, les tabacs, les produits chimiques, les papeteries et les radiotélévisions ont enregistré une majorité de repli. Ailleurs, les fluctuations ont été très étroitement irrégulières.

Au total, 9,29 millions d'actions ont changé de mains, au regard de 9,86 mercredi. C'était la quatrième fois consécutive que le volume d'échanges restait en-deça des 10 millions.

Parmi les valeurs canadiennes échangées à New York, Dome Mines a monté de \$1 1-4 à \$63 3-4, Canadian Pacific de 1-4 à \$60 1-2 et Distillers Seagrams de 3-8 à \$46 7-8. McIntyre Porcupine a reculé de \$3 à \$147, Walker Gooderham de 1-2 à \$41 1-4 et Genstar de 3-8 à \$7 5-8.

À la Bourse américaine, Brascan a monté de 1-4 à \$14 3-8 et Scurry Rainbow de 1-4 à \$121 1-4. Jupiter Corp. a perdu 1-2 à \$7 3-8, Canadian Javelin 1-8 à \$9 5-8 et Molybdenite 1-8 à \$4.38.

Les pertes l'ont emporté sur les gains par 703 à 578, avec 331 valeurs inchangées.

Émission du Trésor

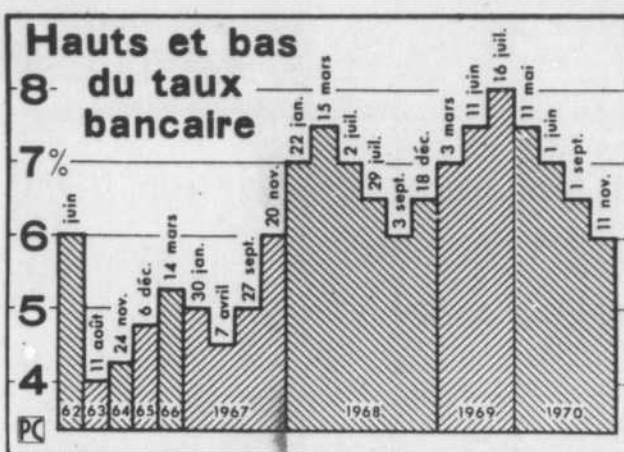
OTTAWA (PC) — Nouvelle émission de billets du Trésor à échéance de 91 jours annoncée hier: \$160 millions, à un taux et un rendement moyens de 98.844 et 4.69 pour cent, au regard de 98.798 et 4.88 pour cent la semaine dernière.

Billets à 182 jours: \$40 millions, à un taux et un rendement moyens de 97.677 et 4.77 pour cent, au regard du même montant, à 97.588 et 4.96 pour cent la semaine dernière.

fonds mutuels

FONDS	OFF.	DEM.
Albany Nth Am Fd	1.04	1.96
A.G.F. Special	2.14	—
Adanac	1.81	1.98
All Cdn Com	6.54	7.15
All Cdn Div	7.56	8.25
All Cdn Ven	3.22	3.52
American Growth	1.12	4.85
Am Gen Growth	15.01	16.40
Andreas Equity	3.70	4.04
Associates Investors	4.65	4.70
Beacon Growth	5.59	6.14
Beaumont	38.29	41.58
Canada Growth	8.98	9.47
Canadair	8.49	8.84
Cdn Gas Energy	12.38	13.40
Cdn Invest Fd	1.12	1.52
Cdn Scudder Fd	17.17	17.17
Cdn Sec Growth	4.09	4.49
Cdn S.A. Gold Fd	5.10	5.57
Cdn. Trustees	4.57	5.02
Canafund	54.68	57.41
Capital Growth	7.78	7.98
Champion Mutual	6.73	7.36
xChase Fd	7.52	8.22
Collective Mutual	5.23	5.74
Commonwealth Int'l	11.17	12.24
xCompulsive Capital	5.84	6.49
Corporate Investors	4.81	5.26
Corporate Invest Stock Fd	4.27	4.67
Commonwealth Int'l Lever	2.78	3.05
Dominion Compound	4.41	4.79
Environ	10.20	11.29
Entorea Investment	3.20	3.79
Exec Fd Cda	3.75	4.20
Exec Inv Int'l	2.26	2.67
xFidelity Trend	20.16	22.03
Fonds Desjardins A	3.67	—
Fonds Desjardins B	4.21	—
Fonds Collectif A	5.53	6.04
Fonds Collectif B	4.87	5.02
Fonds Collectif C	7.79	8.51
Fonds P.E.P.	2.92	3.17
Fraser Growth	2.43	2.66
Gis Compound	7.71	8.48
Gis Income	2.97	3.27
Growth Equity	5.49	6.03
Growth Oil and Gas	20.90	—
Investors Growth	9.59	10.49
Harvard	5.93	6.50
IOS Int'l	4.82	5.28
IOS Venture	3.26	3.56
Industrial Growth	5.46	5.89
International Growth	5.47	5.87
Ivest	12.99	14.20
Investors Growth	9.60	10.50
Investors Int'l Mutual	5.58	6.51
Investors Mutual	4.79	5.21
Keweenaw Ltd	5.11	5.50
xKeysone Cust S-1	14.11	15.26
xKeysone Cust S-2	9.63	10.87
xKeysone Cust K-2	4.23	4.73
xKeysone Cust K-3	2.55	2.75
xLexington Research	12.17	12.29
Magna Carle	1.70	1.64
Maritime Equity	2.69	2.94
Marlborough	5.73	6.07
Mutual Accumulating	4.57	5.03
Mutual Bond	8.69	9.10
Mutual Growth	3.92	4.31
Mutual Income	4.42	4.86
Natrusco	11.29	11.95
Natural Resources	4.61	5.22
N.W. Equity	4.58	5.03
N.W. Financial	3.45	3.79
N.W. Growth	4.18	4.59
xOne William Street	12.63	12.65
xOppenheimer Fd	6.78	7.21
Pension Mutual	6.63	7.27
xPerformance Plus	2.00	2.19
xH. and N. Fd	9.91	10.11
Planned Resources	4.93	5.40
Principal Growth	3.48	3.82
Provinciel Mutual	6.04	6.61
Prov Stock Fd	4.69	5.13
xPulnam Growth	8.59	9.35
Radiation	2.15	—
Riv. Fd	7.63	8.21
Royfund	4.72	4.97
Rev Inv Pct + Rev	5.33	6.13
Rev Inv Int'l Pct	7.13	7.97
Spac	7.53	8.25
Thruway	4.25	4.72
Trinity Investment Fd	4.55	4.95
United Accumulative	4.16	4.57
United Horizon	2.26	2.59
United American	1.25	1.53
United Venture	3.28	3.60
Universal Savings Equity	6.10	7.03
Western Growth	5.74	6.31
xWinfield Growth	1.62	1.96
Xendy	3.33	3.65
York Fd of Cda	4.14	4.50

X — Fonds américains.



La Banque du Canada a réduit son taux d'intérêt sur les prêts, qui était de 6½ pour cent, à six pour cent, poursuivant ainsi une politique qui a commencé en mai dernier. C'est la première fois depuis septembre 1968 que le taux d'intérêt bancaire est aussi bas que six pour cent.

Une première usine de G.M. reprend le travail régulier

DETROIT (AFP) — Une première usine de General Motors a repris le travail hier, après 66 jours de grève. Mais, il semble que le retour au travail des 394,000 ouvriers du géant de l'automobile ne soit pas complet avant deux semaines.

Les 3,000 ouvriers d'une usine de carrosserie de Kalamazoo, dans le Michigan, ont été les premiers à retourner au travail après la ratification, par leur syndicat local, de la nouvelle convention collective conclue la semaine dernière avec General Motors.

Jusqu'à mercredi soir, 66 des 159 sections locales des ouvriers de General Motors avaient ratifié le nouveau contrat national et une seule section, peu nombreuse, l'avait rejeté. On pense que la procédure de ratification sera terminée vendredi soir.

Mais, les usines et ateliers doivent attendre que les clauses locales de la convention collective aient été réglées et approuvées, avant de reprendre la production.

La grève qui a commencé le 15 septembre, a déjà coûté près de \$6 milliards de ventes à General Motors et \$925 millions de salaires à ses ouvriers.

Les obligations municipales

Le ministère des Affaires municipales a adjugé hier 3 émissions d'obligations municipales au montant total de \$496,000.

L'émission de la Ville de La Malbaie, au montant de \$207,000, a fait l'objet de 4 soumissions et elle a été accordée au groupe dirigé par la Banque Canadienne Natio-

est un de commercialisation. le confédération précise que l'identification des objectifs corporatifs est un prérequis fondamental à l'élaboration d'un plan de marketing mais, par contre, ajoute-t-il, ces objectifs corporatifs doivent être choisis en fonction de la planification à long terme, guide d'un développement réaliste.

Contrairement à M. Harries, économiste et député libéral, qui a déclaré récemment que l'industrie et le commerce n'ont aucune mission sociale et doivent se limiter à leur propre champ de compétence, le confédérateur, paraphrasant le Canadien Business Magazine, déclare que plusieurs présidents de compagnies seraient enclins à penser que l'entreprise n'a pas de rôle social à remplir si ce n'était qu'elle se trouve poussée dans l'action sociale par la mise en péril des objectifs face à l'évolution constante de la société.

Il devient alors évident, selon le confédérateur, que les gens oeuvrant dans le domaine de la recherche, de la commercialisation et de la planification doivent développer de nouvelles techniques afin d'anticiper les changements économiques, politiques et sociaux et jouer ainsi un rôle plus positif. Puis, voulant préciser l'adjonction du marketing à la planification, M. Hardy énumère une série de points communs afin de mieux réaliser l'importance de l'association.

Soulignons dans cette énumération:

1) L'entreprise doit tenir compte d'une façon plus déterminante des changements de climats sociaux et surtout des variations de comportement des consommateurs devant ces changements.

2) L'environnement social doit être au premier plan même avant les problèmes administratifs internes, ces derniers étant très peu orientés vers les besoins futurs.

3) La cueillette des informations doit venir de sources fiables et l'interprétation de ces dernières doit être analysée dans une perspective de changement à long terme.

4) Les planificateurs se doivent de présenter vigoureusement leurs conclusions et leurs recommandations à la haute direction de l'entreprise.

5) Tous doivent continuellement émettre et propager la théorie que même si une idée peut être menée à terme techniquement, cela ne signifie pas qu'elle doit être réalisée.

Enfin M. Hardy, croit qu'au fur et à mesure que les services de planification seront structurés il sera de plus en plus difficile à la direction de se soustraire à la créativité du planificateur.

Si l'entreprise veut se développer et prospérer parallèlement aux changements qui s'opèrent, elle doit se servir constamment des données du monde qui l'environne.

9%, 1976-79, et \$64,000 à 9%, 1980; prix 96.61, taux effectif 9.5605%.

L'émission de la Ville de Vaudreuil, au montant de \$204,000, a fait l'objet de 5 soumissions et elle a été accordée à Tassé & Associés aux conditions suivantes: \$26,000 à 9%, 1971-80, et \$178,000 à 9%, 1980; prix 96.67, taux effectif 9.5464%.

les indices

	65	13	7	85	8
Changement	-0.23	+0.18	+0.16	-0.11	+0.47
Fermeture	165.93	139.97	166.95	161.63	81.31
Sem. dernière	167.32	139.86	167.07	162.60	81.89
Mois dernier	167.76	137.90	173.63	163.15	85.32
1970 haut	195.96	144.30	193.63	183.63	125.35
1970 bas	144.35	115.86	148.29	129.22	80.84
1969 haut	207.15	159.30	206.12	197.97	136.47
1969 bas	167.75	137.14	156.73	162.14	103.98

TORONTO

	Industrielles	Aurifères	Métaux	Pétroles
Changement	-0.16	+0.60	+0.27	-0.42
Fermeture	163.03	181.54	89.88	174.93
Sem. dernière	163.53	184.18	90.39	180.81
Mois dernier	164.97	178.91	95.48	179.00
1970 haut	187.18	195.76	118.18	226.50
1970 bas	141.43	138.77	81.66	108.14
1969 haut	198.77	276.96	122.54	310.73
1969 bas	164.25	141.02	97.85	181.54

DOW JONES

	Ouv.	Haut	Bas	Ferm.	Chang.
Industrielles	753.35	760.47	749.52	755.82	+1.58
Transport	145.23	146.64	144.21	145.44	-0.22
Services publics	110.30	111.45	109.38	110.27	+0.06
Ensemble	241.68	244.03	240.19	242.21	+0.23
Volume: Industrielles	706,800				
Services publics	223,700				
Ensemble	231,600				

les bénéfices

Canadian Westinghouse Co. Ltd., pour les neuf mois terminés le 30 septembre 1970: \$1,971,524, soit l'équivalent de 76 cents l'action, au regard de \$1,529,554 et 59 cents l'action en 1969.

Centra Ontario Savings and Loan Corp., pour les neuf mois terminés le 30 septem-

bre 1970: \$119,215, soit l'équivalent de 31 cents l'action, au regard de \$135,516 et 35 cents l'action en 1969.

Falconbridge Nickel Mines Ltd., pour les neuf mois terminés le 30 septembre 1970: \$30,964,000, soit l'équivalent de \$6.25 l'action, au regard de \$35,413,000 et \$7.18 l'action en 1969.

St-Léger
un scotch de
grande lignée



Léger,
clair
et
sec,

c'est
le scotch de qualité
pour ceux qui
le préfèrent
ainsi.

Distillé en Écosse par Hill Thomson & Co. Ltd. et distribué par: IMPORTATIONS DURAND LEE.

Thomcliffe
Rossmore, P.Q. Route 11
Un véritable restaurant de
grande classe.

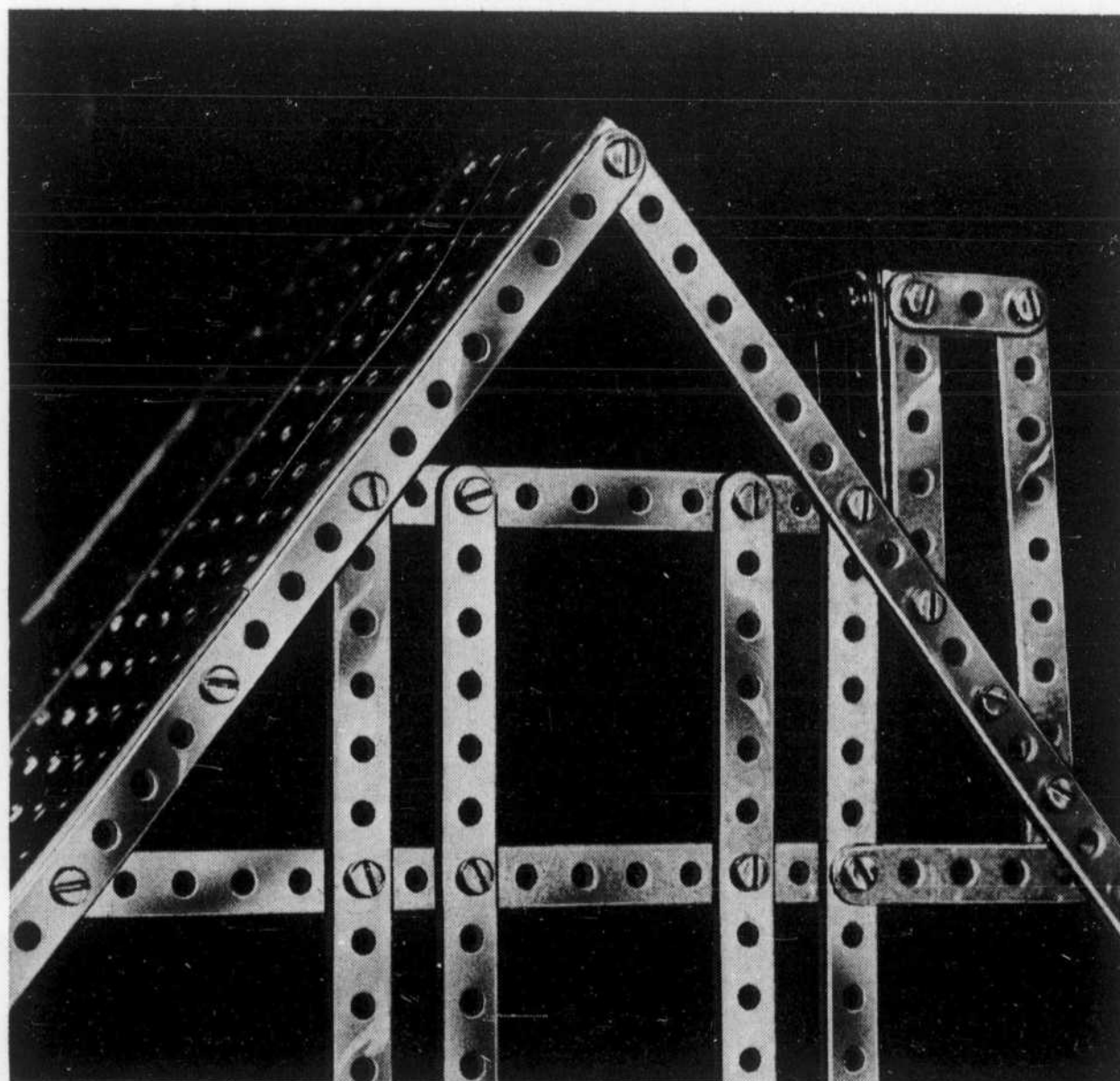
Seulement à 15 minutes de
Montréal par:
L'AUTOROUTE DES LAURENTIDES
Vers le nord: Sortie 9
Vers le sud: Sortie 13

Table d'hôte, \$4.00
jusqu'à la
fermeture.



Pour
réservations
Appelez
625-2434.

la force
de l'argent
au service
de la jeune
famille



Banque Canadienne Nationale

l'information

Au hasard des nouvelles

BROOKS ROBINSON, le joueur par excellence des Orioles de Baltimore au cours de leur récente victoire en Série mondiale de baseball contre les Reds de Cincinnati, sera un invité de marque lors du dîner annuel des célébrités sportives, à l'adresse de l'hôtel Reine-Elisabeth le 10 décembre prochain. On sait que les recettes de ce banquet sont versées au fonds Tiny Tim du Children's Hospital de Montréal. John Ferguson, du Canadien, entre autres, a déjà accepté de prendre place à la table d'honneur.

LES HARLEM GLOBETROTTERS, qui donneront leur spectacle annuel au Forum, ce soir à 8h, célèbrent cette année leur 45ème anniversaire. Pendant que toutes sortes d'organisations sportives connaissent de bonnes et de mauvaises années, les "magiciens du ballon-panier", eux, continuent d'évoluer devant des foules imposantes partout où ils jouent... c'est-à-dire partout dans le monde.

UN "WOODSTOCK" miniature attend les "représentants de la presse obèse", ce soir à Hamilton, à la veille du match final entre les Alouettes de Montréal et les Chats-Tigres. C'est ainsi que décrit l'éditorialiste Sam Koffman, d'Ottawa, qui en sera l'animateur, la petite réception que la maison Shopsy réserve aux rédacteurs et commentateurs sportifs qui seront déjà rendus pour assister à la rencontre.

LA SAISON DE SKI des membres du club de l'Immaculée-Conception connaît son ouverture officielle, vendredi le 4 décembre prochain, à l'occasion d'une soirée dansante et marquée de présentations diverses, au restaurant Chez Butch. Quelque 475 skieurs de tout âge ont déjà suivi les cours de conditionnement physique offerts par le centre I-C.

BERNIE PARRISH, ancien porte-couleurs des Browns de Cleveland, a témoigné hier, à huis clos, devant un grand jury fédéral qui enquête présentement sur les activités de la Ligue Nationale de football. Parrish, dont la publication du volume sur le même sujet est annoncée pour bientôt, a dit aux jurés qu'il était convaincu que son nom avait été placé sur la liste noire de la NFL. Le jury, siégeant à Cleveland, cherche à savoir si la ligue, qui groupe cette année deux ligues rivales des dernières saisons, ne viole pas la loi américaine contre les monopoles.

PAUL PADDON, celui que son instructeur Bob O'Billovich qualifie de future vedette certaine au football professionnel, a été choisi hier, par les membres de l'Union athlétique interuniversitaire du Canada, comme le joueur

par excellence cette année. Paddon, quart-arrière du Grenat-et-Gris de l'Université d'Ottawa, a cependant autre chose en tête aujourd'hui: son équipe affronte les Bisons de l'Université du Manitoba, demain à Toronto, pour le championnat universitaire national.

ANNE MURRAY, une vedette de la chanson originaire de la Nouvelle-Ecosse, vient d'être choisie pour présider au défilé de la coupe Grey qui se déroulera à Toronto, le 28 novembre prochain. Les organisateurs ont limité la participation à 20 chars et 18 fanfares pour le défilé, qui sera télévisé à l'échelle nationale, juste avant le match, dont l'enjeu sera le championnat canadien de football. Entre-temps, le bureau des Alouettes a déjà commencé à mettre en vente un certain nombre de billets pour la classique. Si les Alouettes en sont, la direction bénéficiera d'un nombre additionnel de billets qu'elle revendra, en priorité, aux détenteurs de billets de saison à l'Au-tostade.

Les **MAPLE LEAFS** de Toronto ont été autorisés par les Red Wings de Détroit à négocier avec le défenseur Carl Brewer, qui a pris une 2ème retraite de la LNH au cours de l'été. Si Toronto réussit à décider son ancien porte-couleurs à revenir, il serait probablement réuni avec Bobby Baun pour re-former l'ancien duo défensif par excellence des Leafs.

DON LUZZI, durant 12 ans as-joueur de ligne des Stampeders de Calgary de la division Ouest de la ligue de football Canadienne, a été choisi candidat officiel par le parti du Crédit Social pour la circonscription Calgary-Buffalo aux prochaines élections provinciales. Il y a cependant un petit ennui: Luzzi n'est pas encore citoyen canadien!

LES CASTORS DE SHERBROOKE, de la ligue de hockey Junior "A" du Québec, joueront un match hors-concours contre Val d'Or, à cet endroit, lundi soir. Le lendemain, ils disputeront une autre partie hors-concours, cette fois à Rouyn contre les Citadelles de l'Endroit.

UN **RALLIEMENT** automobile, dans le cadre des fêtes soulignant la victoire des Patriotes de 1837, aura lieu dimanche, entre Longueuil et Saint-Denis-sur-Richelieu. La caravane s'ébranlera de la place Longueuil vers 13h. Plusieurs personnalités, dont le député Jean-Guy Cardinal et les chansonniers Raymond Lévesque et Pauline Julien, y prendront part. Les personnes qui n'ont pas de voiture peuvent se rendre à la station de Métro Longueuil s'ils peuvent y participer.

L'EQUIPE CANADIENNE d'équitation semble devoir mettre un terme à la domination des cavaliers de l'Allemagne de l'Ouest. Grâce à la victoire de Moffat Dunlap sur "Grand Nouvel" avant-hier soir, à Toronto, les Canadiens ont pris une avance de neuf points sur les Allemands, vainqueurs jusqu'ici des trois premières compétitions hippiques présentées en sol nord-américain.

UNE **BOURSE** DE \$700,000 soit \$300,000 de plus que la saison dernière, sera distribuée lors des éliminatoires de fin de saison dans l'Association Nationale de ballon-paier. Chaque joueur de l'équipe championne obtiendrait ainsi la coquette somme de \$16,000.

Les **DEMI-FINALISTES** du tournoi de tennis en salle de Wembley, à Londres, sont maintenant connus. Ce sont: l'Américain Cliff Richey, vainqueur du Britannique Roger Taylor (8-6, 8-9, 6-2); l'Australien Rod Laver, qui a battu le Roumain Ilie Nastase (6-1, 6-2); le Sud-Africain Cliff Drysdale, gagnant contre l'Américain Dennis Ralston (9-8, 6-3, 6-2); et l'Australien Ken Rosewall, qui a défait le vétéran Pancho Gonzalez (6-2, 6-3). Chez les femmes, hier également, l'Américaine Billie Jean King et la Britannique Virginia Wade sont passées en demi-finales grâce à des victoires faciles.

BUNNY AHEARN, président de la Fédération internationale de hockey sur glace, n'a pas augmenté son prestige au Canada en qualifiant, ces jours derniers, de stupide et enfantine une proposition de l'Association de hockey amateur du Canada à l'effet que les champions du prochain tournoi mondial rencontrent ensuite l'équipe nationale canadienne dans une série de matches.

SAM ETCHEVERRY ne semble pas trop impressionné par la statistique et espère que les 10 points d'avance que ses Alouettes possèdent sur les Chats-Tigres à la veille du match décisif de demain après-midi à Hamilton seront suffisants pour leur assurer une place dans le match de la coupe Grey. Les "experts" se sont toutefois émus de la 2ème partie finale, pour remporter la série. En 1959, ils ont battu les Rough Riders d'Ottawa après avoir comblé un déficit de 12 points; en 1961, c'était 18 points qu'ils arrachaient aux Argonauts de Toronto; et enfin, en 1964, ils en reprenaient 17 aux Riders.



UN TRIOMPHE FAMILIAL! George Imlach a connu une heure glorieuse, avant-hier soir au Maple Leaf Gardens de Toronto. "Punch", déjà limogé comme instructeur des Maple Leafs, accomplissait un retour à Toronto comme pilote des nouveaux Sabres de Buffalo. Dans une victoire-surprise de 7-2 des Sabres, il fut ovationné tout au long du match, et l'une de ses admiratrices les plus tumultueuses dans les gradins n'était nulle autre que sa femme Dorothy, qui habite toujours Toronto.

À tout seigneur, tout honneur! "Le Grand Orange" sous contrat

par MARCEL GAUDETTE
(collaboration spéciale)

Comme il fallait s'y en attendre, Daniel "Rusty" Staub est devenu, hier, le premier joueur des Expos de Montréal à signer son contrat en vue de la prochaine saison.

"Le Grand Orange", qui aura 27 ans le 1er avril, à l'aube de la prochaine saison, entreprendra alors sa neuvième campagne de la ligue Nationale de baseball et sa troisième avec le clan Gene Mauch.

Sur le plan salarial, ce fut motus et bouches cousues de la part du directeur-gérant Jim Fanning, de Rusty Staub et du gérant d'affaires de celui-ci, Gerry Patterson. On croit savoir cependant que le précieux athlète touchera un salaire pouvant varier de \$75,000 à \$80,000 puisqu'un an plus tôt, le bruit courait qu'il toucherait environ \$70,000 en '70.

Malgré que sa moyenne ait subi une baisse de .302 à .274, la saison dernière, le voltigeur de droite a connu une saison du tonnerre sur le plan productivité. En participant à 160 parties, il a claqué 30 circuits, a croisé le marbre 98 fois en plus de faire compter 94 points. Il a aussi incité les lanceurs à lui servir 112 buts sur balles et il s'est payé la fantasia de commettre 12 larcins, prouvant sa très grande détermination et sa forte forme physique. Ceci représente un bel volé de plus que le total de 11 au cours de ses sept années précédentes dans les majeures.

81 victoires en 71

Au cours des mois qui vont suivre, Rusty Staub s'est engagé à parcourir le pays pour y propager l'excellente doctrine des Expos. Staub a déjà visité Niagara Falls, Toronto et Hamilton. Aujourd'hui, il doit se rendre à Calgary. Puis ce sera Winnipeg, Edmonton, Regina et autres endroits stratégiques du pays qui recevront la visite de l'excellent ambassadeur des Expos.

Staub ne s'est officiellement pas fixé d'objectif pour la prochaine saison, si ce n'est que d'offrir à nouveau 100% de son talent et de sa détermination. Les Expos n'en demandent pas plus...!

Staub croit, personnellement, qu'en plus d'avoir aidé l'équipe au bâton et à la défensive, en 1970, il a contribué à un précieux apport à conseiller les nouveaux venus, notamment les Jim Gosger, Charles "Boots" Day et Don



base et multipliait les jeux routiniers, les Braves se préparaient différemment pour ne pas dire avec une certaine indifférence", a dit Rusty Staub.

"Le Grand Orange" a été quêté de fantastique le fait que les Expos aient conservé une moyenne de .500 de début juin à la fin du calendrier. Il croit cependant que ce sera difficile de remporter 81 victoire sur 162 en '71, mais que si chacun y met l'épaulé à la roue, la chose sera possible. Il a même dit que si les Expos

pouvaient conserver une moyenne de .500 jusqu'en septembre, que tout pourrait alors être possible. "Les Mets ont mis huit ans à réaliser l'impossible. Tout d'un coup, ils ont débouché sur le succès", a dit Rusty Staub.

Sparma aux oubliettes

Par la même occasion, hier, les Expos de Montréal ont annoncé qu'ils avaient cédé les droits du lanceur Joe Sparma, sans condition, aux Whips de Winnipeg de la ligue Internationale. Ceci réduit à 36 le nombre de joueurs sur la liste de réserve des Expos, soit quatre de moins que le chiffre maximum de 40.

Agé de 28 ans, Sparma s'est avéré une très forte déception pour les Expos en 1970. Gene Mauch anticipait 15 victoires de ce vétéran qui avait déjà bien fait avec les Tigers de Détroit. Il avait été obtenu de l'organisation des Tigers en retour de Jerry Robertson lors des assises d'hiver, tenues à Miami en décembre dernier.

Sparma, Jim Britton, Bill Stoneman et Steve Renko devaient être les quatre as des Expos au moutillage la saison dernière. Sparma a lamentablement échoué. Britton s'est blessé à un bras et il fut au lit; Renko pour le reste de la saison. Quant à Stoneman, il a été anémique et Renko n'a commencé à s'affirmer qu'avec la venue des temps chauds. Heureusement que Mauch a pu recevoir un appui total de la part des Carl Morton, Claude Raymond et Howie Reed, entre autres.

DERRIÈRE LE VOLANT



... d'une Comète, deux portes, 1971...

La nouvelle petite Comète de la compagnie Ford est disponible en deux modèles, soit avec deux ou quatre portes. Le moteur régulier en est un de 6 cylindres 170-1V avec moteurs facultatifs allant jusqu'à V-8 302-2V qui développe 210 chevaux-vapeur avec de l'essence ordinaire, ce qui donne aux petites voitures la puissance d'un V-8 de voiture ordinaire. Un autre modèle est celui de la Comète GT à deux portes avec capotage et autres caractéristiques de luxe.

300 voitures au Salon de l'Auto

Le troisième Salon International de l'Auto de Montréal aura lieu dans la salle d'exposition de la Place Bonaventure du 14 au 24 janvier 1971.

Plus de 300 voitures seront exposées sur une superficie de quelque 230,000 pieds carrés. Les manufacturiers des pays suivants y seront représentés: la France, la Grande-Bretagne, l'Italie, le Japon, les États-Unis et l'Allemagne occidentale.

Suite à la tendance lancée à Chicago et à Détroit, le Salon de 1971 sera une entreprise entièrement mont-réalaise. En effet, l'Association des Marchands d'Automobile de Montréal (MADA) s'est approprié l'organisation du salon, naguère dirigé par McLean-Hunter (section des expositions commerciales) de Toronto. M. Douglas Goadby conserve son poste de gérant du salon.

Formule 1 et importants changements

Jo Siffert et Rob Walker viennent en tête de la liste des changements importants au sein des équipes d'usines en vue de la saison 1971 en Formule 1.

De Londres, on a confirmé la nouvelle voulant que Siffert se joigne au "Yardley Team BRM" sans toutefois donner de précisions sur l'avenir de Jackie Oliver et du Canadien George Eaton.

Après avoir fait cavalier seul pendant plusieurs années, Rob Walker annonçait récemment qu'il abandonnait son rôle à titre d'inscrit privé, cependant, il y a tout lieu de croire que Walker fera équipe avec John Surtees et qu'il inscrive deux voitures pour Surtees et Graham Hill.

Chez McLaren: calme après la tempête.

Deux événements marquants se sont produits au sein de l'équipe McLaren à Colnbrook: Peter Revson fera partie de l'équipe au cours de la Série Can-Am d'une part, et la décision d'abandonner les essais du moteur Alfa-Roméo en Formule 1.

En effet, Revson servira de pilote de soutien à Denis Hulme, tandis que Peter Gethin procédera aux essais de la Formule 1 en Angleterre. Il semble fort probable que Revson participe à plus d'une "Grande Epreuve" tout au long de la saison.

INSCRITS À B.B.

CE SOIR			
PREMIERE COURSE		1 - Battle De Adios	
1 - Trot N.G. de \$3,000	BOURSE: \$1,300	AE - Roy Queen	R. Moreau 10-1
2 - Jonathan D.	R. Samson 2-1	AE - Roy Queen	R. Moreau 10-1
3 - Speedie	L. Bergeron 5-2	AE - Roy Queen	R. Moreau 10-1
4 - Andrew Hanover	A. Hanna 3-1	AE - Roy Queen	R. Moreau 10-1
5 - Dottie Mir	G. Gendron 4-1	AE - Roy Queen	R. Moreau 10-1
6 - Kintail	pas nommé 6-1	AE - Roy Queen	R. Moreau 10-1
7 - Wee Pal	J.P. Gauthier 8-1	AE - Roy Queen	R. Moreau 10-1
8 - Flemington Earl	F. Goulet 8-1	AE - Roy Queen	R. Moreau 10-1
9 - Prince Rapide	R. Perreault 10-1	AE - Roy Queen	R. Moreau 10-1
10 - Bernies Boy	O. Patis 12-1	AE - Roy Queen	R. Moreau 10-1
AE - Mr. Slick	M. Dostie	AE - Roy Queen	R. Moreau 10-1
DEUXIEME COURSE		SEPTIEME COURSE	
1 - Ambie N.G. de \$2,000	BOURSE: \$1,300	1 - Ambie N.G. de \$2,000	BOURSE: \$1,300
2 - Buck M. Guy	M. Turcotte 3-1	2 - Buck M. Guy	M. Turcotte 3-1
3 - Keystone Victor	R. O'Dwyer 7-2	3 - Keystone Victor	R. O'Dwyer 7-2
4 - Valhalla Hill	A. Hanna 4-1	4 - Valhalla Hill	A. Hanna 4-1
5 - Two Mountains Carl	R. White 9-2	5 - Two Mountains Carl	R. White 9-2
6 - Eastwood Dream	S. Gray 6-1	6 - Eastwood Dream	S. Gray 6-1
7 - Plaisance	J. Findley 8-1	7 - Plaisance	J. Findley 8-1
8 - Miracle Sandy	Y. Poirier 10-1	8 - Miracle Sandy	Y. Poirier 10-1
9 - Ping Pong	M. Giguere 12-1	9 - Ping Pong	M. Giguere 12-1
10 - G. Belanger	G. Belanger 15-1	10 - G. Belanger	G. Belanger 15-1
AE - Mr. Slick	M. Dostie	AE - Mr. Slick	M. Dostie
TROISIEME COURSE		QUATRIEME COURSE	
1 - Ambie N.G. de \$2,000	BOURSE: \$1,300	1 - Ambie N.G. de \$2,000	BOURSE: \$1,300
2 - Best Chance	J. Bruyere 2-1	2 - Best Chance	J. Bruyere 2-1
3 - Twin City Adios	G. Pilon 3-1	3 - Twin City Adios	G. Pilon 3-1
4 - A.C. Prince	R. White 7-2	4 - A.C. Prince	R. White 7-2
5 - Key Pebble	J. Jodoin 4-1	5 - Key Pebble	J. Jodoin 4-1
6 - Tyrone Prince	G. Gendron 9-2	6 - Tyrone Prince	G. Gendron 9-2
7 - Page Boy	A. Boucher 9-1	7 - Page Boy	A. Boucher 9-1
8 - Ski Bum	G. Lachance 6-1	8 - Ski Bum	G. Lachance 6-1
9 - Trot à réclamer \$2,000	BOURSE: \$1,100	9 - Trot à réclamer \$2,000	BOURSE: \$1,100
10 - Frosty Kid	J. Labaie 3-1	10 - Frosty Kid	J. Labaie 3-1
11 - Ramsey Hanover	A. Lavallee 7-2	11 - Ramsey Hanover	A. Lavallee 7-2
12 - Circo Pix	G. Lachance 4-1	12 - Circo Pix	G. Lachance 4-1
13 - Queens Impel	G. Pilon 9-2	13 - Queens Impel	G. Pilon 9-2
14 - Tranquil Elise	Y. Catellier 1-1	14 - Tranquil Elise	Y. Catellier 1-1
15 - Ping	C. Bourgeois 6-1	15 - Ping	C. Bourgeois 6-1
16 - Serenade	E. Hebert 8-1	16 - Serenade	E. Hebert 8-1
17 - Kelly Song	P. Robillard 8-1	17 - Kelly Song	P. Robillard 8-1
18 - Beckwith Prince	C. Pelletier 10-1	18 - Beckwith Prince	C. Pelletier 10-1
19 - Empalme	G. Gardier	19 - Empalme	G. Gardier
20 - Dillon Ibad	G. Gendron	20 - Dillon Ibad	G. Gendron
CINQUIEME COURSE		SIXIEME COURSE	
1 - Ambie N.G. de \$2,000	BOURSE: \$1,100	1 - Ambie N.G. de \$2,000	BOURSE: \$1,100
2 - Ira Hanover	D. Normandin 2-1	2 - Ira Hanover	D. Normandin 2-1
3 - Harwood Wira	G. Pilon 7-2	3 - Harwood Wira	G. Pilon 7-2
4 - Kappa Queen	G. Gendron 4-1	4 - Kappa Queen	G. Gendron 4-1
5 - Ozark Dom	G. Lachance 9-2	5 - Ozark Dom	G. Lachance 9-2
6 - Harry Boy	I. Aubin 5-1	6 - Harry Boy	I. Aubin 5-1
7 - Shadydale Counsel	pas nommé 6-1	7 - Shadydale Counsel	pas nommé 6-1
8 - Senator Artic	Y. Catellier 8-1	8 - Senator Artic	Y. Catellier 8-1
SEPTIEME COURSE		HUITIEME COURSE	
1 - Ambie N.G. de \$2,000	BOURSE: \$1,100	1 - Ambie N.G. de \$2,000	BOURSE: \$1,100
2 - Best Chance	J. Bruyere 2-1	2 - Best Chance	J. Bruyere 2-1
3 - Twin City Adios	G. Pilon 3-1	3 - Twin City Adios	G. Pilon 3-1
4 - A.C. Prince	R. White 7-2	4 - A.C. Prince	R. White 7-2
5 - Key Pebble	J. Jodoin 4-1	5 - Key Pebble	J. Jodoin 4-1
6 - Tyrone Prince	G. Gendron 9-2	6 - Tyrone Prince	G. Gendron 9-2
7 - Page Boy	A. Boucher 9-1	7 - Page Boy	A. Boucher 9-1
8 - Ski Bum	G. Lachance 6-1	8 - Ski Bum	G. Lachance 6-1
9 - Trot à réclamer \$2,000	BOURSE: \$1,100	9 - Trot à réclamer \$2,000	BOURSE: \$1,100
10 - Frosty Kid	J. Labaie 3-1	10 - Frosty Kid	J. Labaie 3-1
11 - Ramsey Hanover	A. Lavallee 7-2	11 - Ramsey Hanover	A. Lavallee 7-2
12 - Circo Pix	G. Lachance 4-1	12 - Circo Pix	G. Lachance 4-1
13 - Queens Impel	G. Pilon 9-2	13 - Queens Impel	G. Pilon 9-2
14 - Tranquil Elise	Y. Catellier 1-1	14 - Tranquil Elise	Y. Catellier 1-1
15 - Ping	C. Bourgeois 6-1	15 - Ping	C. Bourgeois 6-1
16 - Serenade	E. Hebert 8-1	16 - Serenade	E. Hebert 8-1
17 - Kelly Song	P. Robillard 8-1	17 - Kelly Song	P. Robillard 8-1
18 - Beckwith Prince	C. Pelletier 10-1	18 - Beckwith Prince	C. Pelletier 10-1
19 - Empalme	G. Gardier	19 - Empalme	G. Gardier
20 - Dillon Ibad	G. Gendron	20 - Dillon Ibad	G. Gendron

Avis légaux - Avis publics - Appels d'offres

Avis est par les présentes l'année que le sousigné, Peter Lichtig, étudiant, demeurant à 2840 rue Barclay, en la ville et district de Montréal, s'adresserait au Lieutenant-Gouverneur en Conseil afin d'obtenir un décret lui permettant de changer son nom en celui de Peter Light.

Montréal, le 12 novembre 1970
Peter Lichtig
Requérant

SYDNEY MONK SALES LTD.

Avis est par les présentes donné que "Sydney Monk Sales Ltd.", une corporation incorporée en vertu des dispositions de la Loi des compagnies et ayant son bureau chef à Montréal, demandera au ministre des institutions financières, compagnies et coopératives la permission d'abandonner sa charte, suivant les dispositions de la Loi des compagnies.

Montréal, le 18 novembre 1970
HENRY BALLON NEVARD
Procureur de la compagnie



VILLE D'OUTREMONT

DEMANDE DE SOUMISSION

PNEUS

Des soumissions cachetées dans des enveloppes fournies à cette fin, et portant la mention "Pneus" seront reçues jusqu'à midi, mercredi le 2 décembre 1970, au bureau du Gérant.

Chaque soumission devra être faite sur des formules officielles fournies par la Ville. Les soumissionnaires pourront se procurer ces formules ainsi que le cahier des charges et les enveloppes de retour, au bureau de l'acheteur, à l'Hôtel de Ville, 543 chemin de la Côte St-Catherine.

La Ville ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues.

Avis est donné par les présentes que le contrat de vente en date du 9 novembre, 1970 à CAMERON FACTORS LTD. de toutes dettes, présentes ou futures payable à THICOT PARTOUT LITEE, a été enregistré au bureau de la Division d'Enregistrement de Montréal, le 16 novembre, 1970 sous le numéro 2242982.

LOIS DU CHANGEMENT DE NOM

Avis est donné que "TRILOKI NATH SHIVASTAVA", Professeur, résidant à 7100 rue Sherbrooke Ouest, Montréal, Québec, s'adressera au Lieutenant-Gouverneur en Conseil pour obtenir un ordre changeant son nom à "TARIQ NASEER SRIVASTAVA".

Montréal, le 16 novembre 1970.

B. ROBERT BENSON
Procureur du demandeur

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR PROVINCIALE

No 312 816

DAME DARLEEN HANLEY, fille mineure, étudiante des Cités et District de Montréal, y résidant au 6729, rue Charlevoix, et

DAME ALICE LILLIAN MONTE, épouse séparée de biens de John Patrick Hanley, résidant au 6729 rue Charlevoix, Montréal, Québec

co-demanderesse

contre-

CLARENCE GAGNON des Cités et District de Toronto, Ontario et y résidant au 474 Chemin Kingston,

défendeur

IL EST ENJOINT à CLARENCE GAGNON à l'intention d'acquiescer à une copie du bref et de la déclaration, a été laissée au greffe de cette Cour, de comparaître dans un délai de trente (30) jours.

Montréal, le 18 novembre 1970.

CLAUDE DUFOUR
GREFFIER-ADJOINT

Mes Robison, Sheppard & Ass.
Montréal-1
Avocats de la demanderesse.

AVIS DE CESSIION GENERALE

Avis est donné, par les présentes, que le contrat de vente en date du 6 novembre 1970, par lequel CONSOLIDATED HYDROCARBONS LIMITED a cédé toutes dettes, présentes ou futures, payables à LAVAL PROPANE LITEE, a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, le 10 novembre 1970, sous le numéro 2241826 et au bureau d'enregistrement de la Division d'enregistrement de Laval, le 12e jour de novembre 1970, sous le numéro 239966.

Le 17e jour de novembre 1970.

CONSOLIDATED HYDROCARBONS LTD.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPERIEURE

No 1

Une autre victoire 5-1 du Canadien

par MARC THIBEAULT

N'eut été d'une sérieuse blessure survenue bien accidentellement à Brad Selwood au milieu de la deuxième période, hier soir au Forum et devant 16.613 partisans, blessure au dos assez grave que le jeune homme était encore immobilisé sur un lit de l'hôpital Général de Montréal à minuit, le triomphe de 5-1 du Canadien contre les Maple Leafs de Toronto en aurait été un plus joyeux.

Serge Savard, avec ses deux premiers buts de la saison, tous deux des efforts individuels, du moins au sommaire officiel, et Pete Mahovich, avec deux buts également (exploit qu'il avait réussi mardi soir dernier contre Californie), ont mené la victorieuse offensive du Canadien contre une équipe Toronto certes faible mais ne manquant pas de cœur; simplement de talent et de cohésion et, peut-être, d'un Jacques Plante, actuellement blessé, devant leur filet pour l'inspirer.

Dans la 4ème minute, alors que Tardif et Ellis se bousculaient le long de la clôture, le disque sortit d'entre leurs patins pour aller à Savard à la ligne bleue du Toronto. Le grand Serge feignit un lancer, avança vers le centre et la défense, feignit un lancer de revers puis se retourna subitement pour tromper le jeune Murray McLachlan avec un lancer normal dans le coin supérieur droit du filet.

Les Maple Leafs, pour ne pas dire Leaves, égalèrent le compte lorsque, durant un changement de joueurs du Canadien, une passe de Darryl Tittler frappa le patin de Harper à la ligne bleue pour aussitôt bondir vers Dave Keon qui lança dans le coin gauche pour y reprendre le disque et passer à un Bill MacMillan à découvert et qui compta.

Le compte passa à 2-1 en faveur du Tricolore moins de deux minutes plus tard lorsque J.J. Tremblay passa à un Richard placé à l'autre bout de la même ligne bleue torontoise. Richard lança et McLachlan arrêta le disque... deux secondes. Alors que l'arbitre Art Skov s'apprêtait à siffler pour arrêter le jeu, le gardien-recrue de 21 ans échappa le disque que le grand Mahovich poussa aussitôt derrière lui.

Après que Myre eut réussi de beaux arrêts contre Guy Trottier et Sittler, le Canadien devait porter le compte à 3-1



AVANT QUE SELWOOD NE SOIT BLESSÉ -- Bien qu'il n'apparaisse pas sur la photo, c'est Serge Savard qui, ici, compte le 1er but de la partie d'hier soir. Pendant que Rick Ley met Jean Béliveau en échec, Yvan Cournoyer est surveillé par Brad Selwood qui, une période plus tard, était sérieusement blessé.

(Photo Le Devoir par Donati)

la ligne bleue et alla, bien seul, déjouer un Gamble à sa merci. C'était son 9ème but de la saison.

Accident

Après que les Canadiens eurent vainement attaqué durant une punition au vétérain Bobby Baun (le gardien Gamble fut excellent)... et que la foule se mette à crier: "Nous voulons Imlach!"

Belle passe

Au début de la 2ème période, le Canadien devait exécuter un superbe but. A l'intérieur de la zone tricolore, Richard reçut une courte passe de Tremblay et passa aussitôt à Ferguson, lui aussi à l'intérieur de la ligne bleue du Canadien. "Fergy" vit alors Redmond qui s'avançait devant la ligne bleue du Toronto. Il traversa sa propre ligne et entre deux défenseurs torontois jouant près de la ligne rouge et ne voyant pas Redmond, passa le disque parfaitement à celui-ci. Redmond prit la rondelle en traversant

Point de Myre

Bien que ce soit le Canadien qui ait marqué le seul but de la troisième période, celle-ci fut plutôt à l'avantage des Maple Leafs (21 lancers torontois contre seulement 3 Canadien!). Mais c'est alors que le gardien montréalais Philippe Myre, qui n'avait pas eu à trop travailler jusqu'à ce moment, se mit à le faire de façon spectaculaire pendant que les Leafs, d'autre part et lorsque Myre ne les bafouait pas à lui seul, rataient leurs lancers.

Le but du Canadien, réussi par Mahovich, fut magnifique. Le grand Pete reçut une passe de Richard avant la ligne bleue torontoise et fonda vers le défenseur Rick Ley qu'il fit sortir de ses patins avec une feinte digne du plus bel escrimeur. Ainsi libéré, Mahovich continua vers Gamble et le fit sortir, lui, de ses jambières pour ensuite compter facilement. Un des beaux buts de la saison. Demain soir: Rangers de New York.

Première période

1-Montréal: Savard (1) 3:49
2-Toronto: MacMillan (5) 8:42
3-Montréal: Mahovich (9) 10:05
4-Montréal: Savard (2) 13:24
Pun: Baun 5:50, Cournoyer 14:55, Ferguson 19:43.

Deuxième période

5-Montréal: Redmond (9) 1:48
Pun: Baun 5:50, Cournoyer 14:55, Ferguson 19:43.

Troisième période

6-Montréal: Mahovich (10) 7:12
Pun: Harper 1:53, Lapointe 15:15.

Lancers:

Toronto 9 6 21 - 36
Montréal 17 12 3 - 32

Gardiens: McLachlan, Gamble (T. Myre (M)).

Assistance: 16.612.

LIGUE NATIONALE

Est

	G	P	N	BP	BC	PTS
Montréal	10	5	3	59	41	23
Boston	10	4	2	71	40	22
N. York	10	4	2	49	34	22
Vancouver	6	11	3	54	70	15
Détroit	5	9	3	50	56	13
Buffalo	4	11	2	32	65	10
Toronto	4	13	0	46	70	8

Ouest

	G	P	N	BP	BC	PTS
Chicago	10	3	4	56	34	24
St-Louis	9	3	5	38	29	23
Philadelphie	8	6	2	39	37	18
Minneso.	7	6	3	40	44	17
L. Angel.	7	7	1	47	47	15
Pittsb.	4	7	6	42	42	14
Californie	5	11	2	41	61	12

Hier

Montréal 5, Toronto 1
Philadelphie 6, Californie 2
St-Louis 1, Pittsburgh 0

Ce soir

Los Angeles à Vancouver

Seals 2, Flyers 6

Première période
1-Philadelphie: Johnson (2) 8:26
Ashbee, Lasuk 9:23
2-Philadelphie: Johnson (3) 10:05
Ashbee, Bernier 11:59
Pun: Lasuk 14:57

Deuxième période
3-Philadelphie: Clarke (6) 4:16
Gendron 4:16
4-Californie: W. Hicke (4) 10:11
Hampton, Howell 10:11
5-Philadelphie: Johnson (4) 19:59
L. Hillman, Bernier 19:59
Pun: B. Hicke 4:09, Heiskala 9:39, Ashbee 17:16

Troisième période
6-Californie: Ehman (2) 8:07
Roberts, Hextall 8:07
7-Philadelphie: Bernier (6) 9:26
Johnson 9:26
8-Philadelphie: Lasuk (1) 10:18
Watson 10:18
Pun: Lasuk 16:01

Lancers:
Philadelphie 10 14 14 - 38
Californie 9 12 8 - 29

Blues 1, Pingouins 0

1ère période
Aucun but
Pun: St-Marseille 0:10, Hextall 8:35, McCallum 13:33

2ème période
St-Louis: Boredeau (5) 17:51
Pun: Harbaruk 3:20, 13:40, St-Marseille 4:32

3ème période
Aucun but
Pun: Picard 0:29, G. Morrison 7:32, McCallum 14:03

Lancers:
Wakley (St-L.) Smith (P).
Assistance: 9,027.

HOCKEY

LIGUE NATIONALE

Demain à 8 heures p.m.

NEW YORK

VS

CANADIENS

Billets maintenant en vente au

FORUM

Rendez-vous au Pic.

RENDRE-VOUS

au Pic.

RENDRE-VOUS

au Pic.

RENDRE-VOUS

au Pic.

RENDRE-VOUS

au Pic.

RENDRE-VOUS

au Pic.

RENDRE-VOUS

au Pic.

RENDRE-VOUS

au Pic.

RENDRE-VOUS

au Pic.

RENDRE-VOUS

au Pic.

RENDRE-VOUS

au Pic.

RENDRE-VOUS

au Pic.

RENDRE-VOUS

au Pic.

RENDRE-VOUS

au Pic.

RENDRE-VOUS

au Pic.

RENDRE-VOUS

au Pic.

RENDRE-VOUS

au Pic.

RENDRE-VOUS

au Pic.

RENDRE-VOUS

au Pic.

RENDRE-VOUS

au Pic.

L'ambition tue ses Stampedeers!

CALGARY (PC) — Quelque 40 secondes avant la fin, les Stampedeers de Calgary, qui tiraient de l'arrière 4-3 contre les Roughriders de la Saskatchewan, étaient sur la ligne de 23 verges de leurs rivaux. Au lieu d'immédiatement tenter un botté de placement de 3 points qui aurait porté le compte 6-4 en sa faveur, ou de tenter une systématique attaque au sol pour éliminer le 2e essai qu'il tentait avant d'en arriver à un botté de placement qui, même raté, aurait au moins et sûrement égalé le compte à 3-3, le quart-arrière Jerry Keeling tenta une passe!

Submergé par une foule de Roughriders, Keeling vit le ballon lui sortir de la main pour tomber dans les gros

bras du défenseur de ligne Ed McQuarters qui, protégé par au moins cinq coéquipiers, se mit à laborieusement courir. Après avoir parcouru 87 verges, il réussissait un touché qui, pour Saskatchewan, était tout à fait décisif avec si peu de temps à jouer.

A la suite de cette bêtise de Kelling, ou de son instructeur Jim Duncan, par trop ambitieux, Saskatchewan gagna, 11-3 et avant-hier soir, une partie que Calgary aurait pu assez facilement gagner — ce qui l'aurait assuré de participer à la Coupe Grey contre le vainqueur de la série Montréal-Hamilton puisque les Stampedeers avaient vaincu Saskatchewan, à Regina, lors de la 1ère partie de la série 2-de-3 au compte de 28-11.

Les joueurs de Duncan devront donc, dimanche, retourner à Regina pour essayer de vaincre de chanceux Roughriders sur leur propre terrain.

Jusqu'au touché de McQuarters, la partie ressemblait à une joute de hockey pour 23.616 partisans port patients. A la fin du 1er quart, Saskatchewan menait 1-0 à la suite d'un simple de 36 verges de Jack Abendschan. A la demie grâce à un botté de placement de Larry Robinson, Calgary menait 3-1.

A la fin du 3e quart, le compte était passé à 4-3 pour Saskatchewan à la suite d'un botté de placement d'Abendschan.

Puis survint le touché-surprise de McQuarters.

COMPTABLES AGRÉÉS

MEMBRES DE
L'INSTITUT DES COMPTABLES AGRÉÉS - THE INSTITUTE OF CHARTERED ACCOUNTANTS OF QUEBEC

-- Établi en 1880 --
C.-D. Mellor, C.A., Directeur Administratif

Édifice des Comptables Agréés, 630 ouest, rue Lagacethière - Tél. 861-1891

ARCHAMBAULT, MARCHAND, BOIVIN, ARBOUR, LAFLEUR & CIE
Comptables agréés
Donat Marchand, C.A.
J. Henri Boivin, C.A.
Gerald Arbour, C.A.
Paul Lafleur, C.A.
Roger Archambault, L.S.C., C.A.
Jacques Brunet, C.A.
159, rue Craig 861-1491

ARMAND, FILLION & ASSOCIÉS
Comptables agréés
3785 ouest, Jean-Talton
RE-1-7601
Ville Mont-Royal

BASTIEN, BARRIÈRE & ASSOCIÉS
Comptables agréés
F.J. Bastien, C.A. R. Barrière, C.A.
G. Borduas, C.A. J. Guy Beaulieu, C.A.
J.M. Daoust, C.A. Pierre Trudel, C.A.
Édifice Banque Canadienne Nationale
500 Place d'Armes, Suite 1564
Montréal 126, Qué. - 844-4445

BENOIT, DRY, BERTRAND, PAQUETTE & CIE
Comptables Agréés
L.H. Benoit, C.A. R. Bertrand, C.A.
J.P. Dry, C.A. A. Paquette, C.A.
R. Crevier, C.A. B. Vermette, C.A.
Édifice Le Chevalier
3500 Parc Lafontaine, suite 506
Montréal 132, Qué.
Téléphone: 327-9221

LORENZO, BÉLANGER & ASSOCIÉS
Montréal - Paris, France
Chicoutimi, Qué.
En collaboration avec
SOCIÉTÉ D'ÉTUDES ÉCONOMIQUES ET COMPTABLES
Société d'expertise Comptable, inscrite au tableau de l'Ordre de Paris
Paris, France - Montréal
1980 ouest, rue Sherbrooke 937-4238

BESNER, TREMBLAY, BOURDELAIS, RICHARD & CIE
Comptables Agréés
Maurice Besner, C.A.
H. Denis Tremblay, C.A.
René Bourdelais, C.A.
Claude Chénier, C.A.
Louis-Philippe Chamberland, C.A.
F. André Prud'homme, C.A.
ASSOCIÉ RÉSIDENT - QUÉBEC
Édouard Richard, C.A.
MONTREAL
222 est, Henri-Bourassa
Montréal 357, Qué.
Tél.: (514) 389-5995

BERNIER & BISSON
Comptables Agréés
Georges Bernier, C.A.
Marcel Bisson, C.A.
60 St-Jacques
Montréal 845-0209

PAUL E. BONNIER
Comptable agréé
Suite 3100, Place Victoria
Montréal 3, Qué.
861-5741

CLARKSON, GORDON & CIE
Comptables Agréés
R.V. Barnett, C.A. H.E. Bell, C.A.
A.M. Camirand, C.A. H.M. Caron, C.A.
L.J. Carrière, C.A. M.A. Denegre, C.A.
W.A. Farlinger, C.A. J.B. Gick, C.A.
A.W. Gilmore, C.A. G. Girouard, C.A.
J.P. Graveline, C.A. G.C. Heaver, C.A.
G.P. Keeping, C.A. K.A. Mackenzie, C.A.
M.A. Mackenzie, C.A. R. Normandeau, C.A.
R. Pearl, C.A. R.A. Sinclair, C.A.
W.J. Smith, C.A. S.S. Sullivan, C.A.

Associés - résidents
Montréal - Québec
Halifax, Saint-Jean (N.B.), Ottawa, Windsor, Port Arthur, Winnipeg, Regina, Calgary, Edmonton, Vancouver, Victoria.

COULOMBE, LECOURT & CIE; BEAUDOIN, AUDET ET ASSOCIÉS
Comptables agréés incorporant
Morency, Gagnon & Cie
Robert Moreau & Cie
Michel H. Gosselin & Cie
700 ouest, boul. Crémazie, Montréal 303, 270-3121

CLOUTIER, FONTAINE CROTEAU & ASSOCIÉS
Comptables Agréés
L. Cloutier, M.S.C., C.A.
Raymond Fontaine, C.A.
Guy Croteau, C.A.
Claude Charbonneau, C.A.
506 est, rue Ste-Catherine
Montréal 810
Montréal 132 849-9281

COURTOIS, FREDETTE, CHARETTE & CIE
Comptables Agréés
Régis Courtois, C.A.
Guy Charette, C.A.
Roger Proulx, C.A.
Martin Lajeunesse, C.A.
Hubert Fréchet, C.A.
Raymond Poirier, C.A.
Louis Bellerose, C.A.
Gilles Fossie, C.A.
Honoré Marier, C.A.
Claude Robette, C.A.
Jean-Paul Ben, C.A.
507 Place d'Armes
Montréal 842-8621

DENIS, DESMARIS, HOULE, MOONEY ET ASSOCIÉS
Comptables agréés
J.P. Denis, B.A., B.S.A., L.S.C., C.A.
Roger Houle, B.A., L.S.C., C.A.
Germain Desmaris, C.A.
Duncan J. Mooney, C.A.
Olivier Sasseville, B.A., L.S.C., C.A.
60, rue Saint-Jacques
Montréal 845-5208

GAUVIN, PRENOVOST, DUMAIS ET ASSOCIÉS
Comptables agréés
Roger Gauvin, C.A.
Bernard Dumais, C.A.
Roger Forget, C.A.
561 est, boul. Crémazie
Montréal 354 384-1430

GLENNING, JARRETT GOULD & CIE
Comptables Agréés
715 Carré Victoria 844-3307
Montréal, Québec, Toronto, Brantford, Windsor, Thunder Bay, Winnipeg, Calgary, Kamloops, Vancouver
et représentants dans le monde.

KENDALL, TRUDEL & CIE
Comptables agréés
1015 Cote Beaver Hall
866-8563

LACHANCE, BROUSSEAU, ALLARD & CIE
Comptables agréés
B.F. Lachance, C.A. P.Y. Brousseau, C.A.
D. Allard, C.A. R. Marin, C.A.
Pierre L. Legault, C.A. P. Poirson, C.A.
110 ouest, Place Crémazie
Suite 750 - 381-9323

LACOURSE, LAMARRE & CIE.,
Comptables agréés
Louis Lacourse, C.A.
Bertrand Lamarre, C.A.
2235 est, rue Sherbrooke
Montréal 24 - 523-3189

LLOYD, COUREY, WHALEN & BRUNEAU
MACGILLIVRAY & CO.
Comptables Agréés
360 ouest, rue St-Jacques
849-8331
Montréal, Toronto, Hamilton, Brantford, St. Catharines, Port Colborne, Calgary, Vancouver.

MAHEU, NOËL, ANDERSON, VALIQUETTE & ASSOCIÉS
Comptables Agréés
Société nationale affiliée
COLLINS, LOVE, EDDIS, VALIQUETTE, BARROW
avec bureaux à
Vancouver, Calgary, Winnipeg, Toronto
Montréal et dans d'autres villes au Canada
Correspondants en Grande-Bretagne et aux États-Unis
507 Place d'Armes (suite 1100)
Montréal 1, Qué.
Code 514 - 842-6651

MALLETTE, NORMANDIN & CIE
Comptables agréés
Yvon Normandin, C.A. Paul-E. Mallette, C.A.
Gilles R. Normandin, C.A. André Roussel, C.A.
Bernard Dumas, C.A. Gilles Chiquette, C.A.
Jean J. Lecavalier, C.A. Jean La Courte, C.A.
René Chénier, C.A. Jean Blouin, C.A.

MCDONALD, CURRIE & CIE COOPERS & LYBRAND
Comptables agréés
630 ouest, boul. Dorchester
Montréal 2 875-5140

MESSIER, GUY, BOURGEOIS, HOUE, QUIMET, DESMARIS & ASSOCIÉS, C.A.
Jacques Bourgeois, L.S.C., C.A.
Jacques Desmaris, L.S.C., C.A.
Robert Houle, B.A., C.A.
Yvon Mardale, C.A.
Guy Messier, L.S.C., C.A.
André Montgrain, L.S.C., C.A.
Guy Quimet, C.A.

DeCARUFEL, DeCARUFEL & L'ESPERANCE
Comptables Agréés
50 ouest, Place Crémazie
Suite 1010 Tél. 384-1890

VIAU & ROBIN
Comptables agréés
Lucien D. Viau, C.A.
H. Lionel Robin, C.A.
Armand Viau, C.A.
Jacques R. Chadien, C.A.
J. Serge Gervais, C.A.
Wassou Boules, C.A.

4926 ave Verdun Verdun 769-3871

NADEAU, PAQUET & CIE
Comptables agréés
Real Mainville C.A.
Gilles Blandin C.A.
Michel Guerin, C.A.
E.G.M. Mulligan C.A.
Gilles Mercier, C.A.
1420 ouest, Sherbrooke, Ch 502 842-6812

NOISEUX, LYONNAIS, GASCON, BÉDARD, LUSSIER, SÉNÉCAL & ASSOCIÉS
Incorporé
ANDRÉ ROCHETTE & CIE
GEORGES AUDET & CIE
Comptables Agréés
THE MANN JUDD
INTERNATIONAL GROUP
avec bureaux à Toronto, Winnipeg, Calgary, Vancouver, États-Unis, Grande-Bretagne, France, Belgique et autres pays.

PRICE WATERHOUSE & CIE
Comptables agréés
3 Place Ville-Marie 866-9701
Montréal, Québec, Halifax, Ottawa, Toronto, Hamilton, London, Windsor, Winnipeg, Saskatoon, Calgary, Edmonton, Vancouver, Victoria.

PROULX, D'ORSONNENS & CIE
Comptables agréés
Rene Proulx, B.A., C.A.
Guy d'Orsonnens B.A., C.A.
360 ouest, Saint-Jacques
Suite 2004
844-3017

RAYMOND, CHABOT, MARTIN, PARÉ & CIE
associés de la firme nationale
RAYMOND, CAMPBELL, BELANGER, WALTON, CHABOT & WILLETS
comptables agréés
820 Tour de la Bourse
Place Victoria,
Montréal 3, Québec.
Montréal, Sherbrooke, Las Mégalles, Rouyn, Toronto, London, Sarnia, Edmonton, Vancouver, Victoria, Penitton

RIDDELL, STEAD & CIE
McLintock
Main Locks & Co.
Comptables agréés
630 ouest, boul. Dorchester
866-7351
Calgary, Corner Brook, Edmonton, Halifax, Hamilton, London, Montréal, New Westminster, Ottawa, Québec, Regina, St-Jean V.N. Toronto, Vancouver, Winnipeg.



L'enchantement féérique des fêtes de Noël dure toute l'année au Mart 'C' de Place Bonaventure, où sont réunis les plus importants distributeurs de jouets au Canada.

Un autre succès de la Place Bonaventure.

Voici comment le Centre de Commerce en Gros de Place Bonaventure contribue au succès de l'industrie du jouet...

...sans oublier celui des industries de l'ameublement, du vêtement, des couvre-planchers, de la chaussure, du cadeau et des articles ménagers.

Le Mart 'C' de Place Bonaventure, c'est Noël à l'année longue.

Cette atmosphère de fêtes résulte de la présence à cet étage d'un grand nombre de représentants de l'industrie du jouet. En se rassemblant à Place Bonaventure, les représentants ont créé un Salon du Jouet permanent... pour les acheteurs en gros.

Un acheteur en gros ne peut gaspiller des heures en allées et venues pour visiter seulement deux ou trois représentants.

A Place Bonaventure, il peut visiter un grand nombre de représentants du jouet, facilement, rapidement et agréablement.

C'est ça le rôle du Centre de Commerce en Gros.

Tout le monde en profite

Le Centre de Commerce en Gros est au service de nombreuses industries.

Ainsi, un acheteur de l'industrie de la chaussure peut voir presque tous les 'grands noms' de cette industrie à Place Bonaventure.

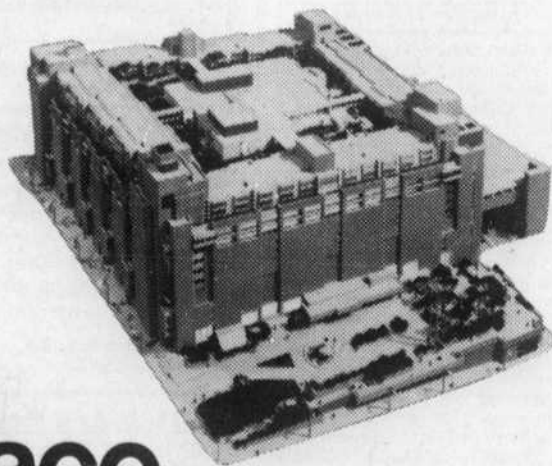
Les mêmes avantages s'appliquent aussi aux industries du vêtement, du cadeau, de l'ameublement, de la quincaillerie, des articles ménagers et autres.

Le seul et unique Centre de Commerce en Gros du Canada est situé à Place Bonaventure!

Ce n'est pas tout!

L'année dernière, plus d'un million de visiteurs sont venus voir les nombreuses expositions tenues dans notre gigantesque Hall d'Exposition, et des centaines de milliers de personnes ont magasiné dans les 85 boutiques de Place Bonaventure.

Place Bonaventure est à la source du succès de nombreuses entreprises. Composez 395-2233 pour apprendre comment Place Bonaventure peut vous aider.



Place Bonaventure